



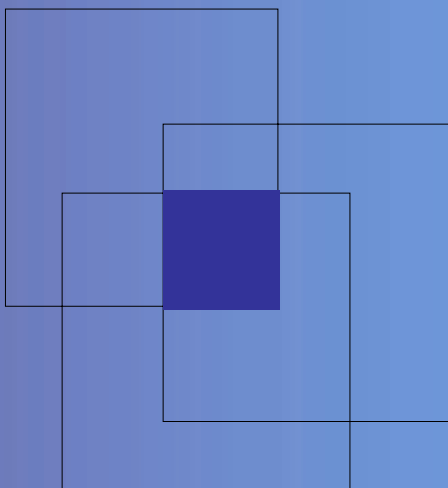
République de
Madagascar



Organisation
internationale
du Travail



ENQUETE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS A MADAGASCAR 2007



**Programme
international
pour l'abolition
du travail
des enfants
(IPEC)**

**ENQUETE NATIONALE
SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS
A MADAGASCAR
2007**

**Programme
International
pour l'abolition
du travail
des enfants
(IPEC)**

**Organisation internationale du Travail (OIT)
République de Madagascar**

Copyright © Organisation internationale du Travail 2008
Première édition 2008

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues. Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Enquête nationale sur le travail des enfants à Madagascar 2007 / Organisation internationale du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) - Genève: OIT, 2008 – 108 p.

ISBN: 9789222219704; 9789222219711 (Web PDF)

International Labour Office; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour

enquête / travail des enfants / enfant travailleur / conditions de travail / scolarité / Madagascar
13.01.2

Données de catalogage du BIT

Note

Cette enquête a été réalisée par l'Institut national de la Statistique (INSTAT) de Madagascar pour l'IPEC dans le cadre du Programme assorti de délais (PAD) relatif à la lutte contre le travail des enfants à Madagascar. Les auteurs souhaitent remercier les personnes suivantes pour leur haute contribution à la réalisation de cette enquête: M. Yacouba DIALLO et Mme Laurence DUBOIS du bureau de l'IPEC à Genève; M. Francesco d'OVIDIO, M. Herizo RANDRIAMAMPINANINA et Mme Flora RAKOTOMAHANINA du bureau de l'IPEC à Madagascar; M. Christian NTSAY du bureau de l'OIT à Madagascar; et le bureau de l'UNICEF à Madagascar. Cette publication de l'OIT a été financée par le ministère du Travail des Etats-Unis (*Department of labour*) (Projet MAG/04/50/USA). Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des Etats-Unis.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org ou visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/ipec

Imprimé à
Photo composition par

Madagascar
MADPRINT



**Ministère de la Fonction Publique, du Travail et
des Lois Sociales**



**Ministère de l'Economie, du Commerce et de
l'Industrie**



Fonds des Nations Unies pour l'Enfance



Institut National de la Statistique

Direction Générale

Direction des Statistiques des Ménages

Sommaire

	Page
Préface	xi
Avant-propos	xiii
Résumé exécutif	xv
Liste des acronymes	xvii
Introduction	1
Chapitre 1: Méthodologie et collecte des données	6
1.1. Portée et couverture de l'ENTE 2007	6
1.2. Questionnaire	6
1.3. Echantillonnage	7
1.4. Enquête pilote	10
1.5. Enquête principale	11
1.6. Structure de l'échantillon et pondération des données	12
Chapitre 2. Caractéristiques de la population répondante	17
2.1. Composition de la population	17
2.2. Caractéristiques économiques des ménages	19
2.3. Caractéristiques des ménages en matière d'éducation	21
2.3.1. Structure des ménages	21
2.3.2. Caractéristiques des ménages	23
Chapitre 3: Concepts et définitions relatifs au travail des enfants	26
3.1. Cadre juridique	26
3.2. Concepts et définitions	27
3.3. Schéma récapitulatif des principaux concepts et textes législatifs liés au travail des enfants à Madagascar	30
Chapitre 4: Activités effectuées par les enfants	32
4.1. Enfants travailleurs ou enfants économiquement actifs occupés	33
4.2. Activités ménagères	35
4.3. Fréquentation scolaire	36
4.4. Caractéristiques du travail des enfants	39
Chapitre 5: Incidence et caractéristiques du travail des enfants	41
5.1. Incidence du travail des enfants	41
5.2. Caractéristiques du travail des enfants	44
5.2.1. Secteur économique	44
5.2.2. Profession	45
5.2.3. Situation dans l'emploi	45
5.2.4. Lieu du travail	46
5.2.5. Moment de la journée consacrée au travail et durée du travail	48
Chapitre 6: Impact du travail sur la scolarité et la santé des enfants	52
6.1. Scolarisation	52
6.1.1. Fréquentation scolaire	52
6.1.2. Raisons de la non scolarisation	55
6.1.3. Distorsion entre le niveau scolaire et l'âge	56
6.1.4. Abandon scolaire	57
6.2. Santé et sécurité	58
6.2.1. Santé	58
6.2.2. Sécurité	61
Chapitre 7: Déterminants du travail des enfants	63
7.1. Taille et structure des ménages	63

7.2.	Revenu.....	65
7.3.	Education des parents.....	67
7.4.	Perceptions des facteurs responsables du travail.....	68
7.5.	Souhails des parents ou des tuteurs des enfants	71
7.6.	Milieux de résidence.....	73
7.7.	Analyse économétrique des facteurs explicatifs des activités des enfants	74
7.7.1.	Modèle logit simple.....	74
7.7.2.	Modèle logistique multinomial:	77
Chapitre 8:	Conclusion et recommandations.....	80
ANNEXES	81
Annexe 1:	Tableaux complémentaires sur les résultats de l'enquête.....	81
Annexe 2:	Définitions opérationnelles issues du questionnaire pour les principaux indicateurs du travail des enfants.....	107
Annexe 3:	Questionnaires	109

Liste des tableaux

Tableau 1:	Structure de l'Echantillon de l'Enquête nationale sur le travail des enfants à Madagascar (ENTE 2007).....	9
Tableau 2:	Listes des localités retenues pendant l'enquête pilote.....	10
Tableau 3:	Type de ménage (urbain rural ensemble).....	13
Tableau 4:	Distribution des pondérations.....	13
Tableau 5:	Population de 0 à 17 ans, par région et sexe.....	14
Tableau 6:	Comparaison des niveaux d'instruction entre ENTE 2007 et EPM 2005 selon le milieu de résidence.....	15
Tableau 7:	Comparaison du taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus selon le milieu de résidence entre ENTE 2007 et EPM 2005.....	15
Tableau 8:	Répartition de la population selon l'âge et le sexe.....	17
Tableau 9:	Proportion d'individus âgés de 5 à 17 ans, par sexe et milieu de résidence.....	18
Tableau 10:	Proportion de la population vivant en milieu urbain par région et sexe.....	18
Tableau 11:	Taille moyenne des ménages et pourcentage des ménages par région et zone de résidence.....	21
Tableau 12:	Distribution en pourcentage des ménages par nombre d'enfants selon la région et la zone de résidence.....	22
Tableau 13:	Nombre moyen d'années scolaires achevées par les personnes de 10 ans et plus, par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe et groupe d'âge.....	23
Tableau 14:	Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans actuellement scolarisés, par sexe et par âge.....	24
Tableau 15:	Cadre réglementaire et formes de travail des enfants à Madagascar.....	30
Tableau 16:	Enfants âgés de 5 à 17 ans selon le sexe, le type d'activité et le milieu de résidence.....	32
Tableau 17:	Estimation du nombre d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé, par milieu de résidence.....	34
Tableau 18:	Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères selon le nombre d'heures par semaine, par sexe et groupe d'âge.....	35
Tableau 19:	Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans selon la fréquentation scolaire et la participation à des activités ménagères, par sexe et groupe d'âge.....	37
Tableau 20:	Nombre et pourcentage d'enfants non économiquement actifs de 5 à 17 ans selon la fréquentation scolaire et la participation à des activités ménagères, par sexe et groupe d'âge.....	38
Tableau 21:	Nombre et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans engagés dans les travaux dommageables par sexe et groupe d'âge.....	42
Tableau 22:	Nombre et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans engagés dans les travaux dommageables par sexe et région.....	43
Tableau 23:	Répartition des enfants de 5 à 17 ans engagés dans les travaux dommageables par secteur économique selon le sexe, le groupe d'âge, la région et le milieu de résidence.....	44
Tableau 24:	Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par profession, sexe, groupe d'âge, région et milieu de résidence.....	45
Tableau 25:	Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par situation dans l'emploi, par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence.....	46
Tableau 26:	Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par lieu de travail selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence.....	47
Tableau 27:	Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par moment de la journée consacré au travail, selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence.....	49

Tableau 28.	Nombre médian d'heures de travail hebdomadaires effectuées par les enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par secteur économique, selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence.....	50
Tableau 29.	Effectif et proportion d'enfants actuellement scolarisés dans les catégories d'enfants astreints et non astreints à un travail dommageable par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence	53
Tableau 30.	Répartition des enfants de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés astreints à un travail dommageable par secteur économique.....	54
Tableau 31.	Nombre médian d'heures travaillées par semaine par les enfants de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés astreints à un travail dommageable par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence	54
Tableau 32.	Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par raison invoquée pour la non-scolarisation selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence	56
Tableau 33.	Répartition des enfants scolarisés astreints et non astreints à un travail dommageable suivant le niveau scolaire par âge.....	57
Tableau 34.	Nombre et proportion d'enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable ayant abandonné l'école par sexe et groupe d'âge	58
Tableau 35.	Proportion d'enfants astreints à un travail dommageable dont la santé a été négativement affectée par le travail pendant les 12 derniers mois	59
Tableau 36.	Gravité des incidents du travail sur la santé des enfants astreints à un travail dommageable.....	60
Tableau 37.	Nombre et proportion d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dangereux par sexe, groupe d'âge et secteur économique	61
Tableau 38.	Taille moyenne du ménage, nombre d'enfants, nombre d'adultes et rapport de dépendance pour les enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par groupe d'âge et milieu de résidence.....	64
Tableau 39.	Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par sexe, structure du ménage et survie des parents.....	65
Tableau 40.	Revenu médian du ménage par tête selon la structure du ménage, la survie des parents, la taille du ménage et le milieu de résidence des enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable	66
Tableau 41.	Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par quintile de revenu.....	67
Tableau 42.	Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par niveau d'instruction des parents.....	67
Tableau 43.	Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par raison invoquée par les parents ou les tuteurs par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence	69
Tableau 44.	Proportion des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable percevant un salaire suivant leur contribution au revenu du ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence.....	70
Tableau 45.	Souhaits des parents ou des tuteurs des enfants engagés dans un travail dommageable.....	72
Tableau 46:	Répartition de la population par groupe d'âge et sexe	81
Tableau 47:	Répartition de la population par groupe d'âge en milieu urbain.....	82
Tableau 48:	Répartition de la population par groupe d'âge en milieu rural	83
Tableau 49:	Répartition des ménages par quintile selon les régions.....	84
Tableau 50:	Proportion de ménages gérés par une femme selon les régions	86
Tableau 51:	Effectif et proportion des ménages par type d'occupation du logement, par région.....	87
Tableau 52:	Proportion d'enfants de 5 à 17 ans, ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par sexe.....	88
Tableau 53:	Proportion d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par région	89

Tableau 54:	Proportion d'enfants de 5 à 14 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par région	90
Tableau 55:	Proportion d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par milieu de résidence.....	91
Tableau 56:	Proportion d'enfants de 5 à 14 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par milieu de résidence.....	91
Tableau 57:	Répartition des enfants économiquement actifs par profession et milieu de résidence	92
Tableau 58:	Répartition des enfants actifs par secteur économique, selon le sexe et le groupe d'âge	92
Tableau 59:	Comparaison des taux d'activité des enfants selon le type d'informateur: parents ou enfants.....	94
Tableau 60:	Population des personnes de 5 ans et plus par groupe d'âge, niveau d'instruction atteint et sexe	95
Tableau 61:	Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par rapport à l'ensemble des enfants et par nombre d'heures consacrées chaque semaine, région et zone de résidence	97
Tableau 62:	Pourcentage d'enfants de 5 à 14 ans astreints à des activités ménagères par rapport à l'ensemble des enfants et par nombre d'heures consacrées chaque semaine, région et zone de résidence	98
Tableau 63:	Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures consacrées chaque semaine, par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe et groupe d'âge	99
Tableau 64:	Nombre médian d'heures consacrées chaque semaine par les enfants actifs de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés par sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale)	100
Tableau 65:	Nombre médian d'heures consacrées chaque semaine aux activités ménagères par les enfants de 5 à 17 ans a scolarisés et non scolarisés par sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale).....	101
Tableau 66.	Répartition des enfants de moins de 18 ans selon leurs activités par variable étudiée.....	102
Tableau 67:	Evolution du taux d'inflation.....	104
Tableau 68:	Modèle logit en zone urbaine	104
Tableau 69:	Modèle logit en milieu rural	105
Tableau 70:	Modèle multinomial	106

Liste des graphiques

Graphique 1:	Répartition des ménages selon le quintile des dépenses par milieu de résidence.....	19
Graphique 2:	Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement, par milieu de résidence	20
Graphique 3:	Proportion de ménages dirigés par des femmes suivant les niveaux de vie des ménages (quintiles des dépenses).....	20
Graphique 4:	Répartition des enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 7 derniers jours et des 12 derniers mois suivant le sexe et le groupe d'âge	33
Graphique 5:	Proportion d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé par milieu de résidence.....	34
Graphique 6:	Principales activités ménagères effectuées par les enfants de 5-17 ans selon le sexe	36
Graphique 7:	Répartition des enfants travailleurs selon le secteur économique et le milieu de résidence	39
Graphique 8	Répartition des enfants économiquement actifs par statut du travail et le milieu de résidence	40
Graphique 9:	Répartition des enfants économiquement actifs par profession et sexe	40
Graphique 10:	Evolution du PIB réel par habitant et du taux de croissance entre 1960 et 2007	103
Graphique 11:	Evolution des importations nettes, du taux d'investissement, de l'investissement brut et de l'épargne intérieure entre 1960 et 2007	103

Préface

A l'instar des pays en développement, Madagascar n'échappe pas au phénomène du travail des enfants. Ce fléau est fortement ancré dans la société malgache et prend place dans différents contextes et dans la plupart des secteurs d'activités.

L'Etat Malagasy s'est engagé sur plusieurs fronts prioritaires dans le but de protéger les droits des enfants, y compris contre ce phénomène. La ratification en 1991 de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies constitue le point de départ de cet engagement qui est suivi par la ratification des Conventions de l'Organisation Internationale du Travail sur l'élimination du travail des enfants, ainsi que les autres instruments juridiques internationaux de protection des droits des enfants. L'Etat a progressivement ajusté et harmonisé les textes nationaux avec les objectifs internationaux d'abolition du travail des enfants, et a créé le Comité national de lutte contre le travail des enfants (CNLTE), une structure interministérielle et intersectorielle, pour mieux coordonner les actions de lutte. Depuis 2004, le pays a mis en place un programme assorti de délai pour la lutte contre le travail des enfants.

Tout cela traduit une plus grande volonté de l'Etat de Madagascar de s'engager résolument dans la lutte contre le travail des enfants, conformément à l'engagement sur la Solidarité nationale (Engagement n° 8, Défi n° 4) du Madagascar Action Plan (MAP 2007-2012), et aussi dans le but d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Toutefois, la mise en œuvre de la lutte contre le travail des enfants requiert l'existence d'informations qualitatives et quantitatives détaillées, mises à jour et fiables, condition préalable pour apprécier l'étendue du phénomène, ses déterminants et ses conséquences sur la vie des enfants et sur le pays. Ces données permettent de nourrir le processus de formulation de politiques publiques, et d'impulser l'engagement de la population pour lutter contre le travail des enfants.

Cette Enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE), réalisée par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), avec l'appui technique et financier de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à travers le Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), en partenariat avec l'UNICEF, fournit les informations nécessaires pour appréhender les différentes dimensions et aspects du travail des enfants, et se veut être un outil de référence pour les acteurs qui travaillent dans le domaine de la protection des droits de l'enfant.

Les chiffres qui en résultent sont révélateurs et interpellent l'ensemble des acteurs. Les résultats indiquent que 28% des enfants malgaches de 5 à 17 ans sont économiquement actifs. L'agriculture et la pêche constituent les principaux secteurs d'emploi des enfants.

La majorité des enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans (82%, soit environ 1 534 000 enfants dont 1 200 000 ont moins de 15 ans) effectuent des travaux dommageables. Puis, 28% de ces enfants astreints à un travail dommageable, soit autour de 438 000 enfants de 5 à 17 ans (c'est-à-dire 23% des enfants économiquement actifs) sont soumis à un travail dangereux, en travaillant dans des

carrières ou des sites d'exploitation minière ou bien sous des conditions dangereuses. Cette situation touche autant les garçons que les filles.

L'ENTE montre que le travail des enfants représente un frein majeur à leur scolarisation. Au fur et à mesure que l'âge des enfants travailleurs augmente, leur taux de scolarisation diminue, ainsi par exemple seulement 11,7% des enfants âgés de 15 à 17 ans travailleurs sont scolarisés, contre 63,4% des non travailleurs.

Le travail des enfants n'est pas sans conséquence sur leur état de santé; environ un enfant sur trois engagé dans un travail dommageable (37%) déclare que son travail lui a causé du mal. Les plus vulnérables sont les plus âgés et ceux qui travaillent dans les secteurs miniers, manufacturiers et agricoles.

Les informations fournies par l'ENTE seront utiles non seulement pour les acteurs nationaux et internationaux qui sont directement engagés dans la lutte contre le travail des enfants, mais aussi pour l'administration publique, le secteur privé, la société civile, les chercheurs et toute autre personne ou structure intéressée par cette problématique.

Les informations seront aussi utiles pour nourrir l'élaboration en cours de la Politique Nationale de Protection Sociale qui, entre autres objectifs, vise à renforcer les capacités des familles pour mieux pouvoir jouer leur rôle d'élément central dans la protection des droits des enfants.

Conscients de l'ampleur et de la gravité du phénomène tel qu'il ressort de l'ENTE, le BIT et l'UNICEF réitèrent leur engagement à soutenir le Gouvernement Malagasy à combattre le travail dommageable des enfants à Madagascar jusqu'à son éradication totale.

Pour le BIT :



Christian Ntsay
Directeur du Bureau de l'OIT pour Madagascar,
les Comores, Maurice, les Seychelles et La Réunion

Pour l'UNICEF :



Bruno Maes
Représentant de Zone pour
Madagascar, Maurice et Comores

Avant-propos

Le présent rapport contient des descriptions et des analyses des principaux résultats de l'Enquête nationale sur le travail des enfants, menée à Madagascar en 2007 (ENTE 2007). Il entre dans un cadre global ayant pour but de collecter, utiliser et disséminer des données quantitatives et qualitatives pour des études sur l'ampleur, la répartition, les caractéristiques, les causes et les conséquences du travail des enfants. Entre autres, un des objectifs est d'élaborer des indicateurs standard à la fois aux niveaux national et international afin d'évaluer l'incidence, les causes et les conséquences du travail des enfants ainsi que l'impact des programmes et politiques d'intervention sur ce phénomène.

L'enquête a porté sur 8 316 ménages répartis dans 462 localités couvrant les 22 régions. Elle a permis d'interviewer directement 14 749 enfants âgés de 5 à 17 ans, ainsi que leurs parents. La collecte des données a duré deux mois, d'octobre à décembre 2007. Elle a été menée par 135 agents de terrain répartis en 45 équipes dirigées par les techniciens de l'INSTAT. La saisie, le traitement, l'analyse des données et la rédaction du présent rapport ont été réalisés par les analystes de la Direction des Statistiques des Ménages de l'INSTAT, en collaboration avec des consultants nationaux et les experts du programme IPEC de l'OIT.

Les principaux résultats portent, entre autres, sur les enfants économiquement actifs, les secteurs d'activité, les types de travail des enfants à abolir, certaines pires formes de travail des enfants, le taux de fréquentation scolaire et les déterminants des activités des enfants. Les résultats sont ventilés selon le genre, le milieu de résidence et, lorsque cela a été techniquement possible, par région.

La présente enquête statistique entre dans le cadre de la mise en place d'un système statistique fiable et à jour (6^{ème} Engagement, 1^{er} Défi, 7^{ème} activité prioritaire du Madagascar Action Plan). Nous espérons que le présent travail renforcera la base de connaissances sur le travail des enfants comme un instrument pour le plaidoyer, les interventions ciblées et le suivi et ainsi, contribuera à réduire de manière significative le travail des enfants malgaches et à améliorer leurs conditions de vie.

Nous adressons nos reconnaissances à l'OIT et à l'UNICEF qui ont apporté leurs soutiens aussi bien techniques que financiers à la réalisation de cette première ENTE à Madagascar. Enfin, nous remercions toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de l'enquête et du présent document.



Résumé exécutif

Madagascar a été classé au 146ème rang sur 177, selon l'indice annuel du développement humain (IDH) du PNUD en 2006. L'économie du pays repose essentiellement sur l'agriculture. Le système éducatif est marqué par des faiblesses structurelles dont les conséquences sont les taux de redoublement et d'abandon élevés. Ce contexte semble favoriser la mise au travail des enfants en dépit des dispositions nationales et internationales qui protègent les enfants.

Madagascar a ratifié les principales conventions internationales en matière de protection des droits des enfants. Il s'agit particulièrement de la Convention des droits de l'enfant, de la convention n° 138 de l'OIT relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi et de la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants. Au niveau national, ces engagements se sont traduits principalement par la promulgation du décret n° 2007-563 relatif au travail des enfants (3 juillet 2007). Malgré ces dispositions prises pour prévenir et lutter contre le travail des enfants, ce phénomène reste préoccupant dans le pays.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement malgache a décidé de mettre en œuvre, entre autres, un programme assorti de délai (PAD) avec l'appui du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT. C'est dans ce cadre que l'Institut National de la Statistique, en collaboration avec l'IPEC, a réalisé une enquête nationale sur le travail des enfants afin d'obtenir des statistiques fiables sur cette problématique: l'objectif étant de collecter des informations sur les caractéristiques, la nature, l'ampleur, les causes ainsi que les conséquences du travail des enfants.

Cette enquête, qui a couvert les 22 régions du pays, a été effectuée auprès de 8 316 ménages tirés de façon aléatoire et répartis dans 462 localités situées en zones urbaine et rurale. Les données ont été collectées au cours du dernier trimestre de l'année 2007. Le questionnaire administré s'intéresse aux activités de tous les membres des ménages avec un accent particulier sur celles des enfants de 5 à 17 ans.

Les résultats de l'enquête révèlent que, à l'échelle nationale, 28% des enfants âgés de 5 à 17 ans, soit 1 873 000 enfants, exercent couramment des activités économiques à Madagascar. Le problème est plus accentué en milieu rural où l'on observe que 31% des enfants exercent une activité économique contre 19% en zone urbaine. La majorité des enfants économiquement actifs se trouve dans l'agriculture et la pêche et ils sont employés dans la plupart des cas (2 cas sur 3) comme aides familiaux. S'agissant des enfants de 5 à 14 ans, ce sont 22% qui exercent couramment une activité économique et environ 70% qui fréquentent l'école. Des disparités importantes sont à noter entre les régions. En effet, celles qui sont les plus touchées par la mise au travail des enfants sont principalement les régions de Vakinankaratra, de Betsiboka, de Melaky, d'Ihorombe et d'Amoron'i Mania où les proportions d'enfants économiquement actifs varient entre 40% et 55%. Par contre dans les régions comme Diana et Atsinanana, la proportion d'enfants travailleurs est inférieure à 10%. En outre, il ressort de l'enquête que les enfants les plus âgés sont plus touchés par le phénomène: 55% de ceux âgés de 15 à 17 ans étant concernés contre 13% pour la tranche des 5 à 9 ans.

L'une des raisons pour lesquelles la participation des enfants aux activités économiques reste particulièrement préoccupante est le fait qu'elle interfère avec leur scolarisation. En fait, les résultats mettent en exergue un effet négatif du travail des enfants sur leur fréquentation scolaire: la proportion d'enfants scolarisés étant de l'ordre de 44% chez

les enfants économiquement actifs, alors que le taux de fréquentation scolaire se situe à environ 74% chez les enfants non économiquement actifs.

82% des enfants économiquement actifs âgés de 5 à 17 ans, soit environ 1 534 000 enfants, effectuent des travaux dommageables (le travail des enfants à abolir selon les textes en vigueur à Madagascar). La plupart d'entre eux (85%) exercent dans le secteur de l'agriculture, en qualité d'aides familiaux sans aucune rémunération monétaire (seuls 17% des enfants effectuant des travaux dommageables perçoivent un salaire). L'analyse des données montre que l'abandon scolaire est cinq fois plus fréquent chez les enfants assujettis à un travail à abolir (26%) que chez ceux qui ne le sont pas (5%). Cette différence est plus marquée chez les enfants âgés de 15 à 17 ans où ces pourcentages sont respectivement de 59% et 27%. Ce constat est valable aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Les travaux dangereux touchent 28% des enfants astreints à un travail dommageable, soit autour de 438 000 enfants de 5 à 17 ans (ce qui représente 23% des enfants économiquement actifs). Cette situation touche autant les garçons que les filles.

Le travail de nuit est pratiqué de façon marginale et touche environ 3% des enfants effectuant un travail dommageable (soit près de 41 000 enfants). Les enfants les plus concernés sont ceux impliqués dans les travaux domestiques ou les services dans des restaurants, des commerces, des épiceries et des gargotes. Le travail de nuit est plus fréquent en milieu urbain et concerne notamment les enfants les plus âgés. Le volume hebdomadaire de travail effectué par les enfants astreints aux travaux dommageables tourne autour de 24 heures. Toutefois, il est à noter que certains enfants sont astreints à un volume de travail supérieur: il s'agit principalement des enfants les plus âgés qui ont entre 15 et 17 ans (environ 44 heures) et des enfants qui exercent comme domestiques (environ 42 heures par semaine).

La grande majorité des enfants malgaches (85%) accomplissent des activités ménagères. Les tâches les plus pratiquées sont la recherche de l'eau, du bois, la préparation des repas et la lessive. Toutefois, la plupart des enfants déclarent y consacrer moins de 2 heures par jour. Dans l'ensemble, les filles sont plus astreintes aux activités ménagères que les garçons, la recherche de bois de chauffe étant la seule activité exercée principalement par les garçons. De plus, il est à souligner que la participation aux tâches ménagères est plus importante chez les enfants scolarisés que chez ceux qui ne le sont pas. Mais, le volume d'heures consacrées aux activités ménagères est plus élevé chez les enfants non scolarisés. Par ailleurs, les enfants économiquement actifs en général et ceux astreint à une activité dommageable en particulier sont très exposés aux risques de maladies et lésions. En effet, environ 37% des enfants engagés dans un travail dommageable ont déclaré avoir été malade ou blessé à cause de leur travail; les plus vulnérables étant ceux qui travaillent dans les secteurs miniers, manufacturiers et agricoles.

Les principaux déterminants de l'implication des enfants dans les travaux interdits (travail des enfants à abolir ou travaux dommageables) varient selon le milieu de résidence. En zone urbaine, le niveau d'instruction du chef de ménage joue un rôle important, c'est-à-dire plus il est élevé, moins la probabilité que l'enfant effectue un travail dommageable est importante. En zone rurale, la probabilité qu'un enfant effectue un travail dommageable augmente s'il vit dans un ménage dont le ratio de dépendance est élevé ou dans un ménage d'adoption n'incluant aucun de ses parents biologiques. Toutefois, dans les deux cas, les enfants les plus âgés ont une probabilité plus élevée de travailler.

Liste des acronymes

Ariary	Unité monétaire de la République de Madagascar
CEG	Collège d'enseignement général
CDE	Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies
CNLTE	Comité national de lutte contre le travail des enfants
CUS	Centres urbains secondaires
DSM	Direction des statistiques des ménages de l'INSTAT
ENTE	Enquête nationale sur le travail des enfants
EPM	Enquête périodique auprès des ménages
GCU	Grands centres urbains
INSTAT	Institut National de la Statistique
MAP	Madagascar Action Plan
MFTPLS	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
PIB	Produit intérieur brut
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SCN	Système de comptabilité nationale
SIMPOC	Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants de l'IPEC
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Introduction

a. Contexte national général

Situation géographique et démographique

Troisième plus grande île du Monde, 587 000 km² de superficie, Madagascar se situe à 400 km de la côte sud-est de l'Afrique, dans la partie occidentale de l'océan Indien. Capitale et plus grande ville du pays, Antananarivo se trouve sur les hauts plateaux centraux avec une altitude de 1 200 m. Le relief du pays est composé d'une bande côtière étroite à l'est jusqu'au nord, de hauts plateaux du centre sud au centre nord, d'une zone de plateaux plus bas et de plaines à l'ouest. Le nord et le nord-ouest du pays ont un climat pluvieux pendant la période allant de novembre à mars. Sur la côte est, du nord-est au sud-est, règne un climat équatorial très humide.

Selon les projections effectuées par l'INSTAT à partir du plus récent Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 1993), la population malgache compterait 18,82 millions en 2007. Le rapport de masculinité est de 99%. Les enfants âgés de 15 ans ou moins représentent 47% de la population totale. En 2007, la densité de la population au niveau de l'ensemble du pays est de 32 habitants au kilomètre carré. Les Hauts-Plateaux, notamment Analamanga et Vakinankaratra, se distinguent par leur poids démographique, respectivement de 170 et de 99 habitants/km². Les régions de l'extrême Sud, du Sud-ouest, de l'Ouest et du Nord-Ouest sont les moins peuplées.

Education

La vision à long terme dans le domaine de l'éducation est d'avoir un système éducatif de normes internationales en termes de qualité et d'efficacité. Les objectifs sont d'améliorer le taux de scolarisation au moins au niveau de l'éducation fondamentale et le taux d'alphabétisation, et d'orienter l'enseignement aux compétences demandées sur le marché du travail. Ainsi, l'Etat a repris la gratuité de l'éducation primaire publique depuis 2003. De plus, il encourage les parents à envoyer leurs enfants à l'école par la distribution de kits scolaires et la mise en place progressive des cantines scolaires. Selon les résultats de l'Enquête périodique auprès des ménages de 2005 (EPM 2005), la population d'âge préscolaire (3 à 5 ans) constitue 9% de la population totale. La population scolarisable du niveau primaire (6 à 10 ans) est de 13%, la population scolarisable du niveau secondaire premier cycle (11 à 14 ans) est de 10% et celle du second cycle (15 à 17 ans) de 7% de la population totale. Selon la même source, le taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus est de 62,9%. La proportion d'alphabétisés est de l'ordre de 75,9% en milieu urbain contre 58,9% en milieu rural.

Santé

Avoir une population en bonne santé, telle est l'objectif à long terme de la nation pour contribuer au développement durable. L'assurance d'un accès aux services de santé de qualité, la résolution des problèmes de malnutrition et ceux liés aux maladies transmissibles,

en particulier la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA, l'accès à l'eau potable sont les principales préoccupations des intervenants. A titre indicatif, selon l'EDS de 2003-2004, le taux de couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois est passé de 36% en 2001 à plus de 63% en 2004. Le taux d'utilisation des méthodes de planning familial est de 15% en 2004. En ce qui concerne le taux de prévalence du VIH/SIDA, les enquêtes du Comité National de Lutte Contre le SIDA indiquent qu'il est passé de 1,1% en 2003 à 0,7% en 2007.

Pauvreté et inégalité

Le présent paragraphe se base sur les résultats de la série d'enquêtes périodiques auprès des ménages de 1993 à 2005.

La crise politique de 2002 avait frappé de plein fouet les ménages malgaches. Après cette crise, la situation s'est redressée: la pauvreté et l'inégalité sont en nette diminution. Le ratio de pauvreté a diminué à 66% en 2007 contre 80,7% en 2002. L'accès aux besoins essentiels reste, cependant, très faible. Ainsi, en termes de proportion, l'accès à l'eau contrôlée est passé de 17% en 1993 à plus de 19% en 1999 et à 40% en 2005. En ce qui concerne l'énergie, moins de 9,1% de la population ont accès à l'électricité en 1993. Cette proportion atteint plus de 13% en 2005. La différence des situations entre le milieu urbain et le milieu rural est criante. Si respectivement plus de 71% et 95% des grandes villes ont accès à l'électricité et à l'eau contrôlée en 2005, les proportions ne sont que de 3% et 32% en milieu rural.

Ce contexte global semble favoriser la mise au travail des enfants en dépit d'un certain nombre de dispositions prises par le Gouvernement de Madagascar pour protéger les droits des mineurs:

- en 1998, un premier plan national d'action est mis en œuvre, et un comité national de pilotage de la lutte contre le travail des enfants est mis en place (Comité directeur national);
- en 2000, la convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi fixé à 15 ans est ratifiée;
- en 2001, la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants est ratifiée;
- en 2004, Madagascar adopte un Plan national d'action, d'une durée de 15 ans, qui donne la priorité à l'élimination des pires formes de travail des enfants;
- en 2007, le pays adopte le Décret n° 2007-563 fixant les modalités d'application du Code du Travail concernant le travail des enfants, etc.

b. Justification de l'enquête

i. Situation globale du travail des enfants

Comme la plupart des pays de la région, Madagascar ne dispose pas d'informations statistiques exactes concernant les activités des enfants. Les définitions des objectifs, l'élaboration, la réalisation et le suivi des programmes d'activités ont été handicapés par ce problème. Les études ponctuelles sur le domaine se sont limitées à des études de cas (Enquête

emploi du projet MADIO en 1997, étude du BIT et de l'UNICEF sur les enfants victimes de l'exploitation en 2002, etc.). La seule enquête d'envergure nationale pouvant fournir des statistiques même sommaires sur le domaine est l'Enquête Permanente auprès des Ménages dont la dernière version a été réalisée en 2005. Les résultats ont montré que la proportion des enfants travailleurs de 6 à 17 ans est de 26,1%, soit près de 1 600 000 enfants. Les résultats descriptifs montrent les relations entre la pauvreté et le travail des enfants. L'incidence de ce fléau augmente de plus en plus au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage est faible. Les enfants sont généralement (94%) dans l'agriculture. Les services aux particuliers (dont les domestiques) et le commerce, surtout en milieu urbain, engagent respectivement 14% et 6% de l'ensemble des enfants économiquement occupés. Plus de 97% des enfants travailleurs sont dans le secteur informel et 92% ont le statut d'aide familiale non rémunérée.

En ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants, l'étude menée par le BIT et l'UNICEF dans les villes d'Antseranana, de Toliara et d'Antananarivo a montré l'importance du phénomène (OIT et UNICEF, 2002). Les principaux justificatifs donnés par des enfants enquêtés sont notamment l'abandon de l'école suite à la pauvreté, le désintéressement aux études et le désir d'avoir les moyens de satisfaire les propres besoins. Le basculement des enfants vers le commerce sexuel est déterminé principalement par quatre facteurs: les relations et contacts avec le milieu de la prostitution, l'attitude laxiste ou même complice de la communauté incluant les parents, l'accès facile de l'activité par les mineurs et la non-application des lois en vigueur.

ii. Institutions liées au travail des enfants

Le Plan national d'Action de lutte contre le travail des enfants (PNA) existe sous la direction du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales (MFPTLS) en collaboration technique et financière avec l'IPEC. Le Comité national de lutte contre le travail des enfants (CNLTE), mis en place en octobre 2004, est considéré comme le noyau du dispositif avec ses **antennes** régionales: les Comités régionaux de lutte contre le travail des enfants (CRLTE). Ses principales attributions consistent à coordonner et assurer l'exécution des actions menées dans le cadre de ce PNA. La priorité de ce programme est l'élimination des pires formes de travail des enfants (PFTE). Une cellule Prévention, abolition et contrôle du travail des enfants (PACTE) agit en tant que Secrétariat Exécutif du CNLTE. Plusieurs ministères et organes gouvernementaux sont impliqués directement dans le programme. Presque tous les ministères sont concernés, à savoir le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales travail, le Ministère de l'Education Nationale, le Secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique du Ministère de la justice, le Ministère de l'Intérieur et l'Institut National de la Statistique (INSTAT). Rattaché au Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (MECI), ce dernier assure la disponibilité des données sur les activités des enfants (Octobre 2007). A tout cela s'ajoutent les organismes et bailleurs de fonds internationaux qui ont accepté de participer au programme de lutte contre le travail des enfants à Madagascar.

c. Objectifs de l'enquête

La ratification des conventions internationales relatives au travail des enfants et l'adoption du Plan national d'action de lutte contre le travail des enfants marquent la volonté du gouvernement malgache d'éradiquer ce fléau sur le territoire national. La mise en place des structures institutionnelles telles que le CNLTE, la promulgation du décret relatif au travail des enfants et les études ponctuelles sur des cas ciblés constituent des étapes primordiales dans ce processus.

L'élaboration d'une base de données traitant spécifiquement les informations statistiques sur le travail des enfants est une étape incontournable pour faire l'état des lieux et suivre l'évolution de la situation du travail des enfants sur le terrain afin de mieux orienter les décisions des autorités sur les priorités des actions à mener. La recommandation de l'OIT n°190 de juin 1999 complétant la convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants va dans ce sens en stipulant que *«des informations détaillées et des données statistiques sur la nature et l'étendue du travail des enfants devraient être compilées et tenues à jour en vue d'établir les priorités de l'action nationale visant à abolir le travail des enfants et, en particulier, à interdire et éliminer ses pires formes et ce, de toute urgence»* et *«dans la mesure du possible, ces informations et données statistiques devraient comprendre des données ventilées par sexe, groupe d'âge, profession, branche d'activité économique, situation dans la profession, fréquentation scolaire et localisation géographique»*.

Ainsi, l'objectif de cette ENTE 2007 est double:

- générer des informations statistiques sur les activités exercées par les enfants (scolarisation, activités économiques et non économiques) et
- entamer le processus de création d'une base de données contenant à la fois des données quantitatives et qualitatives.

Ces informations permettraient de déterminer l'ampleur du travail des enfants et de sa répartition par secteur d'activités ou par région, d'identifier les causes du travail des enfants et les conséquences sur le développement physique et intellectuel des enfants et de susciter la sensibilisation de la population sur ces questions.

L'enquête appréhende non seulement les activités économiques des enfants mais aussi les activités non économiques, notamment les tâches ménagères. Elle est capable de distinguer les différentes formes de travail des enfants: les pires formes de travail des enfants, les travaux dommageables, les travaux dangereux et les travaux légers tels qu'ils sont définis dans les conventions internationales et les textes législatifs nationaux.

d. Organisation du rapport

Le présent rapport contient au chapitre 1 la méthodologie et la collecte de données. Ce chapitre détaille l'approche utilisée et les fiabilités des résultats. Le chapitre 2 présente les caractéristiques de la population répondante. Le Chapitre 3 décrit les concepts et définitions

relatifs au travail des enfants. Ces 3 premiers chapitres permettront aux lecteurs de circonscrire et de comprendre les possibilités d'utilisation des données et leurs limites. Les chapitres 4 et 5 développent les résultats sur les activités exercées par les enfants en général et l'ampleur et les caractéristiques du travail des enfants à abolir. En ce qui concerne les causes, les conséquences et les liens entre le travail et les autres activités et conditions de vies des ménages, ils seront analysés d'une façon approfondie aux chapitres 6 et 7. Le rapport se termine par la conclusion et les recommandations en termes statistiques.

Chapitre 1: Méthodologie et collecte des données

1.1. Portée et couverture de l'ENTE 2007

L'Enquête nationale sur le travail des enfants en 2007 a été une enquête par échantillonnage auprès de 8 316 ménages repartis dans 462 localités. Ces ménages et ces localités ont été choisis d'une façon aléatoire au niveau des 22 régions et selon les milieux urbain et rural. Ainsi, en appliquant une formule simplifiée d'un tirage aléatoire simple, la précision des indicateurs de proportion au niveau national serait de 1,07%. La présente enquête couvre les informations sur les conditions de vie de ménages telles que la structure démographique, les fréquentations scolaires, les niveaux d'instruction, les caractéristiques de l'habitat, les avoirs possédés... Les questions sur les activités des membres du ménage, en particulier ceux des enfants âgés de 5 à 17 ans, ont été posées auprès du chef de ménages et à chacun des enfants considérés. Ainsi, on a pu collecter des informations sur les différentes formes de travail des enfants (enfants économiquement actifs, les travaux dommageables ou le travail des enfants à abolir) et une grande partie des pires formes de travail des enfants (les travaux dangereux, l'emploi en tant que domestique, les travaux en milieu insalubre, etc. selon la législation nationale). Le questionnaire utilisé a aussi permis de disposer des informations sur les cas susceptibles d'être classés comme faisant partie de la traite des enfants.

Pour des raisons de faisabilité technique, les questions sur l'esclavage, l'exploitation sexuelle, la prostitution, le trafic de stupéfiant ont été évitées lors des interviews. Par ailleurs, comme il s'agit d'une enquête auprès des ménages, les enfants de la rue ne sont pas pris en compte du fait qu'ils vivent et dorment dans la rue et par conséquent n'appartiennent à aucun ménage.

1.2. Questionnaire

Le questionnaire ENTE 2007 de Madagascar s'est inspiré des questionnaires ENTE déjà utilisés dans les pays africains tels que la Côte d'Ivoire et le Mali. Les sections sur la démographie et le logement, ainsi que les modalités des questions sur l'emploi ont été adaptés au contexte national et aux classifications internationales. De plus, le questionnaire a été traduit dans la langue nationale (le malgache).

Le questionnaire ENTE-Madagascar comprend trois parties:

- le questionnaire adulte adressé au membre le plus informé du ménage; il porte sur les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des membres du ménage (composition et caractéristiques démographiques des membres du ménage, éducation et statut d'activité des personnes de 5 ans et plus et perception des adultes sur les enfants travailleurs);

- le questionnaire ménage adressé au membre le mieux informé du ménage sur le statut socioéconomique du ménage, les caractéristiques du logement et du ménage; et
- le questionnaire enfant adressé à chaque enfant de 5 à 17 ans; il est composé de plusieurs sections: éducation, statut d'activité, activités ménagères, questions de sécurité et de santé. Cette troisième partie du questionnaire a permis également de collecter les informations sur la traite des enfants liée à l'activité économique.

1.3. Echantillonnage

Les principes régissant l'échantillonnage sont de deux ordres. Tout d'abord, l'échantillon doit être représentatif de la population entière. Ensuite il doit permettre d'extrapoler des inférences de l'échantillon à la population plus large, dans des marges d'erreur connues et acceptables. L'échantillonnage doit tenir compte non seulement de l'objectif principal de l'enquête (variables d'intérêt), des informations préalables disponibles, des conditions de précision et de validité des estimations mais aussi des contraintes humaines, organisationnelles et financières.

L'objectif principal de l'Enquête nationale sur le travail des enfants à Madagascar (ENTE 2007) consiste à fournir des informations statistiques visant à mesurer l'incidence du travail des enfants. Les résultats doivent être valides au niveau national, au niveau des 22 régions et au niveau du milieu urbain et rural. L'échantillon doit être ainsi représentatif de la population d'enfants susceptibles de travailler dans les 44 strates considérées (22 régions et milieu urbain-rural). Les variables «région» et «milieu de résidence» constituent des variables de stratification bien adaptées compte tenu des spécificités économiques, sociales et même culturelles influençant fortement le travail des enfants.

La méthode de tirage, la taille et la structure de l'échantillon ont été choisies de façon à réduire l'erreur totale due à la variance et au biais dans les estimations résultantes tout en minimisant les coûts inhérents à la collecte des données. Outre les problèmes théoriques à résoudre, des problèmes d'ordre pratique, notamment les questions d'accessibilité et d'insécurité ont été considérées dans les démarches.

Dans le but d'optimiser le rapport qualité/prix de l'enquête et compte tenu de la disponibilité des informations de base, un plan de sondage aréolaire à deux degrés a été retenu. L'échantillonnage est effectué en plusieurs étapes:

- au premier degré, un tirage de localités d'enquête correspondant, sur le plan administratif, au niveau des *fokontany* actuels;
- éventuellement une segmentation de cette localité et un tirage d'un segment;
- un tirage aléatoire systématique de ménages à l'intérieur du *fokontany* ou du segment.

Le tirage des segments d'enquête suit un plan de sondage stratifié à probabilité inégale. Ce choix d'échantillon non autopondéré a été pris vu que l'importance des variabilités de l'incidence et la structure du travail des enfants selon les régions pourrait avoir

un effet suffisamment élevé sur les précisions des estimateurs. De plus, les frais de transport et les conditions de travail des enquêteurs, donc les coûts de collecte de données varient considérablement d'une région à une autre.

La détermination de la taille de l'échantillon doit tenir compte de la précision de l'échantillonnage et des contraintes de ressources et d'organisation (budget, contrôle et supervision, et durée de l'enquête, etc.). La variable sur le statut du travail (actif occupé ou non) des enfants de 5 à 17 ans a été retenue comme variable d'échantillonnage vu que l'objectif principal de l'enquête est de déterminer l'incidence du travail des enfants. La méthode des "échantillons optimaux" sous contrainte de coût permet de déterminer la distribution de ce premier échantillon dans les 44 strates, soit:

$$n_h = \frac{\frac{N_h S_h}{\sqrt{C_h}}}{\sum_{s=1}^{44} \frac{N_s S_s}{\sqrt{C_s}}} n$$

où n_h est la taille de l'échantillon dans la strate h

n est la taille de l'échantillon

N_h est l'effectif des enfants de 5 à 17 ans dans la strate h selon les résultats de l'Enquête Prioritaire de Madagascar de 2005 (EPM 2005)

S_h est l'erreur type de la variable sur le statut vis-à-vis du travail des enfants dans la strate h selon les résultats de l'EPM 2005

C_h est le coût relatif de transport dans la strate h (Antananarivo est pris comme numéraire puisque le recrutement de la quasi-totalité des équipes de collecte de données a été effectué à Antananarivo).

Le nombre de ménages à enquêter par segment est fixé à 18. Les nombres de population cible (enfants de 5 à 17 ans) dans chaque strate sont estimés à partir des nombres moyens d'enfants par ménage et par strate issus de l'EPM 2005. Ainsi, le nombre d'enfants minimum obtenu est de 152 dans la région d'Analanjirifo en milieu urbain, qui est jugé suffisant pour sortir des résultats au niveau des strates compte tenu de la faible variabilité de la situation des enfants dans cette région en termes de statut dans l'activité. Cette technique d'échantillonnage a permis de trouver un échantillon avec la structure telle qu'elle est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 1: Structure de l'Echantillon de l'Enquête nationale sur le travail des enfants à Madagascar (ENTE 2007)

REGION	Urbain		Rural		Ensemble				
	Segments	Ménages	Enfants 5 à 17 ans	Segments	Ménages	Enfants 5 à 17 ans	Segments	Ménages	Enfants 5 à 17 ans
ANALAMANGA	41	738	1 123	21	378	659	62	1 116	1 782
VAKINANKARATRA	17	306	545	20	360	800	37	666	1 345
ITASY	9	162	297	20	360	638	29	522	935
BONGOLAVA	6	108	175	5	90	151	11	198	326
MAHATSIATRA AMBONY	13	234	381	18	324	549	31	558	930
AMORON'I MANIA	6	108	260	9	162	332	15	270	592
VATOVAVY-FITOVINANY	13	234	443	18	324	670	31	558	1 113
IHOROMBE	6	108	278	5	90	202	11	198	480
ATSIMO-ATSINANANA	6	108	200	11	198	325	17	306	525
ATSINANANA	15	270	400	10	180	359	25	450	759
ANALANJIROFO	6	108	196	7	126	291	13	234	487
ALAOIRA-MANGORO	6	108	176	12	216	374	18	324	550
BOENY	13	234	385	7	126	258	20	360	643
SOFIA	6	108	225	5	90	198	11	198	423
BETSIBOKA	6	108	216	8	144	345	14	252	561
MELAKY	6	108	181	5	90	137	11	198	318
ATSIMO-ANDREFANA	13	234	323	20	360	567	33	594	890
ANDROY	6	108	308	4	72	113	10	180	421
ANOSY	11	198	385	8	144	235	19	342	620
MENABE	6	108	148	4	72	76	10	180	224
DIANA	13	234	298	8	144	189	21	378	487
SAVA	6	108	149	7	126	189	13	234	338
Total	230	4 140	7 092	232	4 176	7 657	462	8 316	14 749

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Pour le tirage des segments au premier degré, les segments (fokontany) ont été tirés avec des probabilités inégales proportionnelles à la taille de la population selon les projections pour l'année 2007. Puis, on a procédé à des tirages systématiques pour sélectionner les ménages à enquêter dans chaque segment en suivant les étapes suivantes:

- Une fois les localités d'enquête déterminées, le premier travail de l'équipe de terrain est le *dénombrement*. Les principaux objectifs de la phase de dénombrement sont de:
 - o élaborer la base de sondage pour le tirage des ménages de l'échantillon;
 - o établir le plan détaillé de la zone de dénombrement afin de faciliter le déroulement de l'enquête; et
 - o sensibiliser la population par un premier contact.
- Lorsqu'une estimation de la population de la localité donne plus de 300 toits, l'équipe procède à la segmentation, c'est-à-dire en un découpage de la zone en sous-zones de 200 ménages au moins et de 300 au plus. Ensuite, on fait un tirage aléatoire d'un segment qui fera l'objet d'un dénombrement intégral.

1.4. Enquête pilote

L'Enquête pilote a comme objectif l'application sur le terrain de tout le système d'enquête dans le contexte malgache. Plus précisément, il s'agit de tester, de corriger éventuellement et de familiariser l'équipe centrale sur les instruments de collecte, de saisie et d'apurement des données. Elle a débuté par la formation des agents de terrain le 13 juillet et s'est achevée avec le traitement des données le 17 août 2007.

Déroulement de la collecte des données

Le choix des trois zones pour l'exécution du test sur le terrain n'a pas été purement aléatoire. En effet, il ne s'agit pas de sortir des indicateurs représentatifs à un niveau quelconque à partir des données collectées, mais de simuler toutes les étapes de la collecte de données proprement dite.

Tableau 2: Listes des localités retenues pendant l'enquête pilote

Région	District	Commune	Nom de la localité
Analamanga	Antananarivo Renivohitra	Antananarivo Renivohitra	Andranomanalina
Analamanga	Andramasina	Alatsinainy Bakaro	Alatsinainy Bakaro Centre
Itasy	Miarinarivo	Miarinarivo	Atsinanan'ny Hopitaly

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Andranomanalina est un quartier de la Capitale où la majorité de la population est constituée de ménages des couches les plus défavorisées. Les enfants peuvent, soit fréquenter l'école, soit subvenir en partie aux besoins de la famille par de petits boulots, ou travailler après l'école. Alatsinainy Bakaro est une commune située à 65 kilomètres d'Antananarivo. Les ménages y vivent, en grande partie, de l'agriculture: riz, pomme de terre, etc. Il existe quelques écoles primaires et un collège d'enseignement général. Miarinarivo est un chef-lieu

de district, à 90 kilomètres d'Antananarivo. Sa population vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. On y trouve des écoles primaires, des établissements d'enseignement secondaire (publics et privés) et un lycée. Les résultats de l'enquête pilote ont permis de finaliser les questionnaires pour l'enquête principale.

1.5. Enquête principale

Formation des agents de terrain

L'objectif de la formation est de rendre uniforme le niveau de compréhension et d'appréhension des différents concepts et définitions, de l'organisation et des questionnaires relatifs à la mise en œuvre de l'enquête pour l'ensemble des agents de terrain: les responsables d'enquête, les superviseurs, les contrôleurs et les enquêteurs.

La formation des agents de terrain s'est effectuée en deux phases; une phase de préformation (2 - 3 octobre 2007) et une phase de formation approfondie (8 - 11 octobre 2007). La phase de préformation a pour but de pouvoir sélectionner les agents de terrain pour effectuer effectivement la collecte de données. Lors de la préformation, tous les concepts et définitions, l'organisation et les différentes sections du questionnaire sont présentés mais de façon assez condensée sans avoir oublié le fait qu'il s'agit d'une enquête particulière assez délicate concernant le travail des enfants à Madagascar. En effet, la préformation n'a duré que deux jours dont l'après midi de la deuxième journée a été occupé par le test de sélection. Ainsi, les agents de terrain ont été sélectionnés sur la base de leur capacité à appréhender de façon rapide les différents concepts techniques relatifs à l'enquête ENTE 2007.

Ensuite, 145 agents de terrains ont été admis pour suivre la formation principale qui s'est déroulée en quatre jours. Ont été exposés lors de cette formation principale les mêmes thématiques sur les concepts et définitions, l'organisation et les sections du questionnaire que lors de la préformation, mais cette fois avec beaucoup plus d'insistance sur les détails.

Collecte des données

La collecte de données a effectivement débuté le 26 octobre 2007 avec le départ des équipes formées à Antananarivo. Elle s'est terminée le 26 décembre 2007 (date de dernière remise de questionnaires par les équipes) pour les équipes partant d'Antananarivo et la première semaine de janvier 2008 pour les équipes recrutées localement. Dans l'ensemble, la collecte des données s'est bien déroulée. Aucun incident majeur n'est à déplorer. Après la collecte des données, les questionnaires ont été codifiés, corrigés manuellement puis saisis.

Codification des questionnaires

Le questionnaire a été établi de telle sorte que la majeure partie de la codification soit effectuée par l'enquêteur lors de l'interview. Les différentes modalités de réponse sont

incluses dans le questionnaire. Par exemple: oui=1, non=2. Cependant, pour certaines questions où les modalités utilisent une nomenclature appropriée, la codification se fait en deux étapes. Trois types d'informations collectées sur le terrain nécessitaient des codifications a posteriori, à savoir:

- Activités
- Produits
- Professions

Lors de l'interview, l'enquêteur essaie de mettre sur le papier la description la plus précise possible de l'information à capter. La seconde étape de la codification consiste en la transcription des informations en utilisant les nomenclatures utilisées par l'INSTAT. La nomenclature des activités et des produits utilisée pour cette enquête sur le travail des enfants est celle de l'édition de juillet 2005 établie par la Direction des Synthèses Economiques de l'INSTAT, basée sur la nomenclature de l'AFRISTAT.

Saisie informatique des données

Après contrôle et vérification des questionnaires par les agents superviseurs, la saisie des données de l'ENTE 2007 a commencé le 05 décembre 2007. Le logiciel de masque de saisie est le CsPRO qui a pour avantages:

- sa spécificité pour les enquêtes à grandes dimensions comme les Enquête auprès des Ménages;
- sa facilité de manipulation, permettant à la fois le contrôle et la vérification de cohérence à l'intérieur du questionnaire;
- ses capacités en termes de nombre et de types de variables;
- sa simplicité pour l'exportation des données Cs PRO sous format STATA, qui est le logiciel d'analyse et de traitement utilisé par la Direction des Statistiques des Ménages de l'INSTAT.

Il y a également le fait que les fichiers de données peuvent être compressés et n'occupent pas de mémoire car ce sont plutôt des fichiers de types texte malgré la longueur des variables utilisées et le nombre important d'enregistrements.

L'étape de la saisie des questionnaires de l'ENTE 2007 s'est terminée à la date du 06 février 2008. Les fichiers ont ensuite été fusionnés puis le fichier final exporté vers STATA pour le programme d'apurement des données.

1.6. Structure de l'échantillon et pondération des données

Remplacement des ménages

Un ménage défaillant a été remplacé par celui qui le suit sur la feuille de dénombrement. Si ce dernier est aussi défaillant, alors c'est le ménage qui vient avant le premier ménage défaillant, dans la même liste, qui le remplace. On refait cette procédure

jusqu'à ce qu'on obtienne un ménage répondant. L'hypothèse par laquelle se base cette procédure est que les ménages voisins se ressemblent plus que les ménages distants en ce qui concerne les conditions économiques et sociales de vie.

Tableau 3: Type de ménage (urbain rural ensemble)

Type de ménage	GCU	CUS	Rural	Total	Proportion
Ménage issu du tirage aléatoire	1 120	2 776	4 044	7 941	95,4
Ménage remplaçant suite à un refus	41	125	89	255	3,1
Ménage remplaçant suite à une absence	22	9	24	55	0,7
Ménage remplaçant suite à une autre raison	22	24	19	65	0,8
Total	1 206	2 934	4 176	8 316	100,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Pondération des données

Les inverses des probabilités de tirage respectives des unités d'enquête constituent le système de pondération ou facteur d'extrapolation utilisé lors des traitements et analyses des données de l'ENTE 2007. Le rapport de 27,6 entre le poids minimal et le poids maximal est dû au fait que la délimitation des zones de dénombrement (ZD) date de 1993 (le plus récent RGPH). Il est alors fort probable que les évolutions des effectifs des populations des différentes ZD présentent des divergences assez nettes.

Tableau 4: Distribution des pondérations

MILIEU	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane
Urbain	62,7	1 209,8	236,9	169,2
Rural	89,7	1 732,9	657,8	553,4
Total	62,7	1 732,9	448,3	343,4

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Les 18 ménages sélectionnés par segment représentent d'une façon équiprobable les N ménages du segment tiré. Ce segment représente tous les segments de la ZD avec une probabilité proportionnelle à l'estimation des tailles des segments. Au cas où il n'y a qu'un seul segment, cette dernière probabilité est 1.

La formulation mathématique de la pondération est:

$$Poids_{m,(g,z),s} = \frac{N_{(g,z),s}}{18} \times \frac{T_{z,s}}{T_{(g,z),s}} \times \frac{n_{z,s}}{Z_s} \times \frac{P_{.,s}}{P_{z,s}}$$

où:

m = numéro du ménage donné

(g,z) = segment, de la ZD z, où le ménage m se trouve

z = ZD où (g,z) est tiré (s'il n'y a qu'un seul segment (g,z) se confond à z)

s = Strate où z est tiré (22 régions en croisement aux 2 milieux: urbain et rural)

T_{z,s} = Nombre de toits de la ZD z de la strate s

T_{(g,z),s} = Nombre de toits du segment g de la ZD z de la strate s

$n_{z,s}$ = Nombre de ZD à visiter de la strate s dans l'échantillon

$P_{z,s}$ = Taille en termes de ménage de la ZD z de la strate s

$P_{.,s}$ = Taille en termes de ménage de la strate s (c'est-à-dire la somme des $P_{z,s}$ dans la strate s)

Fiabilité des estimations

Une des manières de connaître les précisions respectives des résultats d'une enquête statistique est de calculer les coefficients de variation et les effets d'échantillonnage. Pour plus de clarté, il a été choisi de présenter quelques estimations par leurs intervalles de confiance.

Tableau 5: Population de 0 à 17 ans, par région et sexe

	Garçons		%	Filles		%	Ensemble		%
	Borne inférieure à 95%	Borne supérieure à 95%		Borne inférieure à 95%	Borne supérieure à 95%		Borne inférieure à 95%	Borne supérieure à 95%	
Analamanga	523 398	698 830	12,4	506 367	685 123	12,7	1 036 690	1 377 027	12,6
Vakinankaratra	352 547	503 920	8,7	327 500	502 869	8,9	688 235	998 600	8,8
Itasy	145 521	227 514	3,8	137 359	205 837	3,7	286 186	430 045	3,7
Bongolava	67 423	162 255	2,3	78 617	163 270	2,6	146 624	324 941	2,5
Mahatsiatra Ambony	178 037	289 381	4,7	183 986	295 968	5,1	366 267	581 105	4,9
Amoron'i Mania	185 890	306 158	5,0	170 453	292 777	5,0	364 328	590 950	5,0
Vatovavy Fitovinany	233 597	349 415	5,9	216 059	330 147	5,8	462 014	667 203	5,9
Ihorombe	84 813	174 386	2,6	57 778	131 624	2,0	142 810	305 790	2,3
Atsimo Atsinanana	165 746	266 827	4,4	160 326	280 183	4,7	330 955	542 127	4,5
Atsinanana	271 993	441 307	7,2	308 942	441 240	8,0	586 634	876 847	7,6
Analanjirifo	189 695	277 173	4,7	218 877	304 747	5,6	415 056	575 436	5,2
Alaotra Mangoro	125 614	181 497	3,1	119 179	174 868	3,1	250 408	350 749	3,1
Boeny	125 868	306 765	4,4	124 219	312 708	4,7	251 379	618 181	4,5
Sofia	215 239	307 720	5,3	188 988	242 120	4,6	412 961	541 106	5,0
Betsiboka	89 655	140 316	2,3	83 868	131 400	2,3	179 063	266 175	2,3
Melaky	62 358	107 600	1,8	44 250	85 059	1,4	107 338	191 930	1,6
Atsimo Andrefana	199 351	341 820	5,5	184 020	334 023	5,5	388 077	671 138	5,5
Androy	79 942	132 815	2,3	77 999	108 786	2,0	161 213	238 329	2,1
Anosy	82 242	170 931	2,6	73 683	137 628	2,3	159 414	305 070	2,4
Menabe	112 118	161 152	2,8	82 397	189 452	2,9	200 496	344 623	2,8
DIANA	130 519	256 386	3,9	120 320	205 082	3,5	256 903	455 405	3,7
SAVA	168 262	256 920	4,3	134 525	199 650	3,6	314 157	445 200	4,0
Total	4 665 496	5 185 419	100,0	4 424 360	4 929 909	100,0	9 116 337	10 100 000	100,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

On ne peut pas démontrer d'une façon incontestable que les résultats d'une ou plusieurs enquêtes soient la situation exacte sur le terrain. Malgré cela, le fait d'obtenir des valeurs estimées, d'une grandeur structurelle, comparables à partir de plusieurs enquêtes indépendantes permet d'affirmer que ces chiffres reflètent la réalité. Ainsi, quelques résultats obtenus de l'ENTE 2007 ont été comparés avec ceux de l'EPM 2005.

Tableau 6: Comparaison des niveaux d'instruction entre ENTE 2007 et EPM 2005 selon le milieu de résidence

Unité: en %

Milieu	Urbain		Rural		Ensemble	
	ENTE 2007	EPM 2005	ENTE 2007	EPM 2005	ENTE 2007	EPM 2005
Sans instruction	20,8	23,8	31,6	36,7	28,8	33,8
Primaire	43,3	47,4	54,4	54,0	51,5	52,5
Secondaire	28,6	21,7	12,6	8,3	16,8	11,2
Supérieur	7,4	7,2	1,4	1,0	3,0	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 7: Comparaison du taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus selon le milieu de résidence entre ENTE 2007 et EPM 2005.

Unité: en %

Milieu	Urbain	Rural	Ensemble
ENTE 2007	79,1	58,7	64,2
EPM 2005	75,9	58,9	62,9

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

1.7. Enseignements tirés de l'ENTE 2007 et améliorations futures

Périodicité des enquêtes sur le travail des enfants

Pour un meilleur suivi des évolutions du travail des enfants à Madagascar, nous proposons une mise à jour de la base de données ENTE tous les 2 ans. Il est envisageable de coupler l'ENTE à d'autres enquêtes auprès des ménages. Il est aussi possible d'introduire un questionnaire très allégé de l'ENTE auprès des ménages systématiquement sélectionnés au cours du dénombrement du prochain Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

Programmation des activités de l'enquête

L'accord entre l'IPEC et l'INSTAT a été conclu le 30 mai 2007. Afin de pouvoir mieux capter la fréquentation scolaire des enfants, la collecte des données n'a pu être entamée qu'une cinquantaine de jours après la rentrée scolaire de septembre 2007 (période après laquelle les effectifs dans les écoles sont plus ou moins stables). Pour les futures ENTE, la programmation du début de la collecte des données devrait se faire au mois d'avril. Cela permettra d'éviter la période de pluie pendant laquelle il est difficile d'accéder les localités rurales à Madagascar.

Amélioration de la saisie des données

On a constaté que le logiciel de saisie et de traitement des données Cs Pro est limité dans certaines options, par exemple la sauvegarde d'un enregistrement partiel. La perte des données en cas de coupure de courant au moment de la saisie était un problème majeur pour les opérateurs de saisie.

L'objectif pour le futur projet est d'étudier profondément et d'utiliser au maximum la performance du logiciel, sa force et sa faiblesse, pour avoir une manipulation simple, claire, et une automatisation de certaines fonctionnalités concernant les opérateurs de saisie.

Il faudrait envisager également:

- la possibilité de saisie contrôlée (suivant les fourchettes ou modalité de réponse, les sauts,..)
- la possibilité de test inter-champ (pour voir la cohérence entre deux ou plusieurs variables), etc.

Echantillon et supervision de l'enquête

Afin d'améliorer les précisions des indicateurs, notamment pour les statistiques détaillées au niveau des régions, il est préférable d'augmenter la taille de l'échantillon jusqu'à 12 000 ménages ou plus. En effet, cela permettra d'augmenter la probabilité d'obtenir un échantillon plus étendu d'enfants âgés de 5 à 17 ans. Il en est de même pour le sous échantillon d'enfants économiquement actifs, d'enfants déplacés et ceux victimes de pires formes de travail des enfants. Par ailleurs, pour rehausser la fiabilité des données, la fréquence des supervisions et les ressources humaines pour ces prévisions devrait être augmentée. Cet élargissement de l'échantillon et l'augmentation des supervisions dépendront des ressources financières et/ou temporelles disponibles.

Chapitre 2. Caractéristiques de la population répondante

Ce chapitre a pour objectif d'étudier les aspects démographiques et économiques de la population malgache. Un accent particulier est mis sur le groupe des enfants de 5 à 17 ans. On essaie de dégager les disparités entre les garçons et filles, ainsi que celles relatives au milieu de résidence (urbain et rural).

2.1. Composition de la population

Tableau 8: Répartition de la population selon l'âge et le sexe

Age	Total		Hommes		Femmes	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
0-4 ans	2 943 886	15,9	1 509 295	16,3	1 434 591	15,4
5-9 ans	2 902 726	15,6	1 464 026	15,8	1 438 700	15,5
10-14 ans	2 548 465	13,7	1 343 695	14,5	1 204 770	13,0
15-19 ans	2 017 914	10,9	987 551	10,6	1 030 363	11,1
20-24 ans	1 444 921	7,8	664 656	7,2	780 265	8,4
25-29 ans	1 194 493	6,4	540 297	5,8	654 196	7,0
30-34 ans	1 139 126	6,1	533 520	5,8	605 606	6,5
35-39 ans	1 063 916	5,7	510 483	5,5	553 433	6,0
40-44 ans	872 428	4,7	430 980	4,6	441 448	4,8
45-49 ans	797 164	4,3	403 138	4,3	394 026	4,2
50-54 ans	589 307	3,2	315 202	3,4	274 105	3,0
55-59 ans	364 461	2,0	206 900	2,2	157 561	1,7
60-64 ans	253 191	1,4	137 228	1,5	115 963	1,2
65-69 ans	155 296	0,8	75 702	0,8	79 594	0,9
70-74 ans	116 732	0,6	64 528	0,7	52 204	0,6
75-79 ans	83 394	0,4	47 093	0,5	36 301	0,4
80 ans et +	74 382	0,4	39 121	0,4	35 261	0,4
Total	18 561 802	100	9 273 415	100	9 288 387	100

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

L'effectif total de la population est estimé à 18,5 millions d'habitants lors de l'ENTE 2007. Au seuil de 95%, cet effectif est compris entre 17,7 et 19,4 millions. Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est de 99,9. Ce ratio est de 94,6 en milieu urbain et de 101,7 en milieu rural. En d'autres termes, il y a plus de femmes que d'hommes en milieu urbain, alors que le contraire se produit en milieu rural. C'est une population relativement jeune, puisque l'âge moyen est de 21,6 ans.

La proportion d'enfants de 5 à 17 ans est de 36,0%, dont 36,9% chez les garçons et 35,0% chez les filles. Ces proportions sont plus élevées en milieu rural, avec une différence de 1,3 point par rapport au milieu urbain.

Tableau 9: Proportion d'individus âgés de 5 à 17 ans, par sexe et milieu de résidence

<i>Unité: %.</i>			
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Garçons	35,8	37,3	36,9
Filles	34,2	35,2	35,0
Ensemble	35,0	36,2	35,9

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

74,9% de la population vivent en milieu rural, contre 25,1% en milieu urbain. La proportion d'individus vivant en milieu urbain est légèrement différente selon le sexe: 24,4% chez les hommes, contre 25,8% chez les femmes. La présence de la Capitale et l'importance du nombre d'agglomérations dans la région d'Analamanga mettent cette région au premier plan en termes de population vivant en milieu urbain par rapport à l'ensemble de sa population (41,9%). Par contre, les quatre régions d'Itasy, Atsimo Atsinanana, Vatovavy Fitovinany et Sava enregistrent les plus faibles proportions. Pour cette dernière, moins de 11% de sa population habitent en zone urbaine alors que pour les trois autres, cette proportion tourne autour de celle de la région Atsimo Antsinanana (11,5%).

Tableau 10: Proportion de la population vivant en milieu urbain par région et sexe

<i>Unité: %</i>			
Région	Hommes	Femmes	Ensemble
ANALAMANGA	40,4	43,5	41,9
VAKINANKARATRA	22,8	23,2	23,0
ITASY	11,6	11,8	11,7
BONGOLAVA	13,6	14,9	14,2
MAHATSIATRA AMBONY	26,8	28,0	27,4
AMORON'I MANIA	21,7	24,6	23,1
VATOVAVY-FITOVINANY	11,5	11,3	11,4
IHOROMBE	23,6	26,6	24,9
ATSIMO-ATSINANANA	12,7	10,4	11,5
ATSINANANA	33,4	34,4	34,0
ANALANJIROFO	21,5	20,5	21,0
ALAO TRA-MANGORO	15,7	17,0	16,4
BOENY	38,3	38,5	38,4
SOFIA	20,2	22,9	21,5
BETSIBOKA	13,3	14,2	13,7
MELAKY	29,0	32,1	30,4
ATSIMO-ANDREFANA	13,8	14,8	14,3
ANDROY	45,7	45,2	45,5
ANOSY	23,6	24,8	24,2
MENABE	29,2	30,9	30,1
DIANA	30,9	32,1	31,5
SAVA	10,0	11,3	10,7
Ensemble	24,5	25,8	25,2

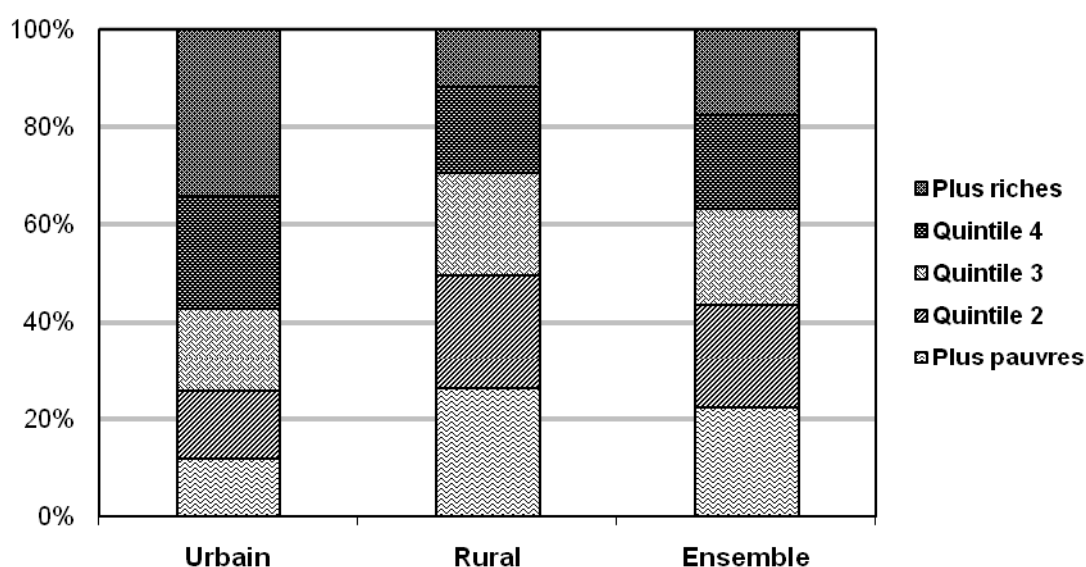
Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

2.2. Caractéristiques économiques des ménages

Dans le cadre de notre analyse, le niveau de vie des ménages est appréhendé par le niveau de dépenses mensuelles déclaré par le ménage. Nous avons corrigé les montants obtenus par des déflateurs régionaux afin de prendre en compte les disparités géographiques en matière de prix. L'indicateur utilisé est le quintile suivant ces montants. Ainsi, le quintile 1 représente les 20% les plus pauvres, ..., le quintile 5 comprend les 20% les plus riches. Soulignons que ce sont les individus qui se répartissent en cinq groupes de 20% chacun, et non les ménages.

Les régions de Vatovinany et d'Analanjirifo comptent plus de 40% de leur population dans le quintile 1. En d'autres termes, ces régions sont parmi les plus pauvres. De l'autre côté, une forte proportion, près de 43% de la population de la région d'Analamanga apparaît dans le quintile des plus riches.

Graphique 1: Répartition des ménages selon le quintile des dépenses par milieu de résidence



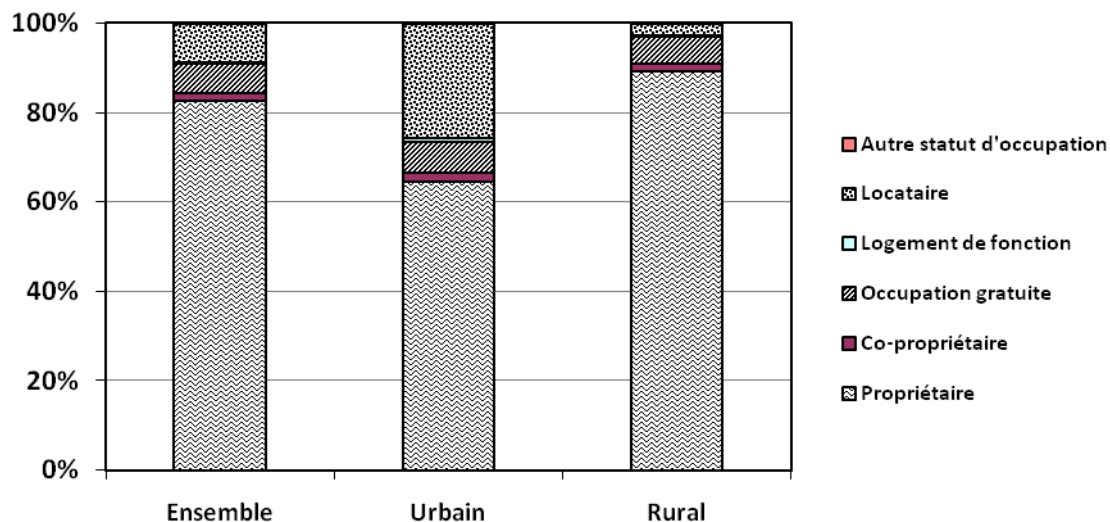
Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Le niveau de vie reste meilleur en milieu urbain, par rapport au milieu rural. En effet, si le milieu urbain compte près des deux-tiers de sa population parmi les deux quintiles supérieurs (les plus riches), cette proportion tombe à un tiers pour la population du milieu rural. On remarque que le quintile des plus pauvres représente 26% de la population dans les campagnes.

Le statut d'occupation des logements constitue un autre élément des conditions de vie. Près de 90% des ménages ruraux sont propriétaires de leur logement. Mentionnons cependant que cette proportion ne prend pas en compte les éléments de confort: matériaux utilisés, infrastructures utilisées, ... Par ailleurs, nous remarquons une assez forte proportion de

ménages urbains, de l'ordre de 27%, qui sont locataires. Ceci peut aggraver des situations de précarité au niveau des ménages, à cause de hausses éventuelles du loyer en milieu urbain.

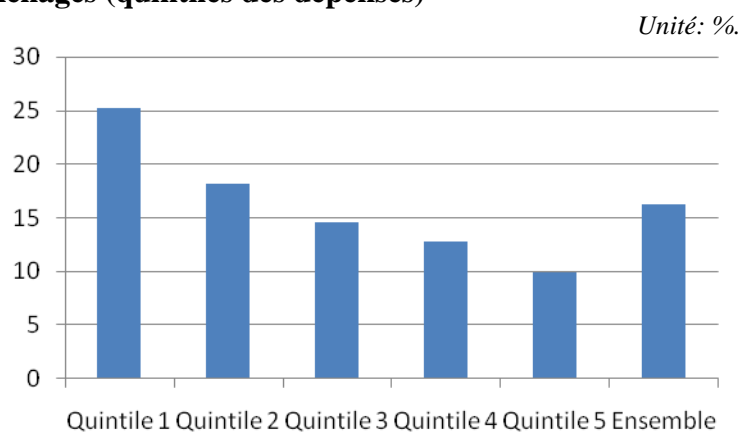
Graphique 2: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement, par milieu de résidence



Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Avec un adulte en moins, les ménages dirigés par des femmes représentent généralement un groupe vulnérable dans le contexte malgache. Au niveau national, 16% des ménages sont dans cette situation. La proportion est relativement élevée dans les régions d'Atsimo Atsinanana et de Diana, où elle frôle les 25%. Cette catégorie de ménages est, en moyenne, plus pauvre que les autres ménages. En fait, vu selon le niveau des dépenses, la proportion de ménages gérés par les femmes augmente à mesure que l'on s'intéresse aux quintiles des plus pauvres, passant de 10% à plus de 20%.

Graphique 3: Proportion de ménages dirigés par des femmes suivant les niveaux de vie des ménages (quintiles des dépenses)



Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

2.3. Caractéristiques des ménages en matière d'éducation

2.3.1. Structure des ménages

La taille moyenne des ménages malgaches varie de 4 à 6 personnes entre les régions. Dans l'ensemble, elle est de 5 personnes. La taille moyenne des ménages est particulièrement élevée dans la région de l'Ihorombe avec 6 personnes par ménage. En fait, pour cette région, plus de 25% des ménages se situent à plus de 8 membres par ménage. La plus forte proportion des ménages ayant plus de 10 personnes se rencontre aussi dans cette région de l'Ihorombe. Par contre, les régions comme Menabe et Diana n'affichent qu'une taille moyenne des ménages de 4 personnes environ. Pour ces deux régions, un peu moins de 40% des ménages se trouvent dans la tranche des ménages ayant entre 2 ou 3 personnes. Cette étude révèle que les ménages singletons sont plus fréquents dans la région de Sava.

Tableau 11: Taille moyenne des ménages et pourcentage des ménages par région et zone de résidence

Région / milieu de résidence	Taille moyenne des ménages	Taille des ménages (en nombre de personnes)							Total
		Single	2 ou 3	4 ou 5	6 ou 7	8 ou 9	10 ou +		
ANALAMANGA	4,8	2,6	22,6	43,4	23,9	5,8	1,8	100,0	
VAKINANKARATRA	5,4	0,7	16,0	40,5	28,8	10,7	3,3	100,0	
ITASY	5,0	4,9	21,6	37,7	23,6	8,8	3,4	100,0	
BONGOLAVA	5,3	0,2	21,9	35,9	27,1	8,2	6,7	100,0	
MAHATSIATRA AMBONY	5,1	1,3	16,6	44,5	27,2	7,3	3,1	100,0	
AMORON'I MANIA	5,5	1,3	13,5	43,4	28,0	7,4	6,5	100,0	
VATOVAVY-FITOVINANY	5,1	3,4	22,4	35,5	24,7	10,6	3,5	100,0	
IHOROMBE	6,0	2,4	23,9	18,7	26,4	14,8	13,9	100,0	
ATSIMO-ATSINANANA	5,3	3,2	20,9	30,7	27,9	12,2	5,2	100,0	
ATSINANANA	5,1	3,2	27,5	32,0	20,8	10,6	5,9	100,0	
ANALANJIROFO	4,8	3,3	21,4	40,7	29,2	4,5	0,9	100,0	
ALAOTRA-MANGORO	4,6	4,3	28,2	37,5	20,3	8,3	1,4	100,0	
BOENY	5,3	4,5	20,0	35,3	20,0	10,3	9,9	100,0	
SOFA	5,4	1,0	18,8	31,2	33,4	10,6	5,0	100,0	
BETSIBOKA	5,9	1,7	14,7	33,0	27,5	15,0	8,1	100,0	
MELAKY	5,3	0,5	11,3	45,4	33,9	7,4	1,6	100,0	
ATSIMO-ANDREFANA	4,9	2,9	31,2	31,3	20,9	8,3	5,4	100,0	
ANDROY	5,3	7,9	23,6	28,7	20,3	9,6	10,0	100,0	
ANOSY	4,9	6,8	25,7	35,0	17,1	10,7	4,8	100,0	
MENABE	4,1	3,7	37,0	37,6	18,4	1,2	2,1	100,0	
DIANA	4,1	5,3	38,8	34,5	16,5	3,8	1,3	100,0	
SAVA	4,3	11,4	25,3	39,1	18,3	3,7	2,3	100,0	
Milieu									
Urbain	4,8	3,4	25,4	40,5	20,7	7,2	2,9	100,0	
Rural	5,1	3,3	22,3	36,2	25,4	8,4	4,4	100,0	
Ensemble	5,0	3,3	23,1	37,3	24,1	8,1	4,0	100,0	

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

On note également qu'en milieu urbain, la proportion des ménages ayant moins de 5 personnes est plus importante qu'en milieu rural (69% contre 62%). Des 5 personnes qui constituent en moyenne la taille des ménages, on recense entre 2 et 3 enfants dans chaque ménage. En effet, le nombre moyen d'enfants par ménage est de 2,6 personnes pour l'ensemble du pays. La structure générale d'un ménage malgache est donc celle de deux parents augmentés de 3 enfants en leur charge. Mais si l'on observe la répartition selon la taille, les ménages se concentrent plus dans la tranche des ménages ayant 1 ou 2 enfants parmi ses membres. Cette tranche représente 41,3% de l'ensemble des ménages.

La forte présence des enfants dans les ménages s'observe au niveau des régions telles qu'Ihorombe et Androy où les ménages ayant plus de 7 enfants représentent plus de 10% de l'ensemble des ménages. Par contre, on constate que 22% des ménages de la région de Sava n'ont aucun enfant.

Tableau 12: Distribution en pourcentage des ménages par nombre d'enfants selon la région et la zone de résidence

Région/Milieu	Aucun	1 ou 2	3 ou 4	5 ou 6	7 et plus	Total
ANALAMANGA	16,2	44,9	30,3	7,9	0,7	100,0
VAKINANKARATRA	7,8	33,8	39,3	15,8	3,4	100,0
ITASY	15,6	37,0	31,5	13,7	2,2	100,0
BONGOLAVA	16,2	28,9	37,7	10,6	6,6	100,0
MAHATSIATRA AMBONY	11,9	46,2	29,7	10,0	2,1	100,0
AMORON'I MANIA	6,8	36,9	37,0	13,8	5,5	100,0
VATOVAVY-FITOVINANY	9,2	38,1	36,8	12,8	3,1	100,0
IHOROMBE	9,2	30,9	26,0	21,4	12,5	100,0
ATSIMO-ATSINANANA	10,4	37,0	37,1	11,0	4,5	100,0
ATSINANANA	10,1	44,2	27,8	14,1	3,8	100,0
ANALANJIROFO	7,0	42,4	40,1	9,1	1,4	100,0
ALAO TRA-MANGORO	12,3	45,9	31,4	9,3	1,1	100,0
BOENY	12,4	38,6	31,2	10,3	7,6	100,0
SO FIA	10,9	32,1	35,3	18,7	2,9	100,0
BETSIBOKA	7,0	28,5	39,6	18,0	6,8	100,0
MELAKY	6,5	54,9	36,6	2,0	0,0	100,0
ATSIMO-ANDREFANA	13,2	44,7	27,1	9,2	5,8	100,0
ANDROY	13,4	32,7	27,6	14,7	11,6	100,0
ANOSY	10,8	45,1	28,0	12,0	4,1	100,0
MENABE	14,3	53,3	25,1	5,7	1,6	100,0
DIANA	17,1	47,6	28,4	5,4	1,4	100,0
SAVA	22,4	43,4	27,8	5,6	0,9	100,0
Milieu						
Urbain	13,3	47,8	28,5	8,0	2,4	100,0
Rural	12,0	38,9	33,5	12,0	3,5	100,0
Ensemble	12,4	41,3	32,2	10,9	3,2	100,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Par rapport au milieu de résidence, les ménages ruraux ont légèrement plus d'enfants que leurs homologues urbains. En effet, les ménages urbains se concentrent de façon notable dans la tranche des ménages ayant entre 1 et 2 enfants avec un pourcentage de 47,8% contrairement aux cas des ménages ruraux qui sont plus présents dans les tranches des plus de 5 enfants par ménage.

2.3.2. Caractéristiques des ménages

Le niveau d'éducation des malgaches est en général limité. Dans l'ensemble, on ne compte que 4 années scolaires achevées en moyenne pour les personnes de 10 ans et plus. En termes de niveau d'instruction, le pourcentage des individus qui n'ont pas dépassé l'enseignement primaire est de l'ordre de 80% dans le pays.

Tableau 13: Nombre moyen d'années scolaires achevées par les personnes de 10 ans et plus, par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe et groupe d'âge

Groupe d'âge	Nombre moyen d'années scolaires achevées								
	Total			Zone Urbaine			Zone Rurale		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Total	4,0	4,2	3,8	5,5	5,8	5,3	3,5	3,7	3,2
10-14 ans	4,2	4,1	4,2	4,9	4,8	5,0	3,9	3,9	3,9
15-19 ans	5,2	5,2	5,1	6,8	7,0	6,5	4,6	4,5	4,6
20-24 ans	4,7	4,8	4,5	6,9	7,0	6,8	3,8	4,1	3,7
25-29 ans	4,6	4,8	4,4	6,5	6,7	6,2	3,8	4,1	3,6
30-34 ans	4,6	5,2	4,2	6,7	7,4	6,2	3,9	4,4	3,4
35-39 ans	5,1	5,7	4,6	7,0	7,5	6,6	4,4	5,0	3,9
40-44 ans	4,8	5,4	4,3	7,0	7,4	6,6	4,1	4,7	3,5
45-49 ans	4,8	5,3	4,2	6,9	7,5	6,4	4,1	4,7	3,5
50-54 ans	4,4	5,0	3,7	6,4	7,2	5,6	3,6	4,2	2,8
55-59 ans	4,4	4,9	3,6	6,6	7,8	5,2	3,5	3,9	2,9
60-64 ans	3,3	4,0	2,5	5,6	6,3	4,9	2,6	3,3	1,6
65 ans ou plus	2,7	3,4	1,8	4,1	5,0	3,3	2,2	2,9	1,3

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

En considérant la variable sexe, certes, la différence est assez moindre mais le fait que les femmes sont moins instruites que les hommes, n'est pas infirmé par les résultats de cette enquête. En effet, si le nombre moyen d'années scolaires achevées est de 4,2 pour les hommes, il n'est que de 3,8 pour les femmes. En termes de niveau d'instruction, le pourcentage des individus ne dépassant pas l'enseignement primaire est de 79% chez les hommes contre 81% chez les femmes. Et cette différence de niveau d'éducation en faveur des hommes reste visible même si l'on tient compte de la zone de résidence.

En se référant aux zones de résidence, on constate une différence de niveau d'éducation en défaveur des populations rurales. Les populations urbaines semblent plus instruites que celles des zones rurales du fait certainement de la disponibilité plus faible des infrastructures dans les campagnes. Si le nombre moyen d'années scolaires achevées est en

général de 5,5 ans en milieu urbain, il n'est que de 3,5 ans en milieu rural, soit un écart moyen de deux années scolaires achevées.

En tenant compte des tranches d'âge, la différence de niveau d'éducation est plus visible entre les zones de résidence. En milieu urbain, le nombre moyen d'années scolaires achevées augmente avec l'âge et ne commence à diminuer qu'à partir de 40 ans alors qu'en milieu rural, cette augmentation des années d'étude par rapport à l'âge n'est plus visible à partir de 15-19 ans. Les individus résidents en milieu urbain restent donc plus dans les études que ceux vivants en milieu rural.

S'agissant du pourcentage des enfants actuellement scolarisés, le taux global est de 65,5% pour l'ensemble des enfants. Ce taux ne se différencie pas de façon notable suivant le sexe. Toutefois, une différence de comportement des individus peut être mise en exergue à travers l'âge et le sexe considérés ensemble.

Tableau 14: Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans actuellement scolarisés, par sexe et par âge

Age	Ensemble Enfants			Garçons			Filles		
	Total	Scolarisés	% scolarisés	Total	Scolarisés	% scolarisés	Total	Scolarisés	% scolarisés
Total	6 668 936	4 367 326	65,5	3 420 968	2 246 115	65,7	3 247 968	2 121 211	65,3
5	538 645	106 027	19,7	270 363	46 373	17,2	268 282	59 654	22,2
6	645 242	281 230	43,6	311 568	141 302	45,4	333 674	139 928	41,9
7	627 663	430 282	68,6	329 841	219 541	66,6	297 822	210 741	70,8
8	598 170	462 870	77,4	299 364	229 317	76,6	298 806	233 553	78,2
9	493 006	434 530	88,1	252 890	223 971	88,6	240 116	210 559	87,7
10	611 567	521 296	85,2	317 007	262 773	82,9	294 560	258 523	87,8
11	448 828	388 059	86,5	230 986	196 929	85,3	217 842	191 130	87,7
12	556 011	454 127	81,7	289 664	235 327	81,2	266 347	218 800	82,1
13	455 764	358 563	78,7	238 844	188 424	78,9	216 920	170 139	78,4
14	476 295	327 991	68,9	267 194	192 399	72,0	209 101	135 592	64,8
15	436 927	262 756	60,1	224 335	134 108	59,8	212 592	128 648	60,5
16	410 575	181 740	44,3	204 128	91 747	44,9	206 447	89 993	43,6
17	370 243	157 855	42,6	184 784	83 904	45,4	185 459	73 951	39,9

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tout d'abord, on observe que le taux de scolarisation actuel des enfants augmente avec l'âge chez les enfants de 5 à 9 ans et se situe entre 19,7 et 88,1%. Mais, à partir de 9 ans, on remarque une baisse régulière du taux de scolarisation qui est de 42,6% chez les enfants de 17 ans.

En faisant l'hypothèse que chaque cohorte d'enfants présente les mêmes comportements en matière d'éducation¹, l'on peut dire alors, d'un côté, que jusqu'à 9 ans des

¹ Cette hypothèse est nécessaire dans la mesure où il s'agit ici des données en coupe transversale et non des données de cohorte ou des données de panel d'enfants.

enfants rejoignent encore le système scolaire. Mais de l'autre côté, à partir de 10 ans, de façon générale, des enfants quittent le système scolaire.

L'analyse selon le sexe révèle que les garçons fréquentent le système scolaire jusqu'à 9 ans et commencent à l'abandonner à partir de 10 ans. Chez les filles, on note le même comportement que chez les garçons jusqu'à 11 ans et les cas d'abandon surviennent à partir de 12 ans. Dans ce sens, les filles semblent rester plus longtemps dans leur scolarité que les garçons.

Chapitre 3: Concepts et définitions relatifs au travail des enfants

Les concepts et définitions retenus lors de l'enquête font référence aux législations internationales adaptées aux textes nationaux en matière de travail des enfants. Ceci a pour but de faciliter non seulement la comparaison internationale des données, mais aussi et surtout d'assurer les correspondances avec les concepts et définitions utilisés lors des différentes enquêtes ou études menées dans ce domaine à Madagascar (Enquête Annuelle sur l'Emploi, Enquête Périodique auprès des Ménages (EPM), Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), etc.). En raison de son importance dans la collecte et l'analyse des données sur les activités des mineurs, il est nécessaire de commencer ce chapitre par un aperçu du cadre juridique du travail des enfants à Madagascar.

3.1. Cadre juridique

La législation malgache reflète l'importance particulière accordée à l'enfant dans toutes ses dimensions. Dès son préambule, la Constitution de Madagascar fait mention des Conventions relatives aux Droits de la Femme et de l'Enfant (article 23). L'article 24 précise que l'enseignement primaire ou l'éducation fondamentale du premier cycle est obligatoire pour tous. Désormais, sa durée est de 7 ans selon la loi 2008-011 modifiant certaines dispositions de la loi n° 2004-004 du 26 juillet 2004 portant organisation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation à Madagascar. Cette considération accordée à l'enfant est confirmée par la ratification par l'Etat malgache de la Convention relative aux droits de l'enfant de Nations Unies (CDE) de 1990 et mise en application en 1991, la signature en 2000 des protocoles optionnels sur ladite convention (implication des enfants dans un conflit armé, prévention et élimination de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie impliquant les enfants) et la signature de la Charte africaine des droits et du bien être de l'enfant en 1992. En 2000, Madagascar a ratifié la Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, fixé à 15 ans. En 2001, le pays a ratifié la Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

En outre, dans le contexte national, ces engagements se sont traduits principalement par la promulgation du décret n° 2007-563 relatif au travail des enfants (3 juillet 2007) basé sur la loi n° 2003-044 du 28 juillet 2004 portant Code du Travail. Celui-ci fixe l'âge minimum d'admission à l'emploi à 15 ans en son article 100. L'article 101 du Code du Travail stipule que le temps de travail des enfants est fixé à 8 heures par jour et 40 heures par semaine, le travail de nuit et les heures supplémentaires sont interdits. Selon le Décret 2007-563 relatif au travail des enfants, les pires formes de travail des enfants à Madagascar sont:

- l'exploitation sexuelle et les activités liées;
- le travail domestique (*emploi des enfants comme domestiques ou gens de maison*);
- le travail dans les mines et les carrières de pierre;

- le travail en milieu insalubre et dangereux dans les zones rurales et urbaines;
- les travaux agricoles dangereux; et
- le travail dans le secteur de la pêche traditionnelle.

3.2. Concepts et définitions

Personne en âge de travailler: Est considérée comme en âge de travailler, toute personne âgée de 5 ans et plus. La fixation de l'âge de travail à 5 ans est dictée par la prépondérance des activités agricoles à Madagascar et par le souci de comparaison internationale des statistiques du travail des enfants en général de 5 à 17 ans. Il faut préciser que cette définition ne s'associe en aucun cas au fait d'encourager le travail des enfants. Elle a pour objectif de connaître la réalité vécue par la population, y compris les enfants.

Activité économique: Ce concept fait référence au concept de la «production» au sens de la comptabilité nationale (SCN 1993). Il s'agit de toutes les activités entrant dans le processus de «production», i.e., dégageant un «produit». Ainsi, l'activité économique inclut la production des biens et services qui sont fournis aux autres unités autres que leurs producteurs, la production pour le propre compte des producteurs de certains biens tels que la production ou la transformation des produits primaires (agricoles, miniers), et de certains services tels que la confection d'habits, des chaussures et d'ameublement, les services de logement (réparations majeures, construction).

Travail dommageable (travail des enfants à abolir): Selon le décret n° 2007-563 relatif au travail des enfants, ce concept désigne tout travail des enfants de moins de 18 ans qu'on doit abolir selon les textes nationaux. Il comprend:

- les pires formes de travail pour les enfants de 17 ans ou moins.
 - o les travaux immoraux
 - confection, manutention, vente d'écrits imprimés, affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images, film, disque compact, et autres objets dont la vente, l'offre, l'exposition, l'affichage ou la distribution sont réprimés par les lois pénales ou qui sont contraires aux bonnes mœurs
 - travail dans les bars, les discothèques, les casinos, les maisons des jeux, les cabarets, de même que les étalages extérieurs se trouvant à proximité de ces lieux susvisés ainsi que de tout autre lieu public où sont consommés des boissons alcoolisées
 - emploi des enfants de l'un ou l'autre sexe à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique, ou de spectacles pornographiques, ou exploitation sexuelle à des fins commerciales
 - emploi des enfants de l'un ou l'autre sexe à la production et au trafic de stupéfiants
 - o les travaux excédant la force
 - ports de fardeaux:
 - garçons de 15 à 17 ans: 20kg

- filles de 15 à 17 ans: 10 kg
 - transport sur brouettes
 - garçons de 15 à 17 ans: 40 kg
 - transport sur véhicules à trois ou à quatre roues
 - garçons de 15 à 17 ans: 60 kg
 - transport sur un tricycle porteur
 - Garçons de 15 à 17 ans: 60 kg
 - les travaux forcés des enfants
 - travail forcé ou obligatoire notamment l'exécution d'une tâche comme gage pour payer la dette de la famille, l'esclavage
 - recrutement des enfants dans des conflits armés
 - travail en tant que domestiques ou gens de maison
 - les travaux dangereux ou insalubres
 - travail dans un chantier où l'on utilise des véhicules et engins mobiles ainsi que des appareils pouvant occasionner des accidents notamment les appareils élévateurs et les machines motrices et génératrices
 - travail aux machines ou mécanisme en marche susceptible d'occasionner des accidents notamment des machines à coudre mues par pédales ou par des moteurs électriques, des machines à battre, broyer, calandrer, couper et découper, écraser, hacher, laminier, malaxer, mélanger, pétrir, presser, triturer, scier, trancher, meuler
 - travail dans un endroit où l'on manipule des matières inflammables, des matières toxiques, tels que les produits chimiques ou pesticides
 - travail dans un atelier destiné à la préparation, à la distillation ou à la manipulation des substances corrosives, vénéneuses et de celles qui dégagent des gaz délétères ou explosives
 - travail dans un atelier où se dégagent des poussières nuisibles
 - travail de cueillette des plantes toxiques ou à risque
 - travail en hauteur dans les bâtiments
 - travail dans les abattoirs publics ou privés d'animaux
 - travail dans les établissements curatifs
 - travail d'exploitation des mines et des carrières
- Toutes les activités économiques exercées par les enfants âgés de moins de 15 ans sans une autorisation d'un inspecteur du travail.

Pires formes de travail des enfants

D'après le cadre conceptuel des estimations des formes de travail des enfants², il existe deux types de pires formes de travail des enfants. Ce sont les travaux inacceptables «par leur nature» (également appelées «pires formes intrinsèques») et les travaux inacceptables «de part les conditions dans lesquelles ils s'exercent» (à savoir les travaux dangereux). Les pires formes «intrinsèques» sont souvent illicites et également inacceptables pour les adultes; ce sont toutes les activités qui, quoiqu'on fasse pour améliorer les conditions de travail, resteront classées dans la catégorie des pires formes. C'est le cas par exemple de l'exploitation sexuelle

² IPEC, Diallo, Y. 2006. *Du cadre conceptuel aux estimations des formes de travail des enfants: une approche statistique*. Note méthodologique, Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC). Genève, OIT; IPEC, Hagemann F., Diallo Y., Etienne A., Mehran F., 2006. *Global Child Labour Trends 2000 to 2004*, Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC). Genève, OIT.

des enfants à des fins commerciales ou de l'utilisation d'enfants à des fins pornographiques, qui resteront de toute façon inacceptables pour un enfant malgré toute tentative d'amélioration de leur sort.

De façon spécifique, selon la convention n° 182, quatre activités entrent dans la rubrique des pires formes de travail des enfants:

- i. toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues;
- ii. l'utilisation ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution ou de pornographie;
- iii. l'utilisation ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants; et
- iv. les travaux dangereux.

Cette dernière catégorie, c'est-à-dire les travaux dangereux, est constituée de travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant. En tenant compte du contexte national, de la branche d'activité concernée, de l'intensité du travail, des tâches et des conditions spécifiques, chaque pays doit dresser la liste des formes de travail interdites constituant les travaux dangereux, appelés pires formes «de par les conditions dans lesquelles ils s'exercent».

En résumé, les travaux dangereux (*hazardous work*) et les pires formes intrinsèques de travail des enfants (*unconditional worst forms of child labour*) constituent ce que l'on désigne par les pires formes de travail des enfants (*worst forms of child labour*). Ils forment des sous-catégories du travail des enfants à abolir (travaux dommageables ou *child labour slated for abolition*).

Actif occupé: Est considérée comme «actif occupé», toute personne en âge de travailler exerçant une activité économique au moins pendant une heure au cours la semaine de référence.

Enfant travailleur: Est considérée comme «enfant travailleur», tout enfant économiquement actif occupé âgé de 5 à 17 ans. L'âge maximal est fixé à 17 ans compte tenu de la législation du travail actuellement en vigueur à Madagascar fixant l'âge de travail légal à 18 ans et de la définition recommandée au niveau international.

Activité ménagère: Il s'agit des tâches accomplies par un individu pour fournir des services domestiques pour le compte de son propre ménage. Elles sont exclues des activités économiques. Ces services incluent entre autres la corvée de bois, la corvée d'eau³, le nettoyage, la préparation des repas, le bricolage, les petites réparations du logement et des biens durables, les soins aux malades et personnes âgées, les gardes d'enfants et autres.

Emploi salarié: Tout emploi, dont l'occupant perçoit, de la part de son employeur, une contrepartie du travail fourni appelée «salaire» *i.e.* pour un travail dûment accompli, le

³³ La recherche de l'eau et du bois fait partie des activités économiques dans certaines conditions.

versement de salaire a un caractère obligatoire. Le salaire peut être en espèce ou en nature, périodique ou à la tâche ou par commission.

Emploi non salarié: On peut considérer trois sortes d'emploi non salarié:

- Emploi indépendant: au cas où l'occupant est lui-même l'employeur
- Emploi d'aide familiale: au cas où l'occupant fait partie du ménage de l'employeur et ne bénéficie d'aucune rémunération
- Stagiaires ou apprentis: au cas où l'exercice de l'emploi entre dans le cadre d'une formation professionnelle et dont l'objectif principal n'est pas de produire des biens et services. En général, un stagiaire ou apprenti n'a pas d'employeur mais plutôt un encadreur et n'est pas rémunéré. Le paiement des stages, s'il existe, n'a pas un caractère obligatoire et ne correspond pas au travail fourni.

3.3. Schéma récapitulatif des principaux concepts et textes législatifs liés au travail des enfants à Madagascar

Le tableau qui suit récapitule la délimitation des formes de travail des enfants à la lumière des conventions internationales et lois nationales en la matière.

Tableau 15: Cadre réglementaire et formes de travail des enfants à Madagascar

Formes de travail	Pires formes de travail des enfants		Travail régulier	Travail léger
	Pires formes intrinsèques	Travail dangereux		
Critères selon lois nationales	<u>Décret 563-2007: Sections I et II du Chapitre II</u>	<u>Décret 563-2007: Section III du Chapitre II</u>	<u>Décret 563-2007</u> Chapitre I et Articles 100, 101, 102 et 103 du Code du Travail	<u>Décret 563-2007</u> <u>Articles 2 et 3 du Chapitre I</u>
Groupes d'âge				
5-11 ans				
12-14 ans				
15-17 ans				

Légende:



Travail des enfants à abolir (conventions/lois)
Autorisé par les conventions/lois

En somme, nous retiendrons que par définition, le travail dangereux (*hazardous work*) est une sous-catégorie du travail à abolir (travaux dommageables ou en anglais *child labour slated for abolition*), lequel est lui-même une sous-catégorie de l'activité économique en se référant au cadre d'analyse adopté dans ce rapport. Tout au long de ce document, les termes "enfant travailleur ou économiquement actif" désignent les enfants économiquement actifs occupés, y exclus les enfants à la recherche d'un travail ou emploi. Les définitions opérationnelles des principaux indicateurs sur le travail des enfants permettent de traduire les textes régissant les activités des mineurs en termes statistiques à partir des questionnaires de l'ENTE. Ces aspects sont reportés en annexes.

Chapitre 4: Activités effectuées par les enfants

Avant d'aborder de façon détaillée les caractéristiques des activités exercées par les enfants, nous allons présenter un aperçu global de leur statut d'activité.

Tableau 16: Enfants âgés de 5 à 17 ans selon le sexe, le type d'activité et le milieu de résidence

Sexe	Activité	Urbain		Rural		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Garçons	Travail uniquement <i>a</i>	81 792	10,1	482 633	18,5	564 425	16,5
	Etudes uniquement <i>b</i>	518 629	63,7	1 285 438	49,3	1 804 067	52,7
	Travail et Etudes <i>c</i>	70 248	8,6	371 800	14,3	442 048	12,9
	Total Travail *	152 040	18,7	854 433	32,8	1 006 473	29,4
	Total Etudes **	588 877	72,4	1 657 238	63,6	2 246 115	65,7
	Inoccupés	142 940	17,6	467 488	17,9	610 428	17,8
Filles	Travail uniquement <i>a</i>	84 797	10,3	397 258	16,4	482 055	14,8
	Etudes uniquement <i>b</i>	525 763	64,0	1 210 841	49,9	1 736 604	53,5
	Travail et Etudes <i>c</i>	70 125	8,5	314 482	13,0	384 607	11,8
	Total Travail *	154 922	18,8	711 740	29,3	866 662	26,7
	Total Etudes **	595 888	72,5	1 525 323	62,9	2 121 211	65,3
	Inoccupés	141 317	17,2	503 385	20,7	644 702	19,8
Total	Travail uniquement <i>a</i>	166 589	10,2	879 891	17,5	1 046 480	15,7
	Etudes uniquement <i>b</i>	1 044 392	63,9	2 496 279	49,6	3 540 671	53,1
	Travail et Etudes <i>c</i>	140 373	8,6	686 282	13,6	826 655	12,4
	Total Travail *	306 962	18,8	1 566 173	31,1	1 873 135	28,1
	Total Etudes **	1 184 765	72,4	3 182 561	63,2	4 367 326	65,5
	Inoccupés	284 257	17,4	970 873	19,3	1 255 130	18,8

* Total Travail = $a + c$

** Total Etude = $b + c$

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Dans l'ensemble, suivant les deux principaux types d'activités accomplies par les enfants (la fréquentation scolaire et le travail économique), l'enquête a révélé que les études restent l'activité la plus exercée par les enfants malgaches. Les résultats de l'ENTE indiquent que 65,5% des enfants de 5 à 17 ans vont à l'école à Madagascar. Le travail économique occupe une proportion non moins importante des enfants, c'est à dire 28,1% des enfants âgés de 5 à 17 ans exercent couramment une activité économique. Il faut préciser que la proportion des enfants qui combinent le travail et les études s'élève à 12,4%. Enfin, près de 18,8% des enfants sont inoccupés en ce sens qu'ils ne sont ni économiquement actifs occupés ni scolarisés. Toutefois, il est à noter qu'à part le travail économique et les études d'autres types d'activités peuvent être exercés par les enfants, notamment les tâches ménagères. Les sections de ce chapitre portent sur les caractéristiques des enfants travailleurs, les caractéristiques du

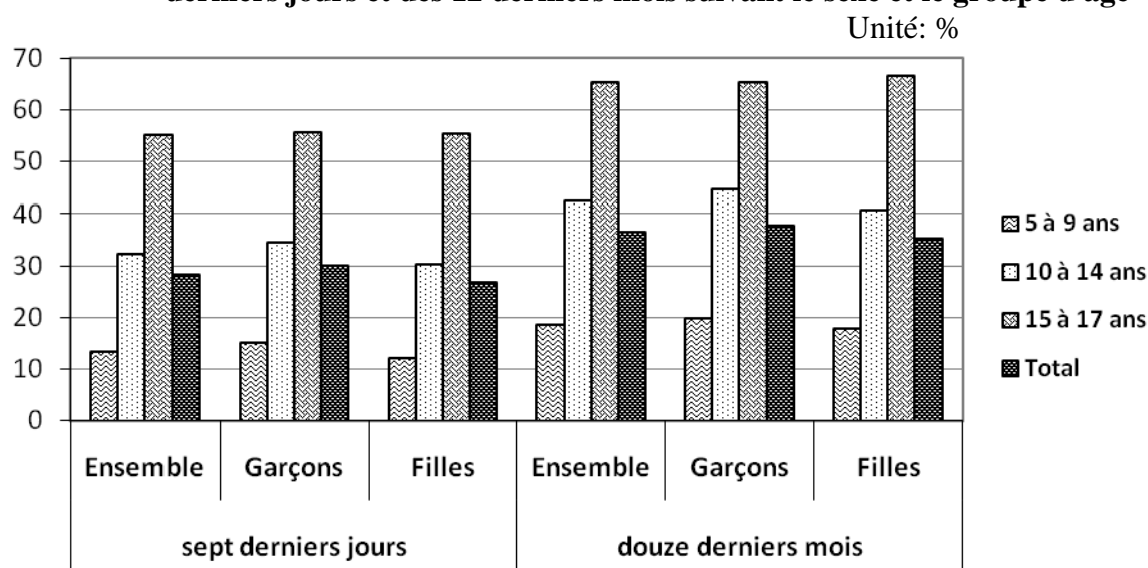
travail qu'ils accomplissent, leur fréquentation scolaire ainsi que l'incidence et les caractéristiques des tâches ménagères qu'ils effectuent.

4.1. Enfants travailleurs ou enfants économiquement actifs occupés

Deux périodes de référence ont été adoptées pour prendre en compte l'activité économique des enfants: le travail au cours des 7 derniers jours, d'une part, et le travail durant les 12 derniers mois, d'autre part.

Le taux de participation aux activités économiques des enfants âgés de 5 à 17 ans au cours des 7 derniers jours est de 28%, soit 1 873 135 enfants travailleurs. En se référant aux 12 derniers mois, il atteint 36%. Le taux de participation aux activités économiques est légèrement plus élevé chez les garçons que chez les filles. Pour l'ensemble des deux sexes, il varie de 13% chez les 5 à 9 ans à 55% chez les 15 à 17 ans.

Graphique 4: Répartition des enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des 7 derniers jours et des 12 derniers mois suivant le sexe et le groupe d'âge



Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Entre les deux périodes de référence, 7 derniers jours et 12 derniers mois, le taux de participation augmente de 8 points tant chez les garçons que chez les filles. Par contre, vu selon la zone de résidence, la différence est de près de 5 points pour le milieu urbain et de 9 points pour le milieu rural. On estime le nombre d'enfants travailleurs à 1,87 millions et à 2,42 millions respectivement en référence aux 7 derniers jours et aux 12 derniers mois. Le nombre d'enfants travailleurs âgés de 5 à 14 ans est de l'ordre 1 207 000 individus en référence aux 7 derniers jours. Pour ce groupe d'âge, ce sont 7 enfants sur 10 qui vont à l'école.

Tableau 17: Estimation du nombre d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé, par milieu de résidence

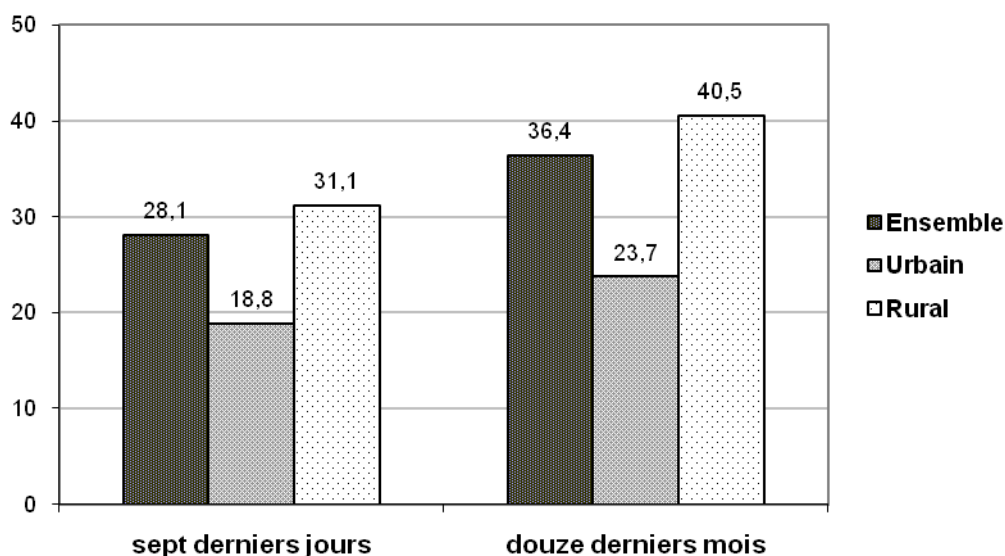
Milieu	Estimation	Borne inférieure, au seuil de 95%	Borne supérieure, au seuil de 95%
<i>7 derniers jours</i>			
Urbain	306 884	257 627	356 140
Rural	1 566 079	1 385 299	1 746 858
Total	1 872 962	1 685 592	2 060 332
<i>12 derniers mois</i>			
Urbain	387 495	322 556	452 435
Rural	2 037 192	1 838 779	2 235 605
Total	2 424 687	2 215 917	2 633 457

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Rapportés à l'effectif total, la proportion d'enfants travailleurs est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, pour les deux périodes de référence, avec des différences respectives de 12 et 17 points. Une première explication de cette situation est la prédominance des activités agricoles en milieu rural. Ceci sera abordé de manière plus approfondie dans les chapitres suivants.

Graphique 5: Proportion d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé par milieu de résidence

Unité: %



Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

4.2. Activités ménagères

L'incidence des activités ménagères est assez élevée pour les enfants malgaches. En effet, près de 83,3% des enfants déclarent être astreints à des activités ménagères dans leur vie quotidienne. Cette incidence est relativement faible pour les enfants de moins de 10 ans avec un taux moyen de 71,8%. Par contre, à partir de 10 ans, l'incidence des activités ménagères ne varie plus avec l'âge. Pour les enfants de 10 ans et plus, l'incidence se situe à un niveau élevé de 92% des enfants. Par ailleurs, une légère différence s'observe entre les garçons et les filles: les filles sont plus astreintes aux activités ménagères que les garçons, soit une différence de 3%.

Tableau 18: Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères selon le nombre d'heures par semaine, par sexe et groupe d'âge

Age/sexe	% des enfants astreints aux activités ménagères	Nombre d'heures consacrées aux activités ménagères							Total
		1 à 7	8 à 14	15 à 21	22 à 28	29 à 35	36 à 42	Plus de 42	
Les deux sexes									
5 à 9 ans	71,8	68,7	24,2	5,0	1,1	0,6	0,2	0,2	100,0
10 à 14 ans	92,1	53,5	31,8	9,9	3,4	0,7	0,4	0,1	100,0
15 à 17 ans	92,4	42,2	33,8	14,1	7,0	1,7	0,9	0,5	100,0
Total	83,3	56,9	29,3	8,9	3,3	0,9	0,4	0,2	100,0
Garçons									
5 à 9 ans	70,1	71,6	22,8	3,8	0,8	0,4	0,4	0,2	100,0
10 à 14 ans	90,1	59,1	29,8	8,5	2,0	0,3	0,2	0,1	100,0
15 à 17 ans	91,1	53,1	31,6	10,7	3,6	0,6	0,3	0,1	100,0
Total	81,7	62,5	27,6	7,2	1,9	0,4	0,3	0,1	100,0
Filles									
5 à 9 ans	73,4	65,8	25,5	6,3	1,3	0,8	0,1	0,3	100,0
10 à 14 ans	94,3	47,6	33,9	11,5	5,0	1,2	0,7	0,2	100,0
15 à 17 ans	93,7	31,4	35,9	17,4	10,3	2,8	1,4	0,8	100,0
Total	85,0	51,2	31,1	10,7	4,7	1,3	0,6	0,4	100,0

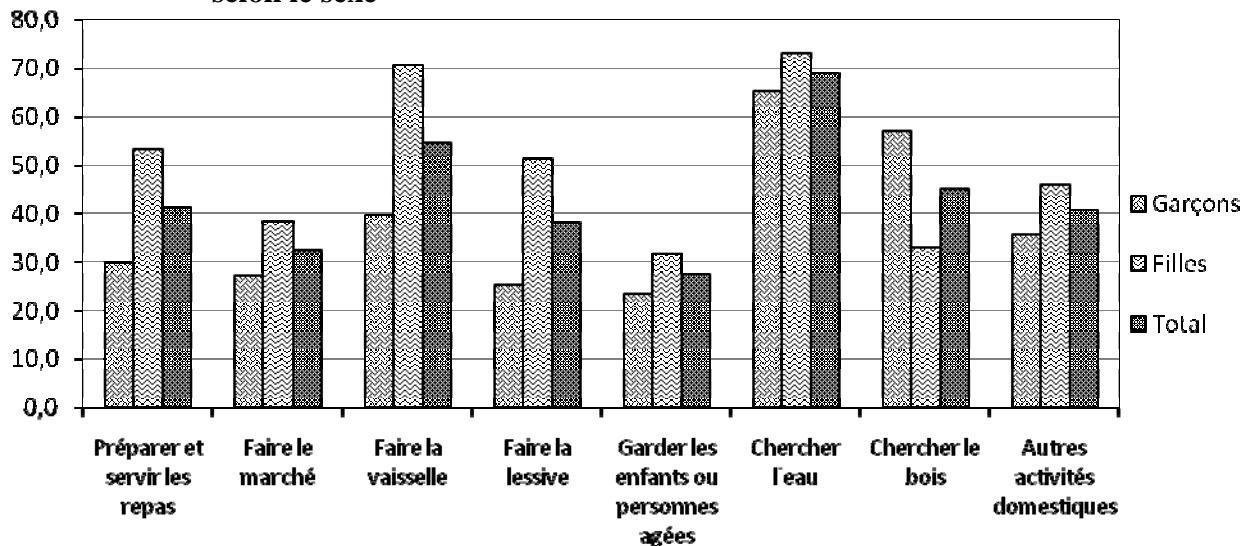
Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Si l'incidence des tâches ménagères est élevée chez les enfants malgaches, on remarque tout de même que leur intensité reste modérée. En effet, plus de 85% des enfants déclarent un nombre d'heures journalières consacrées aux activités ménagères qui ne dépasse pas 2 heures. Ceux qui déclarent ne pas dépasser une heure par jour représentent 56,9% de l'ensemble des enfants. En fait, l'intensité des tâches ménagères s'accroît généralement avec l'âge. Ainsi, la capacité physiologique de l'individu semble être respectée dans l'attribution des tâches ménagères. Mais, on constate également que 24,2% des enfants de moins de 9 ans déclarent déjà être astreints à des activités ménagères entre 8 et 14 heures par semaine.

La tâche ménagère la plus pratiquée reste la recherche de l'eau dans l'ensemble. Elle est pratiquée aussi bien par les filles que les garçons mais avec une proportion légèrement

plus élevée chez les filles. Toutefois, on remarque que pour l'ensemble des tâches ménagères, le pourcentage des filles astreintes est plus élevé sauf pour le cas de la recherche du bois qui est plutôt une tâche réservée aux garçons.

Graphique 6: Principales activités ménagères effectuées par les enfants de 5-17 ans selon le sexe



Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

4.3. Fréquentation scolaire des enfants

Dans cette section, l'analyse de la fréquentation scolaire sera faite selon le fait que l'enfant soit économiquement actif ou non économiquement actif dans le but d'appréhender l'incidence de la pratique de l'activité économique sur la scolarité des enfants. Les interrelations entre les tâches ménagères et la fréquentation scolaire sont aussi examinées.

Dans l'ensemble, 44,1% des enfants économiquement actifs sont scolarisés. Ce qui s'avère plus faible du fait qu'il s'agit d'enfants pour lesquels la scolarité doit être obligatoire du moins jusqu'à 14 ans. Le taux de scolarisation diminue avec l'accroissement de l'âge des enfants économiquement actifs. En matière de fréquentation scolaire, on ne note pas de différence significative selon le sexe.

Néanmoins, on constate chez les enfants de moins de 9 ans que le pourcentage des scolarisés est plus important chez les filles. En outre, on observe que ce sont plutôt les enfants économiquement actifs scolarisés qui sont les plus astreints aux tâches ménagères que les enfants économiquement actifs non scolarisés. Le taux d'enfants astreints aux tâches ménagères est respectivement de 91,5% et 88,2% chez les enfants économiquement actifs scolarisés et ceux non scolarisés.

Tableau 19: Nombre et pourcentage d'enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans selon la fréquentation scolaire et la participation à des activités ménagères, par sexe et groupe d'âge

Age/Sexe	Economiquement actifs							
	Scolarisés				Non Scolarisés			
	Total	Astreints à des activités ménagères		Total	Astreints à des activités ménagères			
	Nombre	% enfants scolarisés	Nombre	% enfants non scolarisés	Nombre	% enfants non scolarisés	Nombre	% enfantsastreints à des activités ménagères
Les deux sexes								
5 à 9 ans	228 558	58,3	202 651	88,7	163 313	41,7	138 309	84,7
10 à 14 ans	459 207	56,3	422 954	92,1	356 043	43,7	311 393	87,5
15 à 17 ans	138 890	20,9	130 530	94,0	527 124	79,1	473 493	89,8
Total	826 655	44,1	756 135	91,5	1 046 480	55,9	923 195	88,2
Garçons								
5 à 9 ans	120 754	54,9	107 772	89,2	99 348	45,1	81 239	81,8
10 à 14 ans	249 421	55,1	228 322	91,5	203 566	44,9	171 338	84,2
15 à 17 ans	71 873	21,6	67 122	93,4	261 511	78,4	230 209	88,0
Total	442 048	43,9	403 216	91,2	564 425	56,1	482 786	85,5
Filles								
5 à 9 ans	107 804	62,8	94 879	88,0	63 965	37,2	57 070	89,2
10 à 14 ans	209 786	57,9	194 632	92,8	152 477	42,1	140 055	91,9
15 à 17 ans	67 017	20,1	63 408	94,6	265 613	79,9	243 284	91,6
Total	384 607	44,4	352 919	91,8	482 055	55,6	440 409	91,4

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Chez les enfants non économiquement actifs, le pourcentage des enfants scolarisés est de 73,8%, soit près de 30 points de pourcentage de plus que celui des enfants économiquement actifs. Ceci confirme donc le fait que la pratique précoce d'activité économique ne s'associe pas avec la poursuite de la scolarité. Globalement, le taux d'enfants scolarisés croît avec l'âge chez les enfants non économiquement actifs entre 5 et 14 ans.

Toujours pour le cas des enfants non économiquement actifs, de façon globale, les garçons sont légèrement plus scolarisés que les filles. Le taux est de 74,7% chez les garçons contre 72,9% chez les filles.

En ce qui concerne la participation aux activités ménagères, que ce soit chez les enfants économiquement actifs ou chez les enfants économiquement non actifs, la

participation aux tâches ménagères est plus importante chez les enfants scolarisés par rapport aux enfants non scolarisés: 91,5% contre 88,2% chez les enfants économiquement actifs et 86,7% contre 64,2% chez les enfants non économiquement actifs.

La scolarisation des enfants s'associe avec une insertion dans la vie familiale plus élevée. D'une part, le fait d'être scolarisé inculque chez l'enfant un attachement plus important à la vie familiale. D'autre part, la scolarisation responsabilise beaucoup plus l'enfant et l'on observe alors un taux de participation aux activités ménagères plus important chez les enfants scolarisés. Toutefois, il importe de préciser que le nombre d'heures consacrées aux activités ménagères est plus élevé chez les enfants non scolarisés comparativement aux enfants scolarisés du fait que le volume horaire libre est un peu moindre chez les enfants scolarisés. Par ailleurs, le nombre moyen d'heures consacrées aux activités ménagères des enfants non scolarisés est supérieur au nombre moyen d'heures de l'ensemble des enfants. La situation inverse s'observe au niveau des enfants scolarisés.

Tableau 20: Nombre et pourcentage d'enfants non économiquement actifs de 5 à 17 ans selon la fréquentation scolaire et la participation à des activités ménagères, par sexe et groupe d'âge

Age/Sexe	Non économiquement actifs							
	Scolarisés				Non scolarisés			
	Total	Astreints à des activités ménagères		Total	Astreints à des activités ménagères			
	Nombre	% enfants scolarisés	Nombre	% enfants astreints à des activités ménagères	Nombre	% enfants non scolarisés	Nombre	% enfants astreints à des activités ménagères
Les deux sexes								
5 à 9 ans	1 486 381	59,2	1 151 913	77,5	1 024 474	40,8	590 248	57,6
10 à 14 ans	1 590 829	91,8	1 480 523	93,1	142 386	8,2	132 045	92,7
15 à 17 ans	463 461	84,0	436 798	94,2	88 270	16,0	84 111	95,3
Total	3 540 671	73,8	3 069 234	86,7	1 255 130	26,2	806 404	64,2
Garçons								
5 à 9 ans	739 750	59,5	566 665	76,6	504 174	40,5	270 760	53,7
10 à 14 ans	826 431	92,8	752 529	91,1	64 277	7,2	58 192	90,5
15 à 17 ans	237 886	85,0	222 394	93,5	41 977	15,0	39 019	93,0
Total	1 804 067	74,7	1 541 588	85,5	610 428	25,3	367 971	60,3
Filles								
5 à 9 ans	746 631	58,9	585 248	78,4	520 300	41,1	319 488	61,4
10 à 14 ans	764 398	90,7	727 994	95,2	78 109	9,3	73 853	94,6
15 à 17 ans	225 575	83,0	214 404	95,0	46 293	17,0	45 092	97,4
Total	1 736 604	72,9	1 527 646	88,0	644 702	27,1	438 433	68,0

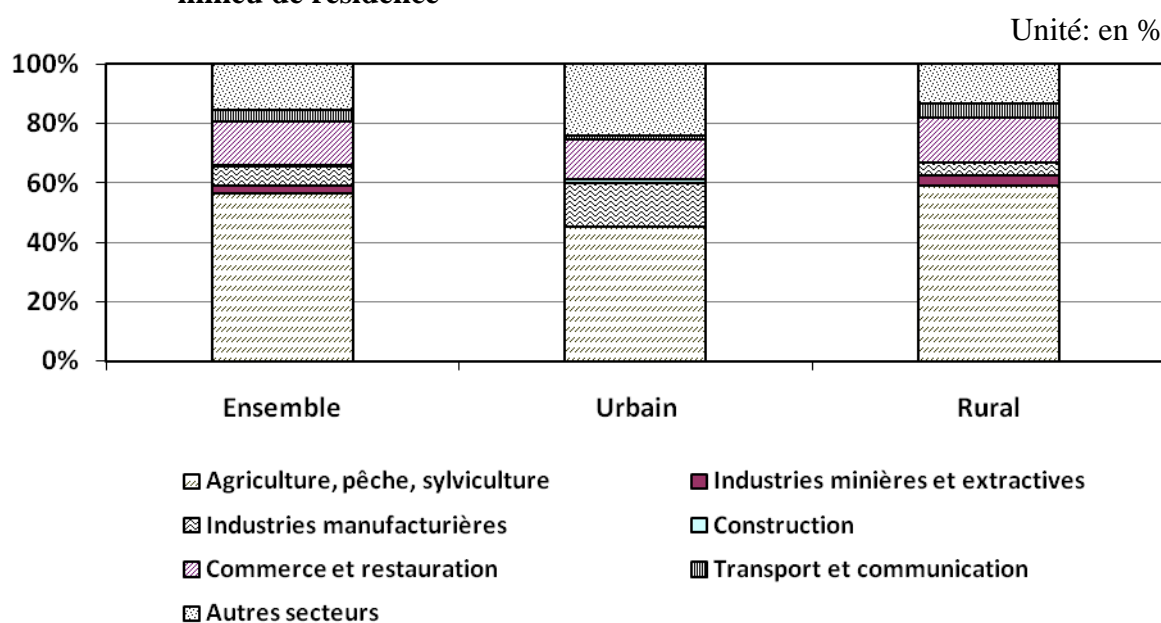
Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

4.4. Caractéristiques du travail des enfants

La majorité des enfants travailleurs (56%) exercent dans le secteur primaire: essentiellement l'agriculture et la pêche. Cependant, on constate que les enfants en zones urbaines travaillent davantage dans le secteur manufacturier avec 14% des enfants économiquement des villes.

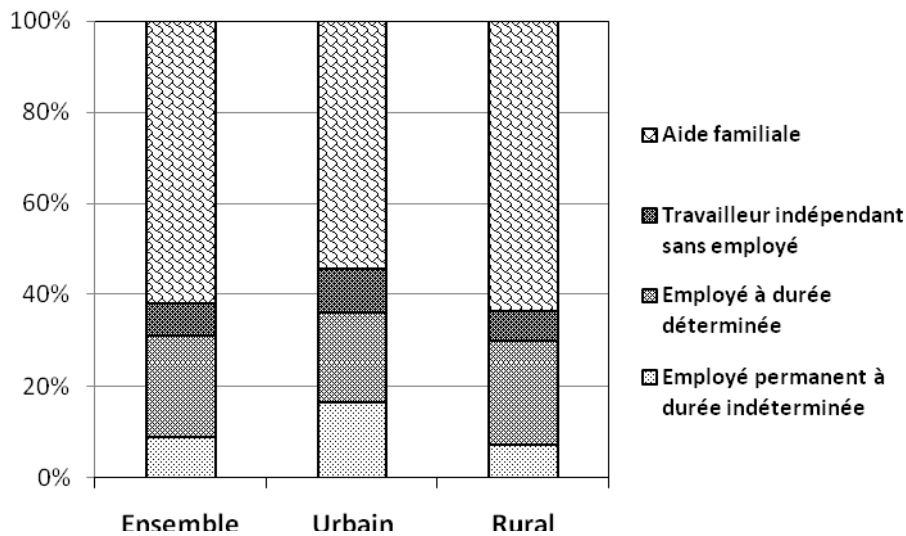
Près des deux-tiers des enfants travailleurs ont un statut d'aide familiale. La proportion est plus élevée en milieu rural, compte tenu du besoin en main d'œuvre dans l'agriculture. Nous remarquons également un statut de permanent relativement élevé, de l'ordre de 17%, en milieu urbain. Ceci reste cohérent avec la prédominance du secteur manufacturier dans les villes.

Graphique 7: Répartition des enfants travailleurs selon le secteur économique et le milieu de résidence



Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Graphique 8: Répartition des enfants économiquement actifs par statut du travail et le milieu de résidence

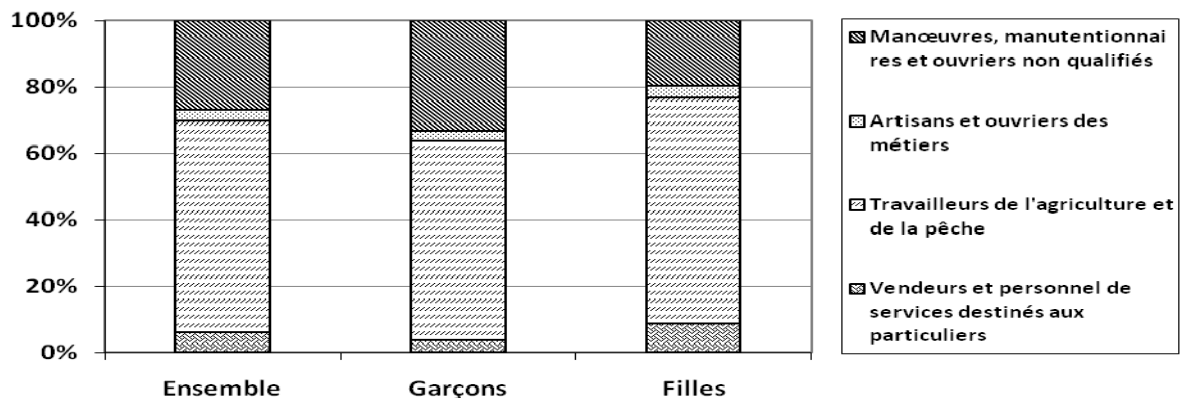


Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Les activités effectuées dans l’agriculture ne nécessitent pas de qualification notable et concernent à la fois les garçons et les filles. Par contre, on note une proportion de 9% chez les filles dans les «services aux particuliers», incluant, entre autres, les travaux domestiques pour d’autres ménages. Ensuite, plus du tiers des garçons sont des «manœuvres, manutentionnaires et ouvriers non qualifiés».

Graphique 9: Répartition des enfants économiquement actifs par profession et sexe

Unité: en %



Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Au total, 28% des enfants âgés de 5 à 17 ans exercent des activités économiques à Madagascar. L’incidence du phénomène est plus forte en milieu rural (31%) qu’en milieu urbain (19%). Elle est légèrement plus élevée chez les garçons (29%) que chez les filles (27%). La plupart des enfants économiquement actifs se trouvent dans l’agriculture et la pêche. S’agissant de leur statut du travail, il est à noter que la grande majorité des enfants travailleurs sont des aides familiaux. En ce qui concerne les enfants de 5 à 14 ans, ce sont 22% qui exercent couramment une activité économique et environ 70% qui fréquentent l’école.

Chapitre 5: Incidence et caractéristiques du travail des enfants

Ce chapitre analyse l'incidence et l'ampleur du travail des enfants, en détaillant aussi bien les caractéristiques de ces enfants travailleurs que celles de leur travail.

5.1. Incidence du travail des enfants

Dans l'ensemble, **plus d'un enfant malgache sur quatre âgés de 5 à 17 ans (28%) est économiquement actif, soit 1 870 000 enfants**. Quelque soit la classe d'âge considérée, les garçons semblent légèrement plus économiquement actifs que les filles.

Le taux de participation des enfants aux activités économiques croît avec l'âge: si 12% à 15% des enfants de 5 à 9 ans sont économiquement actifs, le taux s'élève à plus de 30% chez les 10 à 14 ans puis à 55% (soit un peu plus de la moitié) des enfants âgés de 15 à 17 ans. L'importance de la proportion des enfants travailleurs chez le groupe de 15 à 17 ans peut s'expliquer en partie par le fait qu'à cette tranche d'âge la scolarité n'est plus obligatoire⁴. Le manque d'offre éducative (par exemple non disponibilité d'école ou de personnel enseignant) ne laisse également pas un choix à ces adolescents de 15 à 17 ans de continuer leurs études au lieu de travailler. En effet, dans cette tranche d'âge, les enfants ont théoriquement terminé l'éducation primaire et devront être admis au niveau secondaire. Pourtant, les écoles secondaires se trouvent généralement dans des chefs lieux de commune, qui se situent souvent assez loin de leurs lieux de résidence.

La majorité des enfants économiquement actifs (82%) est astreinte à un travail dommageable, c'est-à-dire un travail à abolir selon le cadre réglementaire en matière de travail des enfants à Madagascar. Au total, cette activité touche près de 1 534 000 enfants (23% des enfants de 5 à 17 ans), dont plus de 1,2 million de moins de 15 ans, qui, suivant la législation malgache, ne sont pas encore autorisés à travailler. Chez leurs aînés, c'est à dire les enfants de 15 ans ou plus, environ un enfant économiquement actif sur deux (49%) est engagé dans un travail dommageable, soit 328 000 enfants.

⁴ A Madagascar, la scolarisation est obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. (UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous 2007, 2007).

Tableau 21: Nombre et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans engagés dans les travaux dommageables par sexe et groupe d'âge

	Total des enfants En milliers	Enfants économiquement actifs		Enfants astreints à un travail dommageable			Enfants astreints à un travail dangereux		
		Total en milliers	% par rapport au total des enfants	Total en milliers	% par rapport au total des enfants	% par rapport au total des enfants économiquement actifs	Total en milliers	% par rapport au total des enfants	% par rapport au total des enfants économiquement actifs
Les deux sexes									
Total	6 661	1 871	28,1	1 534	23,0	82,0	438	6,6	23,4
5-9 ans	2 899	391	13,5	391	13,5	100,0	91	3,1	23,2
10-14 ans	2 546	814	32,0	814	32,0	100,0	190	7,5	23,3
15-17 ans	1 216	665	54,7	328	27,0	49,4	158	13,0	23,7
Garçons									
Total	3 417	1 005	29,4	847	24,8	84,3	232	6,8	23,1
5-9 ans	1 462	220	15,0	220	15,0	100,0	50	3,4	22,5
10-14 ans	1 342	452	33,7	452	33,7	100,0	105	7,9	23,3
15-17 ans	613	333	54,4	175	28,6	52,6	77	12,6	23,2
Filles									
Total	3 244	866	26,7	687	21,2	79,3	206	6,4	23,8
5-9 ans	1 437	172	11,9	172	11,9	100,0	41	2,9	24,1
10-14 ans	1 203	362	30,1	362	30,1	100,0	84	7,0	23,3
15-17 ans	604	332	55,0	153	25,4	46,1	80	13,3	24,2

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Selon le cadre d'analyse adopté, les travaux dommageables et les travaux dangereux constituent des formes de travail des enfants à abolir. Toutefois, tous les travaux dommageables (*child labour slated for abolition*) ne sont pas systématiquement des travaux dangereux (*hazardous work*) suivant les textes régissant le travail des enfants quand bien même ils sont à abolir. Par contre, l'inverse est vrai, à savoir tous les travaux dangereux constituent des travaux dommageables pour les enfants (travail des enfants à abolir). Autrement dit, certains travaux dommageables peuvent être des travaux dangereux, tels que les travaux dans l'exploitation des mines et des carrières, les travaux agricoles dangereux, etc.

A Madagascar, **23% des enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans sont engagés dans une activité dangereuse, soit 438 000 enfants. Ces enfants représentent environ 7% du total des enfants de cette tranche d'âge.** Si les enfants âgés sont les plus enclins à ce type d'activité, il est à noter que 91 000 enfants de 5 à 9 ans et environ 190 000 de 10 à 14 ans sont estimés y être soumis. En considérant le sexe des enfants, on observe presque la même proportion d'enfants impliqués dans les travaux dangereux aussi bien chez les filles (6,4%) que chez les garçons (6,8%).

Tableau 22: Nombre et pourcentage des enfants de 5 à 17 ans engagés dans les travaux dommageables par sexe et région

	Total des enfants (En milliers)	Enfants économiquement actifs		Enfants astreints à un travail dommageable			Enfants astreints à un travail dangereux		
		Effectif total (En milliers)	% par rapport au total des enfants	Effectif total (En milliers)	% par rapport au total des enfants	% par rapport au total des enfants économiquement actifs	Effectif total (En milliers)	% par rapport au total des enfants	% par rapport au total des enfants économiquement actifs
Total	6 661	1 871	28,1	1 534	23,0	82,0	438	6,6	23,4
Résidence									
Urbaine	1 632	306	18,8	254	15,5	82,9	67	4,1	22,0
Rurale	5 029	1 565	31,1	1 280	25,5	81,8	371	7,4	23,7
Région									
Analamanga	883	165	18,7	124	14,0	74,7	51	5,7	30,7
Vakinankaratra	602	330	54,8	295	49,0	89,5	89	14,7	26,9
Itasy	253	64	25,4	51	20,1	79,1	15	6,1	24,1
Bongolava	134	22	16,7	16	11,9	71,2	5*	3,5	20,7
Mahatsiatra Ambony	329	96	29,1	80	24,3	83,5	24	7,2	24,8
Amoron'I Mania	343	137	40,0	125	36,6	91,5	33	9,6	24,1
Vatovavy-Fitovinany	397	116	29,3	93	23,5	80,2	21	5,2	17,8
Ihorombe	150	61	40,7	48	31,8	78,1	20	13,6	33,3
Atsimo-Atsinanana	262	86	32,7	69	26,4	80,7	3*	1,1	3,2
Atsinanana	503	50	10,0	30	6,0	60,0	21	4,1	41,0
Analanjirifo	408	51	12,4	32	7,9	63,9	19*	4,7	37,7
Alaotra-Mangoro	211	51	24,3	44	21,0	86,5	22	10,3	42,5
Boeny	295	63	21,3	48	16,1	75,7	20	6,7	31,4
Sofia	358	100	28,0	86	24,0	85,4	52	14,5	51,6
Betsiboka	158	78	49,3	67	42,6	86,3	20	12,7	25,8
Melaky	107	50	47,1	41	37,9	80,5	2*	2,1	4,4
Atsimo-Andrefana	339	111	32,6	97	28,8	88,2	4*	1,1	3,2
Androy	121	44	36,2	41	33,6	92,8	6	5,1	14,2
Anosy	139	40	28,6	33	23,3	81,5	6*	4,5	15,8
Menabe	155	40	25,6	35	22,4	87,7	5*	3,1	12,2
Diana	226	19	8,3	8*	3,5	42,2	1*	0,6	7,2
Sava	290	97	33,4	72	24,7	74,0	1*	0,2	0,6

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

Généralement, les enfants vivant en milieu rural sont plus économiquement actifs que ceux en zone urbaine. Quoique ces enfants économiquement actifs soient présents dans toutes les régions, leur répartition et leur ampleur diffèrent d'une région à une autre. En fait, les régions de Vakinankaratra, de Betsiboka, de Melaky, d'Ihorombe et d'Amoron'i Mania sont les régions où les enfants sont les plus économiquement actifs, avec des taux d'activité s'étalant entre 40% et 55%. Dans ces 5 régions, la proportion des enfants astreints à un travail dommageable est aussi prépondérante. Toutefois, le volume médian d'heures de travail hebdomadaire de ces enfants d'Amoron'i Mania, de Betsiboka et d'Ihorombe, engagés dans un travail dommageable, se situe en dessous de la valeur médiane nationale (24 heures). Pour la région de Vakinankaratra, sa potentialité agricole et sa pauvreté⁵ favorisent la participation des enfants au travail économique, voire au travail dommageable.

Alors que la proportion d'enfants économiquement actifs dans la région de Sofia se situe au même niveau que la moyenne nationale (28%), la proportion d'enfants astreints à un

⁵ En 2005, l'incidence de pauvreté de Vakinankaratra s'élevait à 74%, soit un taux largement supérieur au taux national (69%) (INSTAT, EPM 2005 - Rapport principal, 2006).

travail dangereux dans cette région (52% des actifs) est plus de deux fois supérieure à la proportion nationale (23% des enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans exercent un travail dangereux à Madagascar). Ces enfants de Sofia exerçant un travail dangereux sont au nombre d'environ 52 000, dont la moitié travaille moins de 7 heures par semaine. Avec un taux de 15%, la région de Vakinankaratra compte presque 88 000 enfants engagés dans les travaux dangereux, avec un volume médian d'heures de travail hebdomadaire égal à 28 heures. Quant à la région d'Analamanga, plus de 50 000 enfants économiquement actifs, soit 6% d'entre eux, sont classés dans ce type d'activité et dont la moitié l'exerce moins de 16 heures par semaine.

5.2. Caractéristiques du travail des enfants

5.2.1. Secteur économique

Dans l'ensemble, les enfants économiquement actifs exerçant des travaux dommageables sont majoritairement dans le secteur agricole, d'élevage et de pêche (86%). Cette situation est constatée autant chez les garçons que les filles, notamment chez les plus jeunes (près de 90%). Mais, plus les enfants sont âgés, plus ils sont enclins à travailler dans d'autres secteurs, surtout les filles. En effet, elles travaillent souvent comme domestique (17% des filles de 15 à 17 ans contre 9% des garçons du même groupe d'âge), ou bien exercent une activité dans le secteur du commerce et de la restauration (respectivement 5 et 7% des filles de 10 à 14 ans et de 15 à 17 ans).

Tableau 23: Répartition des enfants de 5 à 17 ans engagés dans les travaux dommageables par secteur économique selon le sexe, le groupe d'âge, la région et le milieu de résidence

	Total en milliers	Agriculture, élevage, pêche		Mines et extractions minières		Industrie Manufacturière		Commerce, Restauration		Domestique		Autre	
		Nombre en milliers	% en ligne	Nombr e en milliers	% en ligne	Nombr e en milliers	% en ligne	Nombr e en milliers	% en ligne	Nombr e en milliers	% en ligne	Nombr e en milliers	% en ligne
Les deux sexes													
Total	1 534	1 313	85,6	21	1,4	41	2,7	60	3,9	90	5,9	9	0,6
5-9 ans	391	357	91,1	7*	1,7	6*	1,6	9*	2,3	13*	3,3	0*	0,1
10-14 ans	814	709	87,1	6*	0,8	24	3,0	33	4,1	35	4,3	6*	0,8
15-17 ans	328	247	75,2	8*	2,5	11	3,4	17	5,3	42	12,8	3*	0,8
Garçons													
Total	847	749	88,5	15	1,7	15	1,8	24	2,8	37	4,4	7	0,8
5-9 ans	220	205	93,2	4*	1,9	3*	1,6	3*	1,6	3*	1,6	0*	0,2
10-14 ans	452	407	89,9	4*	0,9	5*	1,0	14*	3,2	18	4,0	5*	1,0
15-17 ans	175	138	78,8	6*	3,6	7*	4,2	6*	3,6	15	8,7	2*	1,1
Filles													
Total	687	564	82,1	6	0,9	26	3,8	36	5,2	53	7,7	2	0,3
5-9 ans	172	152	88,4	2*	1,3	3*	1,6	6*	3,2	9*	5,4	0*	0,0
10-14 ans	362	303	83,7	2*	0,6	20	5,4	19	5,2	17	4,7	1*	0,4
15-17 ans	153	109	71,1	2*	1,3	4	2,4	11	7,2	27	17,3	1*	0,6
Résidence													
Urbain	254	182	71,6	1	0,2	14	5,4	24	9,6	28	11,0	6	2,2
Rural	1 280	1 131	88,4	20	1,6	28	2,2	35	2,8	62	4,8	4	0,3

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

Le secteur agricole, de l'élevage et de la pêche accapare la majorité des travaux dommageables des enfants tant en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 88 et 72%). A la différence du milieu rural, le travail des enfants en milieu urbain se caractérise par l'importance du travail domestique (11%) et de celui dans le commerce et la restauration (10%).

5.2.2. Profession

La plupart des enfants économiquement actifs dans un travail dommageable sont généralement des agriculteurs non qualifiés. Les garçons sont plus fréquents à être dans ce cas. Pour les autres professions, les filles sont souvent des ouvrières non qualifiées ou bien des vendeuses ou des personnels de service, alors que les garçons sont des artisans ou des ouvriers. Une analyse du travail dommageable des enfants par milieu de résidence montre que les vendeurs, le personnel de service et les ouvriers non qualifiés sont fréquents en zone urbaine qu'en zone rurale. Inversement, les agriculteurs non qualifiés le sont en milieu rural.

Tableau 24: Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par profession, sexe, groupe d'âge, région et milieu de résidence

	Total En milliers	Agriculteur qualifié		Agriculteur non qualifié		Vendeur, personnel de service		Artisan et ouvrier		Ouvrier non qualifié	
		Nombre en milliers	% en ligne	Nombre en milliers	% en ligne	Nombre en milliers	% en ligne	Nombre en milliers	% en ligne	Nombre en milliers	% en ligne
Les deux sexes											
Total	1 534	9*	0,6	1307*	85,2	60	3,9	66	4,3	91	5,9
5-9 ans	391	0*	0,0	354	90,5	8*	2,2	11*	2,9	17	4,4
10-14 ans	814	7*	0,8	698	85,7	34	4,2	38	4,7	37	4,6
15-17 ans	328	2*	0,7	256	77,9	17	5,3	16	5,0	37	11,2
Garçons											
Total	847	7*	0,9	750	88,5	25	3,0	32	3,8	33	3,9
5-9 ans	220	0*	0,1	203	92,5	4*	1,6	6*	2,7	7*	3,1
10-14 ans	452	5*	1,1	400	88,4	17*	3,7	16	3,5	15	3,3
15-17 ans	175	2*	1,2	147	83,8	5*	2,9	10	5,9	11	6,3
Filles											
Total	687	2*	0,3	558	81,2	35	5,1	34	5,0	58	8,5
5-9 ans	172	0*	0,0	151	88,0	5*	2,8	6*	3,2	10*	5,9
10-14 ans	362	2*	0,5	298	82,3	18	4,9	22	6,2	22	6,2
15-17 ans	153	0*	0,2	109	71,2	12	8,0	6	4,0	26	16,7
Résidence											
Urbain	254	3*	1,3	179	70,8	24	9,5	12	4,7	35	13,7
Rural	1 280	6*	0,5	1128	88,1	36	2,8	54	4,2	56	4,4

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

5.2.3. Situation dans l'emploi

Globalement, **presque neuf enfants sur dix engagés dans un travail dommageable sont des travailleurs familiaux non rémunérés.** Leur proportion décroît avec l'âge. En effet, au fur et à mesure que l'âge avance, les enfants délaissent le travail familial au profit d'un autre statut de travail. Le phénomène est plus accentué chez les filles. Dans ce cas, les filles deviennent des domestiques rémunérées (16% chez les 15 à 17 ans, soit presque deux fois

plus que chez les garçons) ou des travailleuses indépendantes (10%) ou des travailleuses temporaires ou membres de coopérative de producteurs (10% chez les 10 à 14 ans). Outre le travail temporaire (respectivement 8% des garçons de 10 à 14 ans et 6% de ceux de 15 à 17 ans), les garçons plus âgés travaillent en tant que travailleur indépendant (8%).

Si les travailleurs familiaux non rémunérés sont proportionnellement plus fréquents en milieu rural, les domestiques rémunérés et les travailleurs indépendants le sont en milieu urbain.

Tableau 25: Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par situation dans l'emploi, par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence

	Travailleur familial non rémunéré		Domestique rémunéré		Employé permanent		Travailleur indépendant		Travailleur temporaire ou membre de coopérative de producteurs	
	Nombre en milliers	Pourcentage (en ligne)	Nombre en milliers	Pourcentage (en ligne)	Nombre en milliers	Pourcentage (en ligne)	Nombre en milliers	Pourcentage (en ligne)	Nombre en milliers	Pourcentage (en ligne)
Les deux sexes										
Total	1 311	85,5	71	4,7	22	1,4	30	2,0	100	6,5
5-9 ans	378	96,5	5*	1,2	2*	0,4	0*	0,0	8*	1,9
10-14 ans	705	86,6	28	3,4	10*	1,2	0*	0,0	71	8,8
15-17 ans	228	69,4	39	11,9	10*	3,0	30	9,2	21	6,4
Garçons										
Total	734	86,7	33	3,9	18	2,1	14	1,7	48	5,7
5-9 ans	215	98,0	1*	0,5	2*	0,8	0*	0,0	2*	0,7
10-14 ans	392	86,6	17	3,8	8*	1,8	0*	0,0	35	7,8
15-17 ans	127	72,7	15	8,3	8*	4,5	14	8,2	11	6,3
Filles										
Total	576	84,0	38	5,6	4*	0,6	16	2,3	52	7,5
5-9 ans	162	94,6	3*	2,0	0*	0,0	0*	0,0	6*	3,5
10-14 ans	313	86,6	10	2,9	2*	0,6	0*	0,0	36	9,9
15-17 ans	101	65,8	25	16,1	2*	1,3	16	10,4	10	6,5
Résidence										
Urbain	199	78,5	26	10,4	3	1,3	9	3,4	17	6,5
Rural	1 112	86,8	45	3,5	18	1,4	22	1,7	83	6,5

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

5.2.4. Lieu du travail

En général, **60 à 70% des enfants engagés dans un travail dommageable l'effectuent dans un champ de culture.** Ceci s'explique par le fait que le secteur agricole, de l'élevage et de pêche est le principal secteur d'activité des enfants. Par ailleurs, le domicile familial constitue également un lieu de travail des enfants astreints à un travail dommageable, notamment chez les filles. Pourtant, au fur et à mesure qu'elles grandissent, elles travaillent davantage chez leurs employeurs. C'est le cas particulièrement des filles de 15 à 17 ans (12%). Cependant, les garçons assujettis à un travail dommageable sont relativement fréquents à l'exercer dans des différents endroits mobiles, dans la rue, dans des rivières ou des lacs, en particulier les plus jeunes (20%).

En outre, le champ de culture reste généralement le lieu de travail des enfants astreints à un travail dommageable dans les deux milieux de résidence, mais avec un taux relativement élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (une différence de 10 points). Les travaux dommageables des enfants en milieu urbain s'effectuent également chez leurs employeurs (10%) ou dans un marché, un kiosque ou un magasin (5%).

Tableau 26: Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par lieu de travail selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence

	Lieu de travail																	
	A domicile			Chez l'employeur			Champ de culture			Terrain minier			Magasin, marché, kiosque			Autres		
	Nombre en milliers	Pourcentage en ligne	Pourcentage en colonne	Nombre en milliers	Pourcentage en ligne	Pourcentage en colonne	Nombre en milliers	Pourcentage en ligne	Pourcentage en colonne	Nombre en milliers	Pourcentage en ligne	Pourcentage en colonne	Nombre en milliers	Pourcentage en ligne	Pourcentage en colonne	Nombre en milliers	Pourcentage en ligne	Pourcentage en colonne
Les deux sexes																		
Total	176	11,5	100,0	56	3,6	100,0	1 061	69,2	100,0	25	1,6	100,0	34	2,2	100,0	182	11,9	100,0
5-9 ans	66	16,9	37,4	3*	0,8	5,7	245	62,6	23,1	8*	2,1	32,5	3*	0,9	10,0	66	16,8	36,1
10-14 ans	87	10,7	49,6	25	3,0	44,3	589	72,3	55,5	8*	1,0	31,3	17	2,1	50,5	89	10,9	48,7
15-17 ans	23	7,0	13,0	28	8,5	49,9	228	69,3	21,4	9*	2,7	36,2	13	4,1	39,5	28	8,4	15,2
Garçons																		
Total	69	8,1	100,0	23	2,7	100,0	592	69,9	100,0	18	2,1	100,0	15	1,7	100,0	131	15,5	100,0
5-9 ans	28	12,9	41,5	2*	0,7	6,8	140	63,6	23,6	5*	2,5	30,5	1*	0,4	6,1	44	19,9	33,2
10-14 ans	33	7,3	48,4	12*	2,7	53,2	329	72,7	55,6	5*	1,2	30,4	8*	1,8	54,7	65	14,3	49,2
15-17 ans	7	3,9	10,0	9	5,2	40,0	123	70,4	20,8	7*	4,0	39,1	6*	3,3	39,2	23	13,2	17,6
Filles																		
Total	108	15,7	100,0	33	4,8	100,0	469	68,3	100,0	7*	1,0	100,0	19	2,8	100,0	51	7,4	100,0
5-9 ans	37	21,8	34,8	2*	1,0	5,0	105	61,3	22,4	3*	1,5	37,8	2*	1,4	13,0	22	12,9	43,7
10-14 ans	54	15,0	50,3	13*	3,5	38,3	260	71,8	55,3	2*	0,6	33,7	9*	2,5	47,3	24	6,6	47,3
15-17 ans	16	10,4	14,9	19	12,3	56,7	104	68,1	22,3	2*	1,3	28,5	8	4,9	39,7	5	3,0	8,9
Résidence																		
Urbain	32	12,7	18,3	23	9,0	40,8	152	60,0	14,3	3*	1,1	11,6	12	4,7	35,4	32	12,5	17,4
Rural	144	11,2	81,7	33	2,6	59,2	909	71,0	85,7	22	1,7	88,4	22	1,7	64,6	150	11,8	82,6

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

5.2.5. Moment de la journée consacrée au travail et durée du travail

Rappelons que la législation malgache interdit formellement le travail des enfants pendant la nuit. L'enquête sur le travail des enfants (ENTE 2007) dispose d'informations permettant d'appréhender l'ampleur de cette situation auprès des enfants malgaches travailleurs. En effet, une question fermée sur leur moment du travail a été posée aux enfants. Quatre modalités de réponse y ont été proposées: la journée, la soirée (après 18 heures), à la fois la journée et la soirée à plein temps, et la fin de semaine. Si la deuxième modalité permet de mesurer/analyser exclusivement le travail de nuit des enfants, la troisième modalité est difficile à examiner du fait qu'aucune information sur la durée du travail de nuit par rapport à la durée totale du travail n'est disponible. Etant donné le faible nombre d'observations de ceux qui travaillent exclusivement la soirée/nuit, la troisième modalité «la journée et la soirée à plein temps» est aussi prise en compte pour étudier l'incidence du travail de nuit des enfants. Ainsi, le travail de nuit concerne donc les enfants ayant déclaré avoir exercé un travail pendant la soirée ou bien pendant la journée et la soirée à plein temps.

Les résultats de l'analyse révèlent qu'**environ 3% des enfants exerçant un travail dommageable travaillent la nuit**, comme des domestiques ou des serveurs dans un restaurant ou bien des commerçants/épiciers/gargotiers. Leur nombre est estimé à près de 41 000 enfants âgés de 5 à 17 ans à l'échelle nationale. Le travail de nuit touche fréquemment les plus âgés, c'est à dire les 15 à 17 ans (plus de 6%, contre moins de 2% chez les enfants de 5 à 14 ans astreints à un travail dommageable) ainsi que les enfants résidant en milieu urbain (respectivement 5% contre 2% en milieu rural). *70% des enfants qui travaillent la nuit sont économiquement actifs dans le secteur primaire et environ 15% travaillent comme des domestiques. Ces proportions diffèrent significativement selon le sexe. En fait, chez les filles, quoique plus de la moitié d'entre elles exercent des activités la nuit pour des travaux agricoles ou de la pêche, la contribution aux autres activités n'est pas négligeable: 27% de celles qui travaillent la nuit travaillent comme des domestiques et 11% exercent dans le commerce et la restauration. Chez les garçons, 87% de ceux qui ont déclaré travailler la nuit font des travaux de champ et environ 10% travaillent dans les industries manufacturières.*

Tableau 27: Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par moment de la journée consacré au travail, selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence

	Enfants astreints à un travail dommageable				
	Moment de la journée consacré au travail				
	Total en milliers	Jour		Nuit	
Nombre en milliers		% par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable	Nombre en milliers	% par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable	
Les deux sexes					
Total	1 534	1 493	97,3	41	2,7
5-9 ans	391	387	98,8	5*	1,2
10-14 ans	814	798	98,0	16*	2,0
15-17 ans	328	308	93,9	20	6,1
Garçons					
Total	847	828	97,8	19	2,2
5-9 ans	220	218	99,2	2*	0,8
10-14 ans	452	446	98,5	7*	1,5
15-17 ans	175	165	94,0	10*	6,0
Filles					
Total	687	665	96,8	22	3,2
5-9 ans	172	169	98,3	3*	1,7
10-14 ans	362	352	97,4	10*	2,6
15-17 ans	153	144	93,7	10*	6,3
Milieu de résidence					
Urbain	254	242	95,4	12	4,6
Rural	1 280	1 251	97,7	29	2,3

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

L'article 85 de la loi no 94-029 du 25 août 1995 portant Code du travail⁶ à Madagascar stipule un volume d'heures de travail hebdomadaire respectivement de 42 heures 30 minutes dans toutes les entreprises agricoles et n'excédant pas 40 heures pour les employés ou ouvriers de l'un ou l'autre sexe, de tout âge, travaillant à temps, à la tâche ou aux pièces dans tous les établissements, même d'enseignement ou de bienfaisance. Particulièrement, l'article 95 de cette même loi préconise à tous les établissements y assujettis que «les enfants mineurs et les apprentis âgés de moins de 18 ans de l'un ou de l'autre sexe ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de huit heures par jour et de quarante heures par semaine».

L'ENTE 2007 fournit des informations sur le volume d'heures de travail des enfants pendant la dernière semaine précédant l'enquête. En s'y référant, dans l'ensemble, **le volume d'heures de travail par semaine des enfants engagées dans un travail dommageable augmente avec leur âge**. Les aînés travaillent plus de deux fois que leurs cadets: la moitié des enfants de 15 à 17 ans travaille pendant au moins 44 heures par semaine contre 20 heures chez les 10 à 14 ans. Cette tendance est vérifiée aussi bien chez les filles que chez les garçons. Toutefois, ceux-ci travaillent relativement plus longtemps que les filles.

⁶ Journal officiel, 25 septembre 1995, no 2324, pp. 2564-2577.

Tableau 28: Nombre médian d'heures de travail hebdomadaires effectuées par les enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par secteur économique, selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence

	Secteur économique						Autre
	Total	Agriculture élevage pêche	Mines et extractions minières	Industrie Manufacturière	Commerce Restauration	Domestique	
Les deux sexes							
Total	24	22	24	16	21	42	24*
5-9 ans	18	18	20*	8*	10*	7*	14*
10-14 ans	20	20	24*	14	20	42	20*
15-17 ans	44	44	31*	44	48	52	44*
Garçons							
Total	24	24	28	24	16	49	15
5-9 ans	18	18	14*	6*	13*	7*	14*
10-14 ans	22	22	24*	18*	16*	49	14*
15-17 ans	46	46	36*	44*	42*	52	48*
Filles							
Total	21	21	24	14	28	36	28
5-9 ans	16	18	22*	13*	7*	7*	0*
10-14 ans	20	19	24*	12	24	21	20*
15-17 ans	42	42	31*	46	48	52	44*
Résidence							
Urbain	24	21	24	15	21	56	24*
Rural	23	23	24	18	21	36	14*

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

En faisant une analyse suivant le secteur économique des travaux dommageables, les enfants exerçant comme domestiques ont le plus grand nombre médian d'heures de travail hebdomadaire (42 contre 24 heures pour l'ensemble). Pour ce type de travail, les garçons et les filles plus âgés (15 à 17 ans) y consacrent 52 heures par semaine, soit un volume d'heures de travail dépassant le volume d'heures légal prescrit pour les adultes. Les travaux agricoles accaparent, en valeur médiane, 21 et 24 heures hebdomadaires respectivement des filles et des garçons agriculteurs, mais les plus âgés y consacrent deux fois plus de temps (respectivement 42 et 46 heures). Le travail dans le commerce et la restauration occupe plus de 28 heures par semaine la moitié des filles qui s'y sont engagées.

Parmi les enfants engagés dans un travail dommageable dans les campagnes et les villes, "les domestiques" ont toujours le plus grand volume d'heures de travail par semaine. Pourtant, la valeur médiane de ce nombre d'heures en milieu urbain (56 heures/semaine) dépasse largement celui en milieu rural (respectivement 36 heures) ainsi que le volume d'heures légal. En revanche, il est évident que la zone rurale est marquée, en termes de volume d'heures de travail, par les travaux agricoles, d'élevage et de pêche (23 heures/semaine contre 21 heures en milieu urbain).

En résumé,

- Le taux d'activité économique des enfants malgaches est de 28% et est relativement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. La majorité de ces enfants économiquement actifs (82%, soit environ 1 534 000 enfants dont 1 200 000 ont moins de 15 ans) effectue des travaux dommageables. 28% des enfants astreints à un travail dommageable, soit autour de 438 000 enfants, sont soumis à un travail dangereux, en travaillant dans des carrières ou des sites d'exploitation minière ou bien sous des conditions dangereuses.
- La plupart des activités des enfants astreints à un travail dommageable s'effectuent dans le secteur agricole, d'élevage et de pêche. Ces enfants sont généralement des agriculteurs ou des ouvriers non qualifiés exerçant comme des travailleurs familiaux non rémunérés. Mais, progressivement, ils deviennent des travailleurs indépendants ou temporaires ou bien effectuent des travaux domestiques rémunérés (surtout les filles).
- En termes de volume d'heures de travail hebdomadaire, les enfants plus âgés ainsi que ceux qui exercent comme domestique travaillent plus que les autres, les garçons plus que les filles
- Malgré son illégalité, le travail de nuit est plus fréquent en milieu urbain et concerne les enfants plus âgés.

Chapitre 6: Impact du travail sur la scolarité et la santé des enfants

Ce chapitre tente d'analyser les effets du travail sur la scolarité et la santé des enfants. L'analyse porte essentiellement sur les enfants astreints à un travail dommageable, en faisant une comparaison avec ceux qui ne le sont pas.

Les enfants non astreints à un travail dommageable comprennent, à la fois, les enfants non économiquement actifs (n'exerçant aucune activité économique rémunérée ou non) et les enfants économiquement actifs pratiquant un travail qui n'est pas à abolir (c'est à dire un travail autorisé par la législation malgache). De même, les enfants non scolarisés regroupent ceux qui ne sont jamais allés à l'école et ceux qui n'y vont plus (c'est à dire ceux ayant abandonné l'école).

6.1. *Scolarisation*

Cette section apporte des informations sur la fréquentation et le profil scolaire des enfants exerçant un travail dommageable. Elle décrit la situation scolaire de ces enfants suivant les caractéristiques de leurs activités (secteur, statut, nombre d'heures de travail, etc.), afin d'appréhender les effets de leur travail sur leur scolarité.

6.1.1. *Fréquentation scolaire*

A Madagascar, la scolarité est obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 14 ans⁷. En général, **environ un enfant sur deux engagé dans un travail dommageable (47%) est actuellement scolarisé**. Pour diverses raisons déjà évoquées auparavant, entre autres la fin de l'âge de scolarité obligatoire à 14 ans ou l'absence d'une offre éducative correspondante, les enfants de 15 à 17 ans enregistrent un faible taux de scolarisation, moins de 12%. Le taux de scolarisation chez les 10 à 14 ans, qui devront être encore scolarisés, se situe en dessous de 60%. Autrement dit, environ 40% des enfants en âge de scolarisation, mais astreints à un travail dommageable, ne sont plus ou ne sont jamais allés à l'école. Leur effectif est estimé à près de 355 000 enfants. Pour le groupe de 5 à 9 ans, le faible taux de scolarisation (moins de 60%) peut s'expliquer en partie par le fait que les enfants de 5 ans n'ont pas encore atteint l'âge de la scolarisation obligatoire. Ces tendances restent globalement vérifiées autant chez les garçons que les filles. Toutefois, le taux de scolarisation des filles plus jeunes (5 à 9 ans) est relativement élevé par rapport aux garçons de leur groupe d'âge (respectivement 63% contre 55%).

⁷ UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous, 2007.

Par ailleurs, les enfants non astreints à un travail dommageable enregistrent globalement un taux de scolarisation de 71%, un taux largement supérieur (+24 points) à celui des enfants accomplissant un travail dommageable. Si aucune différence majeure n'est constatée chez les enfants de 5 à 9 ans, elle est remarquable chez les 10 à 14 ans: les enfants non astreints à un travail dommageable ont un taux de scolarisation plus élevé (92%) que ceux exerçant un travail dommageable (56%). Il en est de même pour les enfants de 15 à 17 ans: bien que la scolarisation n'est plus obligatoire à partir de 15 ans, les enfants n'exerçant pas de travaux dommageables sont plus scolarisés (63% contre 12%). Globalement, le taux de scolarisation des garçons non engagés dans un travail dommageable est quasiment le même que celui des filles

Tableau 29: Effectif et proportion d'enfants actuellement scolarisés dans les catégories d'enfants astreints et non astreints à un travail dommageable par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence

	Enfants astreints à un travail dommageable			Enfants non astreints à un travail dommageable		
	Nombre en milliers	Scolarisés		Nombre en milliers	Scolarisés	
Nombre en milliers		% par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable	Nombre en milliers		% par rapport au total des enfants non astreints à un travail dommageable	
Les deux sexes						
Total	1 534	725	47,3	5 127	3 637	70,9
5-9 ans	391	228	58,3	2 508	1 485	59,2
10-14 ans	814	459	56,3	1 731	1 589	91,8
15-17 ans	328	38	11,7	888	563	63,4
Garçons						
Total	847	391	46,2	2 570	1 852	72,1
5-9 ans	220	121	54,9	1 243	739	59,5
10-14 ans	452	249	55,1	890	826	92,8
15-17 ans	175	22	12,4	438	288	65,7
Filles						
Total	687	334	48,6	2 557	1 784	69,8
5-9 ans	172	108	62,8	1 265	745	58,9
10-14 ans	362	210	57,9	842	764	90,7
15-17 ans	153	17	10,9	450	275	61,2
Résidence						
Urbain	254	79	44,8	1 059	831	78,5
Rural	1 280	537	48,2	3 213	2 210	68,8

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

En considérant le milieu de résidence, les enfants occupés dans un travail dommageable vivant en milieu rural ont un taux de scolarisation légèrement supérieur (48%) à ceux qui habitent en milieu urbain (45%). Inversement, les enfants ne pratiquant aucun travail dommageable résidant en milieu rural sont moins souvent scolarisés (près de 70%) par rapport à ceux du milieu urbain (autour de 80%).

Ces résultats d'analyse interpellent une réflexion sur une éventuelle relation entre le travail et la scolarisation: le travail empêche-t-il les enfants de fréquenter l'école ou bien est-ce que c'est parce qu'ils ne vont plus à l'école qu'ils travaillent? Ces questions seront abordées dans le chapitre suivant sur les facteurs explicatifs du travail des enfants.

Tableau 30: Répartition des enfants de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés astreints à un travail dommageable par secteur économique

Secteur économique	Enfants astreints à un travail dommageable			
	Scolarisés		Non scolarisés	
	Nombre en milliers	% par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable	Nombre en milliers	% par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable
Agriculture élevage pêche	633	48,2	680	51,8
Mines et extractions minières	3	16,1	18*	84,0
Industrie manufacturière	25	60,8	16*	39,2
Commerce restauration	34	57,5	25	42,6
Domestique	26	29,3	63*	70,7
Autre	4*	39,6	6*	60,4

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

Par secteur d'activité, les enfants effectuant un travail dommageable dans les carrières ou les sites d'extraction minière ainsi que les domestiques sont moins scolarisés, avec un taux de scolarisation respectivement de 16 et 29%. Dans les autres secteurs, 40 à 60% des enfants astreints à un travail dommageable fréquentent l'école. Généralement, **les enfants scolarisés engagés dans un travail dommageable effectuent moins d'heures de travail que ceux qui ne vont plus à l'école**: leur volume médian d'heures de travail s'élève respectivement à 14 et 36 heures par semaine, soit un rapport de 2 à 3 fois plus élevé. Parmi les enfants scolarisés, les filles de 15 à 17 ans ont plus d'heures de travail, tandis que chez les enfants non scolarisés, les garçons travaillent beaucoup plus qu'elles en termes de nombre médian d'heures travaillées par semaine.

Tableau 31: Nombre médian d'heures travaillées par semaine par les enfants de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés astreints à un travail dommageable par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence

	Enfants astreints à un travail dommageable		
	Total	Scolarisés	Non scolarisés
Les deux sexes			
Total	24	14	36
5-9 ans	18	14	21
10-14 ans	20	13	34
15-17 ans	44	15	48
Garçons			
Total	24	14	42
5-9 ans	18	14	24
10-14 ans	22	14	36
15-17 ans	46	14	48
Filles			
Total	21	14	34
5-9 ans	16	15	17
10-14 ans	20	12	28
15-17 ans	42	16	45
Résidence			
Urbain	24	13	42
Rural	23	14	36

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Si le milieu de résidence n'est pas quasiment discriminant par rapport au volume d'heures de travail des enfants scolarisés astreints à un travail dommageable, une grande différence est enregistrée dans la catégorie des **enfants non scolarisés: les enfants vivant en milieu urbain travaillent plus longtemps que ceux des zones rurales.**

6.1.2. Raisons de la non scolarisation

Diverses raisons, regroupées en 3 catégories, peuvent généralement expliquer la non scolarisation d'un enfant:

- des raisons liées à l'enfant lui-même: pas d'intérêt porté à l'école, pas en âge de scolarisation, etc.
- des raisons afférentes à sa famille: refus de la famille de l'envoyer à l'école, incapacité de payer les frais scolaires, pauvreté, besoin d'aide ou de main-d'œuvre dans l'entreprise familiale, etc.
- des raisons physiques, politiques, sociales et économiques indépendamment de la volonté de l'enfant ni de sa famille: maladie, handicap, législation, politique nationale, manque de référence incitative pour l'éducation, insécurité, manque d'offre éducative, pauvreté, etc.

L'enquête sur le travail des enfants apporte des informations sur la principale raison de leur non scolarisation. Chez les enfants non scolarisés engagés dans un travail dommageable, la raison la plus fréquente qui a été évoquée est l'incapacité de paiement des frais de scolarité et elle concerne un enfant sur trois. C'est souvent le cas des plus âgés (garçons et filles de 10 à 17 ans). 19% évoquent le manque d'intérêt porté à l'école ou leurs mauvaises performances qui les découragent à fréquenter l'école. Notons que si certains enfants (12%) ne sont plus ou jamais à l'école à cause du refus de leur famille ou pour aider dans les tâches ménagères, d'autres ne vont pas par l'éloignement ou l'insécurité à l'école (10%).

Tableau 32: Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par raison invoquée pour la non-scolarisation selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence

	Raison invoquée pour la non-scolarisation						
	Insécurité ou éloignement de l'école	Ne pouvant pas payer l'écolage	Très jeune ou trop âgé	Apprentissage travail	Pas d'intérêt porté à l'école	Refus, aide à la famille	Autres
Les deux sexes							
Total	10,1	34,4	12,3	3,4	19,3	11,8	8,8
5-9 ans	9,0	21,5	51,0	1,6*	3,8*	8,9	4,3*
10-14 ans	11,5	38,2	1,2*	4,0	21,6	12,8	10,6
15-17 ans	8,9	36,9	4,2*	3,7*	25,1	12,1	9,1
Garçons							
Total	11,0	33,5	11,9	4,0	19,8	11,8	8,0
5-9 ans	9,6	21,0	46,7	2,3*	4,7*	10,7*	5,1*
10-14 ans	12,5	37,4	1,0*	4,5*	23,1	11,3	10,3
15-17 ans	10,1	36,3	3,7*	4,6*	25,2	13,3	6,9*
Filles							
Total	8,8	35,5	12,9	2,6*	18,6	11,7	9,9
5-9 ans	8,0*	22,2	57,6	0,5*	2,3*	6,2*	3,2*
10-14 ans	10,3	39,3	1,4*	3,4*	19,7	14,9	11,1
15-17 ans	7,6*	37,5	4,8*	2,8*	25,0	10,7	11,6
Résidence							
Urbain	8,3	40,5	9,4	6,8	17,6	9,7	7,8
Rural	10,4	33,1	12,9	2,7	19,6	12,2	9,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

Chez les enfants de 10 à 14 ans effectuant un travail dommageable, les filles sont plus souvent non scolarisées pour des raisons familiales (refus ou aide à la famille), alors que les garçons le sont pour le désintérêt à la scolarisation.

L'incapacité de paiement des frais scolaires et le désintérêt porté à l'école restent les deux principales raisons de la non scolarisation des enfants, tant en milieu urbain qu'en zone rurale. Cependant, si les frais de scolarité sont fréquemment évoqués en milieu urbain (40% contre 33% en milieu rural) l'indifférence à la scolarisation est plus prononcée en milieu rural (20% contre 18% en zone urbaine). Par ailleurs, d'autres raisons sont également exprimées pour expliquer la non fréquentation scolaire des enfants. Il s'agit de l'apprentissage ou du travail des enfants, notamment en milieu urbain, et du refus de la famille, de l'insécurité et de l'éloignement de l'école surtout en milieu rural.

6.1.3. Distorsion entre le niveau scolaire et l'âge

Une distorsion entre le niveau scolaire et l'âge indique généralement un redoublement de classe ou bien une scolarisation tardive par rapport à l'âge officiel dans le système scolaire. Cette variable constitue donc un indicateur permettant d'appréhender une relation entre la scolarisation et le travail des enfants.

Dans l'ensemble, le pourcentage des enfants scolarisés ayant un niveau scolaire en accord avec leur âge est faible, aussi bien chez ceux qui sont astreints à un travail dommageable que chez ceux qui ne le sont pas (respectivement 10% et 15%). Pour ces deux

catégories d'enfants, ce pourcentage varie inversement avec leur âge et une importante chute est essentiellement notée entre 6 et 7 ans.

Pour les deux premières années (5 et 6 ans), les enfants n'accusant pas de retard scolaire par rapport à leur âge sont relativement plus fréquents dans la catégorie d'enfants astreints à un travail dommageable que chez les enfants non astreints à un travail dommageable, et le phénomène inverse à partir de 7 ans, c'est à dire que les enfants qui pratiquent un travail à abolir accusent souvent un retard scolaire. Ce fait semble montrer que le travail dommageable des enfants a une répercussion négative sur leur scolarisation.

Tableau 33: Répartition des enfants scolarisés astreints et non astreints à un travail dommageable suivant le niveau scolaire par âge

Age	Enfants scolarisés astreints à un travail dommageable				Enfants scolarisés non astreints à un travail dommageable			
	Dont le niveau scolaire est en accord avec l'âge		En retard par rapport à leur âge		Dont le niveau scolaire est en accord avec l'âge		En retard par rapport à leur âge	
	Nombre en milliers	% par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable	Nombre en milliers	% par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable	Nombre en milliers	% par rapport au total des enfants non astreints à un travail dommageable	Nombre en milliers	% par rapport au total des enfants non astreints à un travail dommageable
Total	70	9,7	655	90,3	553	15,2	3 084	84,8
5	6*	78,0	2*	22,0	75	76,4	23	23,7
6	16	69,6	7*	30,4	161	62,4	97	37,7
7	12*	23,0	40	77,0	105	27,8	273	72,2
8	15	19,4	61	80,6	80	20,7	306	79,3
9	6*	9,4	62	90,6	43	11,7	322	88,3
10	4*	4,4	86	95,6	26	6,1	405	93,9
11	6*	7,7	74	92,3	18	6,0	289	94,0
12	1*	1,4	108	98,7	12*	3,4	333	96,6
13	2*	2,4	92	97,6	11*	4,2	253	95,9
14	1*	0,9	85	99,1	9*	3,7	233	96,3
15	0*	0,6	15	99,4	5*	2,2	242	97,8
16	0*	0,0	14*	100,0	8*	4,9	159	95,1
17	0	0,0	9*	100,0	0*	0,1	148	99,9

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

6.1.4. Abandon scolaire

Au vu du tableau ci-dessous, **l'abandon scolaire est cinq fois plus fréquent chez les enfants assujettis à un travail à abolir (26%) comparativement à ceux qui ne le sont pas (5%)**. Ce constat est plus marqué chez les enfants de 10 à 14 ans pour lesquels ces taux sont respectivement de 23% et 3%. Cette observation est valable aussi bien chez les garçons que chez les filles. Le travail des enfants et l'abandon scolaire semblent étroitement liés. L'analyse économétrique donnera des éclaircissements et des précisions sur cette corrélation.

Dans l'ensemble, la proportion d'abandons est relativement très importante chez les plus âgés (15 à 17 ans): près de 60% dans la catégorie d'enfants astreints à un travail dommageable et de 25% pour la catégorie des enfants non astreints à un travail à abolir. Dans la première catégorie, les filles sont plus touchées par l'abandon que les garçons, et aucune différence majeure pour la deuxième catégorie.

Tableau 34: Nombre et proportion d'enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable ayant abandonné l'école par sexe et groupe d'âge

	Enfants astreints à un travail dommageable ayant abandonné l'école		Enfants non astreints à un travail dommageable ayant abandonné l'école	
	Nombre en milliers	% par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable	Nombre en milliers	% par rapport au total des enfants non astreints à un travail dommageable
Les deux sexes				
Total	396	25,8	281	5,5
5-9 ans	13	3,3	10	0,4
10-14 ans	190	23,4	49	2,8
15-17 ans	192	58,6	222	25,0
Garçons				
Total	210	24,8	139	5,4
5-9 ans	9	3,9	7	0,5
10-14 ans	102	22,5	21	2,3
15-17 ans	100	57,1	111	25,5
Filles				
Total	186	27,1	142	5,5
5-9 ans	5	2,7	4	0,3
10-14 ans	89	24,5	28	3,3
15-17 ans	92	60,3	110	24,5

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

6.2. Santé et sécurité

Suivant ses caractéristiques, un travail dommageable pourrait éventuellement avoir des incidences sur la santé et la sécurité des enfants l'exerçant. Cette partie fournit des informations permettant d'analyser la situation et d'avoir une idée préliminaire sur l'éventuelle relation entre le travail et la santé des enfants.

6.2.1. Santé

Lors de l'ENTE 2007, des questions ont été posées aux enfants économiquement actifs de 5 à 17 ans pour savoir si leur travail a affecté leur santé pendant les 12 derniers mois précédant l'enquête. Plus précisément, il leur a été demandé si le travail leur a causé: une blessure ou une maladie, des maux de dos ou des douleurs aux muscles, des blessures ou des coupures profondes, un problème respiratoire, un problème de vision, une lésion corporelle, ou bien d'autres maladies ou de fatigue. Dans l'analyse, l'état de santé d'un enfant économiquement actif est considéré comme affecté négativement par son travail s'il a déclaré avoir au moins eu l'un de ces symptômes à cause de son travail.

Tableau 35: Proportion d'enfants astreints à un travail dommageable dont la santé a été négativement affectée par le travail pendant les 12 derniers mois

	Total des enfants astreints à un travail dommageable, en milliers	Enfants dont la santé est/ a été affectée par le travail	
		Nombre en milliers	Pourcentage par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable
Les deux sexes			
Total	1 534	564	36,8
5-9 ans	391	135	34,5
10-14 ans	814	289	35,5
15-17 ans	328	140	42,6
Garçons			
Total	847	321	37,9
5-9 ans	220	81	36,8
10-14 ans	452	169	37,3
15-17 ans	175	72	41,0
Filles			
Total	687	243	35,3
5-9 ans	172	54	31,6
10-14 ans	362	120	33,3
15-17 ans	153	68	44,3
Résidence			
Urbain	254	78	30,9
Rural	1 280	485	37,9
Secteur économique			
Agriculture, élevage, pêche	1 313	487	37,1
Mines et extractions minières	21	15	70,3
Industrie manufacturière	41	16	39,0
Commerce et restauration	60	10*	17,6
Domestique	90	31	34,3
Autre	9	5*	55,8

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

En général, près d'un enfant sur trois engagé dans un travail dommageable (37%) déclare que son travail a causé du mal, au moins une fois, à sa santé lors des 12 derniers mois précédant l'enquête (voir Tableau 35). Les aînés semblent les plus touchés. Cette situation est surtout fréquente en milieu rural et chez les enfants exerçant dans une exploitation minière ou dans une industrie manufacturière. Environ un tiers des enfants qui sont dans les secteurs agricoles, de l'élevage, de la pêche et du travail domestique (travail en qualité de domestique) ont eu des problèmes de santé. Par contre, les enfants travaillant dans le commerce et la restauration semblent être moins vulnérables aux problèmes de santé.

Toutefois, la majorité (78%) des incidents (maladies ou blessures) sur la santé de ces enfants dus à leur travail n'est pas grave. Suite à ces incidents, deux sur dix enfants ont dû arrêter temporairement leur travail (16%) ou leur école (4%). Ces arrêts temporaires sont fréquemment constatés en milieu urbain qu'en zone rurale.

Tableau 36: Gravité des incidents du travail sur la santé des enfants astreints à un travail dommageable

	Gravité de la maladie ou de la blessure mentionnée													
	Invalidité permanente		Interdit de travail pour toujours		Arrêt de travail temporaire		Changement de travail		Arrêt temporaire de l'école		Interdit d'école pour toujours		Pas grave	
	Nombre en milliers	% en ligne*	Nombre en milliers	% en ligne*	Nombre en milliers	% en ligne*	Nombre en milliers	% en ligne*	Nombre en milliers	% en ligne*	Nombre en milliers	% en ligne*	Nombre en milliers	% en ligne**
Les deux sexes														
Total	1*	0,2	2*	0,4	91	16,1	2*	0,3	25	4,5	0*	0,0	443	78,5
5-9 ans	1*	0,4	1*	1,1	16	11,9	0*	0,0	7*	5,3	0*	0,1	110	81,2
10-14 ans	0*	0,1	1*	0,3	46	15,9	0*	0,0	16	5,7	0*	0,0	226	78,1
15-17 ans	0*	0,3	0*	0,0	29	20,5	2*	1,1	2*	1,4	0*	0,0	107	76,8
Résidence														
Urbain	0*	0,0	0*	0,0	11	13,8	0*	0,0	2*	2,5	0*	0,2	65	83,5
Rural	1*	0,3	2*	0,5	80	16,4	2*	0,3	23	4,8	0*	0,0	377	77,7

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

* Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

** Pourcentage par rapport au total des enfants dont la santé est négativement affectée par le travail

6.2.2. Sécurité

La présente section analyse la sécurité physique et sanitaire des enfants par rapport à leur travail. Cette sécurité est appréhendée par le degré du danger que le travail procure aux enfants travailleurs. En ce sens, un enfant exerçant une activité dangereuse se trouve dans l'insécurité et est exposé au danger. L'analyse se focalise donc essentiellement sur les travaux dangereux, sources d'insécurité des enfants qui les exercent.

Plus d'un enfant sur quatre effectuant un travail dommageable (29%) est astreint à un travail dangereux, soit 438 000 enfants âgés de 5 à 17 ans. Cette situation touche fréquemment les enfants plus âgés (48% des 15 à 17 ans). Notons toutefois que près d'un quart des enfants de 5 à 9 ans économiquement actifs dans un travail dommageable en est également concerné. Les enfants engagés dans un travail dangereux se trouvent le plus souvent en milieu rural qu'en zone urbaine.

Tableau 37: Nombre et proportion d'enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dangereux par sexe, groupe d'âge et secteur économique

	Total des enfants astreints à un travail dommageable, en milliers	Enfants astreints à un travail dangereux	
		Nombre en milliers	Pourcentage par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable
Les deux sexes			
Total	1 534	438	28,6
5-9 ans	391	91	23,2
10-14 ans	814	190	23,3
15-17 ans	328	158	48,0
Garçons			
Total	847	232	27,4
5-9 ans	220	50	22,5
10-14 ans	452	105	23,3
15-17 ans	175	77	44,1
Filles			
Total	687	206	30,0
5-9 ans	172	41	24,1
10-14 ans	362	84	23,3
15-17 ans	153	80	52,5
Résidence			
Urbain	254	67	26,5
Rural	1 280	371	29,0
Secteur économique			
Agriculture, élevage, pêche	1 313	368	28,0
Mines et extractions minières	21	21	100,0
Industrie manufacturière	41	15	35,4
Commerce et restauration	60	10	16,9
Domestique	90	20	22,2
Autre*	9	5	58,2

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

Par définition, tous les travaux dans les mines et les extractions minières sont considérés comme dangereux. Près d'un tiers (35%) des enfants accomplissant un travail dommageable dans le secteur d'industrie manufacturière le font dans des conditions dangereuses. Parmi les enfants effectuant un travail dommageable dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, 28% sont considérés comme effectuant des travaux

dangereux. La proportion est relativement faible chez les enfants exerçant comme domestiques (22%), et ceux qui sont employés dans le commerce et la restauration semblent courir moins de risque.

En définitive, la moitié des enfants engagés dans un travail dommageable n'est pas scolarisée. Leur proportion est relativement importante parmi les enfants qui travaillent dans les sites d'exploitation minière (84%) ou ceux qui travaillent comme domestique (71%). Le non paiement de l'écolage et l'indifférence accordée à l'école sont les principales raisons de la non scolarisation de ces enfants. Pour certains, surtout en milieu rural, le refus de la famille et l'éloignement/l'insécurité à l'école expliquent la situation.

En ce qui concerne les enfants actuellement scolarisés et assujettis à un travail à abolir, ils se caractérisent par un retard scolaire par rapport à leur âge et enregistrent un taux d'abandon relativement élevé que leurs pairs qui ne sont pas engagés dans un travail dommageable.

En se référant aux 12 derniers mois précédant l'enquête, le travail a négativement touché la santé de plus du tiers des enfants exerçant un travail dommageable. S'agissant des liens entre le travail et la santé, la majorité des incidents n'était pas grave. Toutefois, deux enfants sur dix dont le travail est à abolir ont dû arrêter temporairement leur travail ou leur école suite à leur blessure ou maladie. L'activité de 29% des enfants astreints à un travail dommageable est jugée dangereuse en raison des conditions de travail.

Chapitre 7: Déterminants du travail des enfants

Ce chapitre analyse les facteurs explicatifs du travail des enfants. Pour cela, trois groupes de variables seront considérés et nous étudierons leurs effets sur les activités des enfants. Ces groupes sont:

- i. des variables associées aux enfants eux-mêmes: l'âge, le niveau d'instruction, etc.
- ii. des variables liées au chef de ménage: l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau scolaire du chef de ménage; et
- iii. des variables propres au ménage: la taille du ménage, le ratio de dépendance, le milieu de résidence, le revenu, le type et la structure du ménage.

Après une description de ces variables suivra une analyse économétrique, à l'aide des modèles logit simple et logit multinomial. Ces modèles permettront de déterminer les variables explicatives des activités des enfants.

7.1. Taille et structure des ménages

La taille moyenne des ménages est sensiblement la même en milieu rural qu'en milieu urbain. Elle est presque la même dans les ménages où vivent les enfants astreints à un travail dommageable (6,7) que dans les autres ménages (6,5). On retrouve les mêmes résultats par groupe d'âge et par milieu de résidence. Il en est de même pour le nombre moyen d'enfants (moins de 18 ans), qui est proche de 4 par ménage. Pour le nombre d'adultes (18 ans et plus), aucune tendance globale n'est enregistrée entre les ménages des enfants engagés dans un travail dommageable et ceux dont les enfants ne sont pas engagés dans un travail dommageable. Toutefois, leur effectif moyen varie proportionnellement avec l'âge des enfants dans ces deux catégories (2 à 3 par ménage).

Tableau 38: Taille moyenne du ménage, nombre d'enfants, nombre d'adultes et rapport de dépendance pour les enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par groupe d'âge et milieu de résidence

	Enfants astreints à un travail dommageable	Enfants non astreints à un travail dommageable
<i>Taille moyenne du ménage</i>		
Total	6,7	6,5
Groupe d'âge		
5-9 ans	6,4	6,4
10-14 ans	6,8	6,5
15-17 ans	6,6	6,5
Milieu de résidence		
Urbain	6,4	6,2
Rural	6,7	6,5
<i>Nombre moyen d'enfants par ménage</i>		
Total	4,1	3,9
Groupe d'âge		
5-9 ans	4,0	4,0
10-14 ans	4,2	4,0
15-17 ans	3,9	3,7
Milieu de résidence		
Urbain	4,0	3,7
Rural	4,2	4,0
<i>Nombre moyen d'adultes par ménage</i>		
Total	2,5	2,5
Groupe d'âge		
5-9 ans	2,3	2,4
10-14 ans	2,6	2,5
15-17 ans	2,7	2,8
Milieu de résidence		
Urbain	2,4	2,6
Rural	2,6	2,5
<i>Rapport moyen de dépendance</i>		
Total	1,9	1,8
Groupe d'âge		
5-9 ans	2,1	2,0
10-14 ans	2,1	1,9
15-17 ans	0,9	0,8
Milieu de résidence		
Urbain	1,7	1,8
Rural	2,0	1,8

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Quant au rapport de dépendance, les ménages des deux catégories d'enfants ont quasiment la même valeur moyenne. Les ménages des enfants astreints à un travail dommageable vivant en milieu rural ont un rapport de dépendance légèrement plus élevé par rapport à leurs homologues urbains ainsi qu'à ceux qui ne sont pas astreints à un travail à abolir.

Tableau 39: Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par sexe, structure du ménage et survie des parents

	Total des enfants actifs, en milliers	Enfants astreints à un travail dommageable				Enfants non astreints à un travail dommageable			
		Garçons		Filles		Garçons		Filles	
		Nombre en milliers	% en colonne	Nombre en milliers	% en colonne	Nombre en milliers	% en colonne	Nombre en milliers	% en colonne
Total	1 871	847	100,0	687	100,0	158	100,0	179	100,0
Structure du ménage									
Enfants vivant avec les deux parents	334	142	16,8	121	17,7	35	22,4	35	19,7
Enfants vivant dans un ménage monoparental	1 250	574	67,8	457	66,6	104	65,7	115	64,2
Enfants vivant sans aucun des deux parents	286	131	15,4	108	15,7	19	11,9	29	16,0
Enfants vivant dans un ménage dirigé par un homme	1 604	747	88,2	575	83,7	131	83,1	151	84,5
Enfants vivant dans un ménage dirigé par une femme	266	100	11,8	112	16,3	27	16,9	28	15,5
Décès des parents									
Enfants ayant perdu les deux parents	33	13	1,6	15*	2,2	4	2,4	1	0,8
Enfants ayant perdu l'un des deux parents	253	107	12,6	99	14,4	23	14,8	24	13,2

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

*Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

Environ 2/3 des enfants enquêtés, astreints à un travail dommageable ou non, vivent dans un ménage monoparental. Les enfants exerçant un travail dommageable vivent rarement avec leurs deux parents par rapport à ceux qui ne sont pas engagés dans un travail dommageable. Particulièrement, chez les garçons, la proportion de ceux qui vivent sans aucun des deux parents est plus élevée chez ceux qui sont astreints à un travail à abolir que leurs pairs non astreints à un travail dommageable. Quant aux filles, celles qui vivent avec les deux parents ont une proportion plus élevée parmi les enfants non engagés dans un travail à abolir.

Les garçons exerçant un travail dommageable vivent rarement dans un ménage dirigé par une femme (12%) comparativement aux filles travailleuses dans la même situation (16%) ainsi que par rapport aux garçons non astreints à un travail dommageable (17%).

7.2. Revenu

Ce rapport s'intéresse également au revenu du ménage dans lequel vivent les enfants. Pour cela, on utilise effectivement le revenu par tête, qui est déduit du revenu du ménage rapporté à sa taille, en ne tenant pas compte de l'âge de tous ses membres. Les résultats révèlent que la valeur médiane du revenu par tête est relativement moins élevée chez les enfants astreints à un travail dommageable (12 000 Ariary)⁸ que chez leurs pairs non astreints à un travail dommageable (12 700 Ariary). Ceci montre en partie la "défaillance" du revenu du ménage des enfants engagés dans un travail dommageable. Il en est de même pour les

⁸ Avec un taux de change de Ariary 1782,30 pour 1 dollar des Etats-Unis correspondant au taux moyen pondéré des mois de novembre et décembre 2007.

enfants vivant dans un ménage monoparental (11 300 Ariary pour ceux qui sont engagés dans un travail dommageable contre 13 300 Ariary pour ceux qui ne le sont pas) et ceux vivant dans un ménage dirigé par un homme (respectivement 12 200 Ariary et 12 900 Ariary).

Tableau 40: Revenu médian du ménage par tête selon la structure du ménage, la survie des parents, la taille du ménage et le milieu de résidence des enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable

	Revenu médian par tête (en milliers Ariary)	
	Enfants astreints à un travail dommageable	Enfants non astreints à un travail dommageable
Ensemble	12,0	12,7
Structure du ménage		
Enfants vivant avec les deux parents	12,0	12,0
Enfants vivant dans un ménage monoparental	11,3	13,3
Enfants vivant sans aucun des deux parents	15,5	10,0
Enfants vivant dans un ménage dirigé par un homme	12,0	12,9
Enfants vivant dans un ménage dirigé par une femme	14,2	12,0
Décès des parents		
Enfants ayant perdu les deux parents	13,3	16,7
Enfants ayant perdu l'un des parents	14,3	12,7
Taille du ménage		
Deux à quatre membres	16,7	15,0
Cinq à sept membres	11,7	12,9
Huit à dix membres	9,4	8,8
Onze ou plus membres	8,3	9,1
Milieu de résidence		
Urbain	15,0	20,0
Rural	11,4	11,3

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

S'agissant des enfants ne vivant avec aucun des deux parents (qu'ils soient morts ou en vie) et de ceux vivant dans un ménage dirigé par une femme, on constate une différence considérable, en termes de revenu médian par tête, en faveur de ceux qui pratiquent un travail dommageable. En fait, étant donnée leur situation, les enfants sans les deux parents ou bien en l'absence d'un parent ont tendance à vouloir se prendre en charge très tôt, ce qui les motive et les engage probablement à travailler, même dans un travail dommageable.

Chez le groupe d'enfants ayant perdu l'un des parents, ceux qui sont dans un travail dommageable enregistrent un revenu médian par tête plus élevé (14 300 Ariary) que ceux qui ne le sont pas (12 700 Ariary). En revanche, le cas inverse se produit chez les enfants ayant perdu leurs deux parents: ceux qui effectuent un travail dommageable disposent d'un plus faible revenu médian par tête (13 300 Ariary contre 16 700 Ariary).

La valeur médiane du revenu par tête est plus importante en milieu urbain qu'en zone rurale. Dans le milieu urbain, les enfants non assujettis à un travail dommageable ont un

revenu médian relativement plus élevé (20 000 Ariary) que leurs pairs exécutant un travail dommageable (15 000 Ariary).

Tableau 41: Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par quintile de revenu

	Total	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
(revenu par tête)						
Total des enfants	100,0	24,0	21,7	21,6	18,7	14,1
Enfants astreints à un travail dommageable	100,0	21,1	27,4	22,8	18,5	10,3
Enfants non astreints à un travail dommageable	100,0	24,9	20,0	21,3	18,7	15,2

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Notons que seuls 10% des enfants astreints à un travail dommageable vivent dans les plus riches ménages, alors que ce taux s'élève à 15% dans la catégorie des enfants non astreints au travail à abolir.

7.3. Education des parents

En général, le nombre et la proportion des enfants astreints ou non à un travail dommageable sont liés inversement au niveau d'instruction des parents. Cette relation est considérablement importante chez les enfants astreints à un travail dommageable: le niveau élevé d'instruction des parents semble faire baisser la participation des enfants au travail. En d'autres termes, plus les parents sont instruits, moins l'enfant est astreint à des travaux dommageables. Ce constat est à vérifier et à approfondir dans l'analyse économétrique.

On observe que chez la moitié des enfants environ le plus haut niveau d'étude atteint par les parents est l'enseignement primaire. Les parents des enfants non engagés dans un travail dommageable sont souvent plus nombreux à être instruits et à avoir fait/suivi au moins le niveau scolaire secondaire.

Tableau 42: Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints et non astreints à un travail dommageable par niveau d'instruction des parents

	Enfants astreints à un travail dommageable		Enfants non astreints à un travail dommageable	
	Nombre en milliers	Pourcentage (en colonne)	Nombre en milliers	Pourcentage (en colonne)
Total	1 534	100,0	5 127	100,0
Niveau d'instruction le plus élevé atteint par les parents				
Aucune instruction	384	25,0	946	18,5
Niveau primaire	835	54,4	2 521	49,2
Niveau secondaire	283	18,4	1 329	25,9
Niveau supérieur	33	2,1	331	6,5

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

7.4. Perceptions des facteurs responsables du travail

Les parents ou les tuteurs ont été interrogés sur les raisons de la participation des enfants à un travail dommageable. La plupart des répondants soutiennent que la recherche du complément au revenu du ménage est l'une des raisons principales, en particulier lorsqu'il s'agit des enfants plus âgés (près de 55% aussi bien chez les garçons que chez les filles).

L'apprentissage d'un métier constitue une autre raison expliquant le travail dommageable d'un quart (25%) des enfants soumis à cette forme de travail. Cette situation concerne notamment les plus jeunes enfants (5 à 14 ans): dans cette tranche d'âge, les enfants ont peu, voire aucune connaissance ni expérience professionnelle.

Tableau 43: Répartition des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable par raison invoquée par les parents ou les tuteurs par sexe, groupe d'âge et milieu de résidence

		Enfants astreints à un travail dommageable																	
Total en milliers	Raison invoquée par les parents ou le tuteur pour expliquer la participation des enfants à un travail dommageable																		
	Compléter le revenu familial		Aider à payer la dette familiale		Aider dans l'entreprise familiale		Apprendre un métier		Education inutile		Ecole trop éloignée		Ne pas pouvoir payer les frais de scolarité		Enfants non intéressés par l'étude		Remplacer temporairement quelqu'un		
	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	
Les deux sexes																			
Total	1 534	697	45,5	12	0,8	302	19,7	389	25,4	13	0,8	12	0,8	61	4,0	37	2,4	12*	0,8
5-9 ans	391	136	34,8	0*	0,0	95	24,3	141	36,1	2*	0,5	4*	1,0	5*	1,2	4*	1,0	4*	1,1
10-14 ans	814	378	46,4	9*	1,1	156	19,2	204	25,0	9*	1,1	4*	0,5	31	3,8	18*	2,2	6*	0,8
15-17 ans	328	184	55,9	3*	1,0	51	15,5	44	13,3	1*	0,5	5*	1,4	25	7,7	15*	4,4	1*	0,3
Garçons																			
Total	847	374	44,2	4*	0,5	186	22,0	206	24,3	8*	1,0	9	1,1	29	3,4	22	2,7	8*	0,9
5-9 ans	220	71	32,3	0*	0,0	57	25,9	79	36,0	2*	0,9	3*	1,4	2*	0,9	2*	1,0	3*	1,5
10-14 ans	452	206	45,6	3*	0,8	99	22,0	104	22,9	5*	1,2	2*	0,5	17*	3,8	11*	2,4	4*	0,9
15-17 ans	175	97	55,3	1*	0,3	30	16,9	23	13,3	1*	0,7	4*	2,1	10*	5,8	9*	5,3	1*	0,3
Filles																			
Total	687	323	47,1	8*	1,2	116	16,9	183	26,6	4*	0,6	3*	0,5	32	4,6	14*	2,1	4*	0,5
5-9 ans	172	65	38,0	0*	0,1	38	22,1	62	36,2	0*	0,0	1*	0,5	3*	1,6	2*	0,9	1*	0,6
10-14 ans	362	171	47,3	5*	1,4	57	15,6	100	27,7	4*	1,1	1*	0,4	14*	3,9	7*	2,0	2*	0,6
15-17 ans	153	87	56,6	3*	1,8	21	13,9	21	13,4	0	0,1	1*	0,7	15*	9,8	5*	3,4	0*	0,3
Résidence																			
Urbain	254	113	44,6	1*	0,5	52	20,4	62	24,3	2*	0,6	3*	1,2	14	5,5	6*	2,3	2*	0,7
Rural	1 280	584	45,6	11*	0,8	250	19,5	327	25,6	11*	0,9	9*	0,7	47	3,7	31	2,4	10*	0,8

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

* Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

** Pourcentage par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable

Pour un cinquième (20%) des enfants accomplissant un travail dommageable, aider l'entreprise familiale les pousse (voire les oblige) à le faire. C'est le cas des garçons (22% contre 17% chez les filles). L'incapacité à payer les frais de scolarité explique aussi la participation des enfants à un travail dommageable, avec 10% des filles de 15 à 17 ans.

Outre l'apport au revenu du ménage, si l'apprentissage d'un métier est une raison fréquemment citée en milieu rural, l'aide dans l'entreprise familiale et l'impossibilité de paiement des frais de scolarité le sont en milieu urbain.

En somme, toutes ces raisons exprimées sur la participation des enfants à un travail dommageable sont liées (ou bien même fondées) à la pauvreté et à l'insertion sociale.

Tableau 44: Proportion des enfants de 5 à 17 ans astreints à un travail dommageable percevant un salaire suivant leur contribution au revenu du ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence

	Enfants astreints à un travail dommageable						
	Total en milliers	Nombre en milliers	Pourcentage par rapport aux enfants astreints à un travail dommageable	Enfants astreints à un travail dommageable moyennant salaire		Ne contribuant pas au revenu du ménage	
				Contribuant en totalité ou en partie au revenu du ménage	Pourcentage par rapport aux enfants astreints à un travail dommageable percevant un salaire	Nombre en milliers	Pourcentage par rapport aux enfants astreints à un travail dommageable moyennant salaire
Les deux sexes							
Total	1 534	263	17,2	200	76,2	63	23,8
5-9 ans	391	16	4,2	13	75,2	4	24,8
10-14 ans	814	136	16,7	108	79,4	27	20,6
15-17 ans	328	111	33,9	80	71,6	32	28,4
Garçons							
Total	847	136	16,1	104	75,9	33	24,1
5-9 ans	220	4*	2,0	3*	76,8	1*	23,2
10-14 ans	452	78	17,3	62	80,5	16	19,5
15-17 ans	175	54	30,8	39	71,1	15	28,9
Filles							
Total	687	127	18,5	96	76,0	31	24
5-9 ans	172	12*	7,0	9*	76,4	3*	23,6
10-14 ans	362	57	15,9	46	79,9	11	20,1
15-17 ans	153	58	37,5	41	71,4	17	28,6
Résidence							
Urbain	254	56	22,2	38	67,7	18	32,3
Rural	1 280	207	16,2	162	78,3	45	21,7

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

* Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

Seuls 17% des enfants exécutant un travail dommageable perçoivent un salaire. Leur proportion croît avec l'âge: si 4% des enfants de 5 à 9 ans dans la même situation reçoivent un salaire, ce rapport s'élève à 37% chez leurs aînés âgés de 15 à 17 ans. Parmi ces enfants travailleurs percevant un salaire, 76% contribuent, en totalité ou en partie, au revenu du ménage. Les enfants de 10 à 14 ans s'avèrent plus souvent des contributeurs. Notons que parmi les enfants exerçant un travail dommageable pour compléter le revenu du ménage, 80 à 90% y contribuent effectivement.

Les enfants des zones rurales engagés dans un travail dommageable perçoivent moins de salaire mais contribuent plus dans le revenu du ménage. C'est le cas inverse en milieu urbain: une réception de salaire relativement plus fréquente mais peu de contribution au revenu du ménage. En milieu rural, contrairement en zone urbaine, l'activité d'un enfant est plus ou moins liée à celle de ses parents et ne peut pas être individualisée.

7.5. Souhaits des parents ou des tuteurs des enfants

Les parents ou les tuteurs des enfants engagés dans un travail dommageable ont exprimé leurs souhaits à propos de la situation de leur progéniture. La plupart d'entre eux souhaitent que leurs enfants aillent à l'école et les aident en même temps dans les travaux ménagers. Ce souhait est surtout exprimé par les parents biologiques et les tuteurs des plus jeunes enfants. Pour 21% des enfants, leurs parents ou tuteurs souhaitent qu'ils ne fassent que travailler pour apporter un revenu. C'est le cas des enfants de 15 à 17 ans (42%), en particulier les enfants non biologiques du chef du ménage (54%).

L'attachement des parents ou des tuteurs à l'école est relativement fréquent en milieu urbain. Ils souhaitent que les enfants engagés dans un travail dommageable étudient uniquement, ou bien vont à l'école et aident la famille dans son entreprise ou dans les tâches ménagères ou bien dans un travail économique pour apporter un revenu. Certains parents ou tuteurs, souvent en milieu rural, préfèrent que leurs enfants exerçant un travail dommageable se consacrent uniquement à leur travail pour un revenu ou bien aident dans les tâches ménagères.

Tableau 45: Souhaits des parents ou des tuteurs des enfants engagés dans un travail dommageable

Enfants astreints à un travail dommageable																	
Total en milliers	Souhaits des parents ou du tuteur des enfants engagés dans un travail dommageable																
	Uniquement travailler pour un revenu		Aider dans l'entreprise familiale		Aider dans les taches ménagères		Aller à l'école uniquement		Aller à l'école et aider dans l'entreprise familiale		Aller à l'école et aider dans les taches ménagères		Aller à l'école et travailler pour un revenu		Autres*		
	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	Nbre en milliers	% (**)	
Les deux sexes																	
Total	1 534	321	20,9	161	10,5	155	10,1	204	13,3	204	13,3	391	25,5	91	5,9	1	0,4
5-9 ans	391	31	7,9	21	5,3	39	9,9	64	16,3	54	13,9	154	39,3	26	6,8	0	0,6
10-14 ans	814	151	18,6	81	10,0	73	9,0	119	14,6	128	15,8	209	25,7	51	6,2	0	0,2
15-17 ans	328	138	42,2	6	17,9	44	13,3	21	6,5	21	6,4	28	8,6	14	4,3	0	0,8
Garçons																	
Total	847	180	21,2	98	11,6	87	10,3	116	13,7	113	13,3	204	24,0	46	5,5	4	0,5
5-9 ans	220	21	9,6	17	7,5	23	10,3	32	14,5	31	14,1	82	37,4	13*	5,8	2	0,8
10-14 ans	452	84	18,6	49	10,8	41	9,1	71	15,7	70	15,4	108	24,0	28	6,1	2	0,4
15-17 ans	175	74	42,5	33	18,7	24	13,6	13	7,3	12*	6,7	13	7,5	6*	3,2	1	0,5
Filles																	
Total	687	141	20,6	63	9,2	68	9,9	89	12,9	91	13,3	187	27,3	45	6,5	2	0,4
5-9 ans	172	10*	5,7	4*	2,6	16	9,4	32	18,7	23	13,6	72	41,7	14*	8,0	0	0,3
10-14 ans	362	67	18,6	32	9,0	32	8,8	48	13,3	59	16,2	101	27,8	23	6,3	0	0,1
15-17 ans	153	64	41,9	26	17,0	20	13,0	9*	5,6	9*	6,1	15	9,9	8*	5,5	2	1,1
Résidence																	
Urbain	254	45	17,9	28	10,9	18	7,3	41	16,0	34	13,6	68	26,8	17	6,9	2	0,6
Rural	1 280	275	21,5	13	10,4	14	10,7	163	12,8	169	13,2	323	25,2	74	5,8	5	0,4

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

* Non statistiquement significatif: nombre d'observations non pondérées inférieur à 30

** Pourcentage par rapport aux enfants astreints à un travail dommageable

7.6. Milieux de résidence

Les analyses faites suivant le milieu de résidence précédemment dégagent une différence entre les enfants engagés dans un travail dommageable. Ces enfants, et généralement les enfants économiquement actifs, sont plus fréquents en milieu rural qu'en zone urbaine. Dans les campagnes, le taux d'activité élevé est probablement lié, en partie, au contexte social, entre autres:

- l'absence ou l'insuffisance des offres scolaires (infrastructure, personnel enseignant, etc.) ;
- les activités rurales ne nécessitent pas de qualification particulière;
- la tradition et l'inexistence de référence incitant les autres à agir autrement: si les parents ne voient pas l'intérêt d'envoyer leurs enfants à l'école, si de plus eux-mêmes n'en ont pas ou peu suivi pour diverses raisons (résultats scolaires médiocres, manque d'offre scolaire, etc.), d'une manière rationnelle, ils vont faire travailler leur progéniture dans leur entreprise ou ailleurs sans tenir compte de leur âge ni de la législation y afférente. Par contre, si des parents reconnaissent l'importance de l'école, en y envoyant leurs enfants, ils peuvent servir d'une bonne référence dans leur communauté ou bien convaincre/ inciter les autres à agir de la sorte;
- l'incidence de la pauvreté, qui est relativement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 73,5% contre 52,0%⁹);
- l'asymétrie d'information: certains parents ou tuteurs peuvent faire travailler leurs enfants par ignorance de la législation en vigueur et/ou des éventuelles opportunités autres que le travail.

En observant les enfants exerçant un travail dommageable, le milieu rural se caractérise par un taux de scolarisation et un rapport de dépendance relativement plus élevé, et par un faible revenu médian par tête qu'en milieu urbain. Certes, le problème de paiement des frais scolaires est la principale raison de la non scolarisation des enfants tant en milieu rural qu'en milieu urbain, mais l'insécurité ou l'éloignement de l'école et le refus de la famille sont des raisons fréquemment citées dans les zones rurales, et l'apprentissage ou le travail dans les zones urbaines. Quant aux raisons de la participation au travail, les parents ou les tuteurs adoptent quasiment les mêmes comportements, tant dans les villes que dans les campagnes.

Quand bien même nous obtenons des résultats intéressants à partir de l'analyse descriptive, celle-ci ne permet pas de capturer l'effet net d'une variable sur la probabilité de travailler pour la simple raison que nous ne contrôlons pas l'impact des autres variables sur les activités des enfants. Pour remédier à ce problème, la section suivante aborde les déterminants du travail des enfants à l'aide des analyses multivariées.

⁹ INSTAT, EPM 2005 - Rapport principal, 2006

7.7. Analyse économétrique des facteurs explicatifs des activités des enfants

Cette sous-section consiste à analyser et à approfondir les relations entre les 3 catégories de variables citées auparavant et la participation des enfants au travail, particulièrement au travail dommageable. L'analyse permettra ainsi de détecter les déterminants du travail des enfants. Pour ce faire, deux types de modèle économétrique sont utilisés, à savoir le modèle logit simple et le modèle logit multinomial (Cf. les tableaux 68, 69 et 70 en annexes pour les résultats):

- Pour le modèle simple, il a été question de modéliser le fait de travailler {Y=1} ou non {Y=0} en se servant des 3 catégories de variables portant sur l'enfant, le ménage et le chef de ménage.
- Pour le modèle multinomial, il s'agit de trouver des réponses expliquant pourquoi il y a des enfants qui ne travaillent pas, alors que certains effectuent des travaux non dommageables et d'autres des travaux dommageables.

7.7.1. Modèle logit simple

Ce modèle économétrique a été développé afin d'examiner les déterminants du travail des enfants. Comme il a été constaté des différences significatives sur les différentes statistiques selon le milieu de résidence (zones urbaines et rurales), nous avons choisi deux types de régression économétrique: une régression pour connaître les facteurs explicatifs du travail des enfants en zones rurales et une autre pour les enfants en zones urbaines.

Le modèle construit est du type logit c'est-à-dire qu'on essaie de modéliser la probabilité pour un enfant d'être économiquement actif selon certaines variables socio-économiques. Pour cela, la variable expliquée est une variable dichotomique valant 1 si un enfant de moins de 18 ans est économiquement actif occupé et 0 si non. Les variables explicatives, comme déjà évoquées précédemment, sont de trois sortes:

- les variables concernant les données personnelles de l'enfant, à savoir l'âge, le sexe, le lien de parenté avec le chef de ménage (s'il est un fils ou une fille du chef de ménage), s'il vit sans aucun de ses parents biologiques, s'il vit avec un seul parent biologique, s'il vit avec ses deux parents biologiques, si l'un de ces parents est décédé, si ses deux parents sont décédés;
- les variables décrivant les caractéristiques du ménage: la taille, le nombre d'enfants, le nombre d'adultes, les dépenses par tête des adultes; et
- les variables montrant les spécificités du chef de ménage: le sexe, l'âge, l'activité et le niveau d'instruction le plus élevé.

Les enfants âgés de moins de 18 ans, exerçant ou non une activité constituent les unités statistiques. Le tableau 66 en annexes récapitule la répartition des enfants de moins de 18 ans selon qu'ils soient non économiquement actifs ou effectuent des travaux (non) dommageables.

Résultats des estimations économétriques

i) Modèle urbain

Le modèle a permis d'expliquer 27,0% de la variation de la probabilité pour les enfants de devenir ou non économiquement actifs. On retiendra que:

- Le fait d'être scolarisé diminue significativement la probabilité de travailler. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'un enfant travaille parce qu'il n'est pas scolarisé.
- Lorsqu'un enfant abandonne les études, il a une forte probabilité d'être économiquement actif. Ces deux premiers résultats indiquent que la scolarisation accroît les chances de ne pas exercer une activité économique.
- Le fait que l'enfant vive avec ses parents biologiques ne diminue pas sa probabilité de travailler.
- Le niveau de vie des ménages n'influe pas sur la mise au travail des enfants. Cela signifie que dans les villes, les parents, quel que soit leur niveau de vie, arrivent à scolariser les enfants.
- La probabilité de travailler croît avec l'âge. Ceci est évident du fait que beaucoup sont encore des élèves dans les tranches d'âge inférieures. Par ailleurs, la majorité des enfants exercent leurs activités dans une exploitation agricole quoiqu'ils habitent en ville et ces travaux exigent plus de force que les enfants de bas âge ne peuvent pas se permettre.
- Dans les villes, les garçons ont plus de chance de travailler comparativement aux filles.
- En milieu urbain, le décès d'au moins un parent biologique n'accroît pas significativement la probabilité de travailler.
- Le fait que le ménage dispose de plus de personnes âgées (plus de 60 ans) diminue significativement les chances de l'enfant de travailler. Par contre, un nombre plus élevé d'enfants et un ratio de dépendance élevé n'ont pas d'effet significatif sur la mise au travail des enfants.
- Le niveau d'instruction des parents et/ou du chef de ménage joue un rôle capital dans la détermination du travail des enfants. En effet, plus le niveau d'instruction est élevé, plus l'enfant a les chances de ne pas travailler. Ce qui signifie que plus le niveau scolaire des parents est élevé, plus ils sont conscients des bénéfices liés à la scolarisation ainsi que les effets négatifs du travail des enfants. Toutefois, si le niveau d'éducation des parents ne dépasse pas l'enseignement primaire, cela n'a pas de répercussion sur les risques que leur progéniture travaille.
- Si le chef de ménage travaille dans le secteur agricole, les enfants sous sa tutelle ont significativement plus de chance de travailler, probablement en raison des besoins de main d'œuvre familiale. A ce sujet, des enquêtes¹⁰ révèlent qu'une minorité des ménages a recours à la main d'œuvre salariée.

De plus, les résultats montrent que:

¹⁰ INSTAT, EPM 2005 - Rapport principal, 2006.

- lorsque le chef de ménage est économiquement inactif (sans travail) la probabilité qu'un enfant du ménage travaille diminue;
- la probabilité de travailler est en relation inverse avec l'âge du chef de ménage. Ainsi, les enfants ont moins de risque de travailler s'ils font partie d'un ménage dont le chef est plus âgé par opposition au ménage dirigé par une personne plus jeune.

En résumé, la probabilité de travailler pour un enfant résidant en milieu urbain dépend beaucoup plus des caractéristiques du chef de ménage telles que le niveau d'instruction, le secteur d'activité, l'âge et du fait de ses propres caractéristiques (âge, sexe et situation vis-à-vis de l'école). Les droits des enfants sont ainsi mieux respectés lorsque les parents ont un niveau d'instruction élevé.

ii) Modèle rural

Le modèle a permis d'expliquer 22,2% des variations de probabilité. Ce qui est légèrement inférieur au résultat précédent. Les résultats du modèle montrent que:

- La scolarisation de l'enfant diminue sa probabilité de travailler. En fait, étant scolarisé, il est moins physiquement disponible.
- L'abandon des études augmente les risques de travailler des enfants.
- Plus l'enfant est âgé, plus la probabilité qu'il travaille est élevée.
- Les enfants appartenant aux ménages dont le chef a au moins le niveau d'instruction de l'enseignement primaire courent moins de risque de travailler que ceux des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction.
- Si le chef de ménage exerce des travaux agricoles, les enfants ont plus de chance de travailler.
- L'âge du chef de ménage est significativement associé au fait que l'enfant travaille: dans les ménages où le chef est une personne âgée, les enfants ont moins de risque de travailler.
- Les garçons ont une probabilité plus grande de travailler que les filles.
- Contrairement à la situation dans les villes, le fait d'avoir un niveau de vie élevé, mesuré par la consommation par tête des adultes, influe positivement sur la probabilité de travailler. Ainsi, pour avoir un niveau de dépense élevé, le ménage serait contraint à utiliser les enfants comme main-d'œuvre.

Contrairement au milieu urbain, le fait d'avoir un nombre élevé d'adultes dans le ménage ne garantit pas l'exclusion de l'enfant des activités économiques. De même, le modèle montre qu'un ratio de dépendance élevé augmente la probabilité de travailler alors que pour les enfants des zones urbaines, le pourcentage d'enfants engagés économiquement dans une activité ne diffère guère d'après les classes de ratios de dépendance. De plus, quoique le niveau d'instruction élevé des parents joue un rôle prépondérant et dissuasif sur le travail des enfants, il est constaté que son impact est assez faible en comparaison avec un enfant en zone urbaine dont les parents ont un niveau d'instruction similaire. En outre, si la propension à faire travailler les enfants en milieu urbain est significativement plus forte chez

les ménages dont le chef est un homme, la situation est sensiblement la même que le ménage soit dirigé par une femme ou un homme en milieu rural.

Par ailleurs, il y a lieu de constater que la composition du ménage s'avère un facteur important dans la détermination des activités de la progéniture. Le fait pour le chef de ménage d'exercer d'autres emplois en plus de ceux du secteur agricole est un élément clé pour faire diminuer la probabilité qu'un enfant travaille en raison du surplus de revenu que le chef de ménage pourrait gagner. Ce qui semble difficile compte tenu du fait que 82,6% des ménages en zone rurale vivent des activités agricoles.

Enfin, le travail des enfants est moins lié au fait de vivre avec les parents qu'à la survivance de ces derniers. La mort d'un ou des deux parents constitue un choc pour un enfant vivant en milieu rural dont les conséquences peuvent lui être dangereuses.

En définitive, le travail des enfants dépend beaucoup du niveau d'instruction des parents ou tuteurs, de l'activité du chef de ménage et de l'âge de l'enfant. Les enfants dont le niveau d'instruction des parents est élevé et dont la profession des parents est autre qu'agricole sont donc parmi les moins enclins à travailler.

7.7.2. Modèle logistique multinomial¹¹:

Ce modèle est utilisé pour estimer la probabilité qu'un enfant appartienne à une des trois catégories suivantes:

- soit les enfants sont économiquement inactifs
- soit ils effectuent des travaux dommageables
- soit ils exercent des travaux non dommageables¹²

Le modèle a permis d'expliquer 26,2% des variations de probabilité. Cette fois, la variable milieu de résidence a été introduite comme une variable explicative additionnelle, pour ne former qu'un seul modèle.

¹¹ Le modèle est de la forme suivante;

$$\Pr(y = i) = \frac{e^{X\beta^{(i)}}}{e^{X\beta^{(1)}} + \dots + e^{X\beta^{(i)}} + \dots + e^{X\beta^{(n)}}} \text{ où la variable Y présente n catégories}$$

Les coefficients de $\beta(j)$ sont à estimer à l'aide d'un groupe de variables symbolisé par le vecteur X (ou d'une seule variable). Ces coefficients sont donc différents pour chaque modalité j de Y.

Dans la pratique, un des $\beta(j)$ est arbitrairement ramené à 0 sinon les solutions peuvent être infinies. Ainsi, le modèle développé doit spécifier une (et une seule) modalité comme base de calcul.

¹² L'attrait de la méthode à choix multiple est que l'on a besoin d'estimer une seule équation. Cependant, une des limites importantes de cette méthode est qu'elle requiert l'hypothèse de l'indépendance des alternatives non pertinentes. D'un point de vue technique, la propriété implique que l'élasticité-croisée de la probabilité de répondre i plutôt que j est la même pour tout i différent de j. Le test de spécification de Hausman-Mc Fadden est un test de cette propriété du modèle logistique multinomial

Les résultats montrent que les enfants dont le père ou la mère est le chef de ménage ont moins de chance d'effectuer des travaux dommageables. Par contre, cet état n'influe aucunement sur la probabilité de faire des travaux non dommageables. Ainsi, les enfants du chef de ménage bénéficient d'une protection plutôt physique car d'après la répartition des enfants selon le revenu par tête, ils ne sont pas mieux lotis que les autres enfants (la part de ces enfants se situant dans le quintile le plus riche étant similaire à la part de l'ensemble de tous les enfants y figurant).

Selon les résultats, les garçons sont les plus exposés aux risques de travaux dommageables, un fait probablement dû aux contraintes physiques exigées par ces activités. Par contre, les travaux non dommageables peuvent être effectués aussi bien par les garçons que par les filles sans aucune distinction.

A cela s'ajoute qu'un enfant issu d'un ménage dont le niveau de vie est élevé a significativement moins de chance de faire des travaux non dommageables. Toutefois, il a plus de chance de faire des travaux dommageables. Ce résultat mériterait des analyses approfondies afin de mieux comprendre cette situation.

De même, un enfant issu d'un ménage dont le ratio de dépendance est élevé a une probabilité plus élevée de s'adonner à des travaux dommageables plutôt qu'à des travaux non dommageables.

Les enfants dont le chef de ménage exerce une activité agricole ont une probabilité élevée d'effectuer des activités économiques (dommageables ou non). L'âge du chef de ménage influence aussi le type de travaux. Les enfants des chefs de ménage plus âgés ont plus de chance de n'exercer que des travaux non dommageables contrairement aux enfants des chefs de ménage jeunes.

Comme il a été signalé auparavant, la perte d'un ou de deux parents affecte beaucoup la situation des enfants en les poussant à exercer des travaux dommageables. Par contre, le décès d'un parent n'augmente ni ne diminue la probabilité de faire des travaux non dommageables. On observe également que plus le nombre d'enfants dans le ménage est élevé, moins un enfant est exposé aux travaux dommageables.

Les enfants vivant en milieu urbain risquent de travailler moins par rapport à leurs pairs du milieu rural. Cependant, pour un enfant citadin, la chance d'effectuer un travail dommageable est plus grande (1,04 fois plus) que celle d'exercer un travail non dommageable. Le cas inverse se présente en milieu rural: la probabilité de travailler dans une activité non dommageable est plus élevée.

La probabilité de faire des travaux non dommageables ne dépend pas des caractéristiques de l'enfant (sexe, orphelin, vivre avec au moins l'un des parents biologiques, enfant biologique du chef de ménage). Comme ce sont en général des activités qui demandent moins d'efforts physiques et de temps, ils peuvent tous les concerner. Néanmoins, s'il y a plus d'adultes que d'enfants et si le chef de ménage travaille dans un secteur autre qu'agriculture et

possède un niveau d'instruction élevé, cela réduit la probabilité que les enfants sous sa tutelle fassent un travail non dommageable.

La probabilité de faire des travaux dommageables dépend de plusieurs facteurs, hormis le sexe du chef de ménage et le fait de ne vivre avec aucun parent. Le fait de vivre avec les parents biologiques constitue un avantage précieux pour la protection de l'enfant. La perte d'un parent cause en fait d'énormes préjudices à l'enfant et augmente significativement la probabilité d'être économiquement actif. Dans cette situation, les garçons semblent les plus exposés au risque de travailler.

Chapitre 8: Conclusion et recommandations

L'ENTE 2007 a permis de connaître l'ampleur, la nature et les facteurs explicatifs du travail des enfants à Madagascar. Les résultats indiquent que 28% des enfants malgache de 5 à 17 ans sont économiquement actifs. En milieu rural, le travail des enfants touche presque un enfant sur trois contre à peine un enfant sur cinq en zones urbaines. L'agriculture et la pêche constituent les principaux secteurs d'emploi des enfants. L'incidence du phénomène est légèrement plus élevée parmi les garçons (29%) que parmi les filles (27%). La plupart des enfants travailleurs ont un statut d'aide familiale.

Plus de 4 enfants économiquement actifs sur cinq exercent des travaux dommageables, à savoir les travaux proscrits par la législation nationale en vigueur. Pour les enfants âgés de plus de 15 ans, environ la moitié exerce des travaux dommageables aussi bien dans les villes que dans les zones rurales. La proportion d'enfants économiquement actifs impliqués dans les travaux dangereux est de l'ordre de 23% chez les enfants de 5 à 17 ans.

En ce qui concerne les enfants de 5 à 14 ans, ce sont 22% qui exercent couramment une activité économique et environ 70% qui fréquentent l'école.

Le risque de travailler se présente sous deux formes différentes chez les enfants. Dans les zones urbaines, il dépend surtout des caractéristiques du chef de ménage, notamment son niveau d'instruction. Dans les zones rurales, il est plutôt fonction de la structure du ménage, en particulier le ratio de dépendance et de la perte des parents biologiques. Cette perte est beaucoup plus importante en matière de risques que le fait de vivre avec les deux parents biologiques lequel ne garantit pas l'exclusion des enfants du monde du travail. Enfin, le fait que le chef de ménage exerce son activité principale dans le secteur agricole augmente les risques de travail de la progéniture.

Afin de mieux suivre les évolutions ou tendances du travail des enfants à Madagascar, il est recommandé de réaliser périodiquement des enquêtes nationales sur leurs activités. Bien qu'il soit nécessaire d'améliorer les instruments de collecte d'informations sur le travail des enfants, l'utilisation de méthodologies similaires assurera la comparabilité des résultats des enquêtes dans le temps. De plus, l'ajout d'une enquête de type communautaire dans les localités de collecte de données permettra d'obtenir des informations sur les contextes au sein desquels vivent les enfants et les ménages.

ANNEXES

Annexe 1: Tableaux complémentaires sur les résultats de l'enquête

Tableau 46: Répartition de la population par groupe d'âge et sexe

Ages	Total		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4 ans	2 940 288	15,9	1 508 168	16,3	1 432 120	15,4
5-9 ans	2 901 040	15,7	1 463 925	15,8	1 437 115	15,5
10-14 ans	2 543 371	13,7	1 341 059	14,5	1 202 312	13,0
15-19 ans	2 014 616	10,9	986 354	10,7	1 028 262	11,1
20-24 ans	1 441 907	7,8	663 566	7,2	778 341	8,4
25-29 ans	1 191 187	6,4	538 258	5,8	652 929	7,0
30-34 ans	1 137 329	6,1	532 135	5,7	605 194	6,5
35-39 ans	1 058 683	5,7	508 284	5,5	550 399	5,9
40-44 ans	870 306	4,7	429 914	4,6	440 392	4,8
45-49 ans	795 649	4,3	402 051	4,3	393 598	4,2
50-54 ans	587 953	3,2	315 202	3,4	272 751	2,9
55-59 ans	363 419	2,0	205 858	2,2	157 561	1,7
60-64 ans	253 093	1,4	137 228	1,5	115 865	1,2
65-69 ans	155 198	0,8	75 604	0,8	79 594	0,9
70-74 ans	116 207	0,6	64 528	0,7	51 679	0,6
75-79 ans	83 394	0,5	47 093	0,5	36 301	0,4
80 ans et +	74 382	0,4	39 121	0,4	35 261	0,4
Total	18 528 022	100,0	9 258 348	100,0	9 269 674	100,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 47: Répartition de la population par groupe d'âge en milieu urbain

Age	Total		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4 ans	636 555	13,7	327 798	14,5	308 757	12,9
5-9 ans	680 078	14,6	342 640	15,2	337 438	14,1
10-14 ans	623 285	13,4	310 148	13,7	313 137	13,1
15-19 ans	550 911	11,8	259 776	11,5	291 135	12,2
20-24 ans	382 956	8,2	176 505	7,8	206 451	8,6
25-29 ans	339 508	7,3	144 972	6,4	194 536	8,1
30-34 ans	302 230	6,5	133 443	5,9	168 787	7,1
35-39 ans	287 396	6,2	140 652	6,2	146 744	6,1
40-44 ans	224 772	4,8	111 698	4,9	113 074	4,7
45-49 ans	190 538	4,1	94 472	4,2	96 066	4,0
50-54 ans	161 026	3,5	78 383	3,5	82 643	3,5
55-59 ans	98 891	2,1	52 997	2,3	45 894	1,9
60-64 ans	65 819	1,4	33 837	1,5	31 982	1,3
65-69 ans	39 427	0,8	19 312	0,9	20 115	0,8
70-74 ans	30 808	0,7	16 460	0,7	14 348	0,6
75-79 ans	16 965	0,4	7 676	0,3	9 289	0,4
80 ans et +	21 717	0,5	10 779	0,5	10 938	0,5
Total	4 652 882	100,0	2 261 548	100,0	2 391 334	100,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 48: Répartition de la population par groupe d'âge en milieu rural

Age	Total		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4 ans	2 303 733	16,6	1 180 370	16,9	1 123 363	16,3
5-9 ans	2 220 962	16,0	1 121 285	16,0	1 099 677	16,0
10-14 ans	1 920 086	13,8	1 030 911	14,7	889 175	12,9
15-19 ans	1 463 705	10,5	726 578	10,4	737 127	10,7
20-24 ans	1 058 951	7,6	487 061	7,0	571 890	8,3
25-29 ans	851 679	6,1	393 286	5,6	458 393	6,7
30-34 ans	835 099	6,0	398 692	5,7	436 407	6,3
35-39 ans	771 287	5,6	367 632	5,3	403 655	5,9
40-44 ans	645 534	4,7	318 216	4,5	327 318	4,8
45-49 ans	605 111	4,4	307 579	4,4	297 532	4,3
50-54 ans	426 927	3,1	236 819	3,4	190 108	2,8
55-59 ans	264 528	1,9	152 861	2,2	111 667	1,6
60-64 ans	187 274	1,3	103 391	1,5	83 883	1,2
65-69 ans	115 771	0,8	56 292	0,8	59 479	0,9
70-74 ans	85 399	0,6	48 068	0,7	37 331	0,5
75-79 ans	66 429	0,5	39 417	0,6	27 012	0,4
80 ans et +	52 665	0,4	28 342	0,4	24 323	0,4
Ensemble	13 875 140	100,0	6 996 800	100,0	6 878 340	100,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 49: Répartition des ménages par quintile selon les régions

	Effectif total	Plus pauvres		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus riches	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ANALAMANGA	552 168	27 117	4,9	65 477	11,9	83 574	15,1	173 030	31,3	202 970	36,8
VAKINANKARATRA	278 658	45 711	16,4	112 906	40,5	63 892	22,9	32 535	11,7	23 614	8,5
ITASY	141 174	39 396	27,9	34 637	24,5	31 366	22,2	21 957	15,6	13 818	9,8
BONGOLAVA	85 014	30 533	35,9	16 230	19,1	24 047	28,3	8 456	9,9	5 748	6,8
MAHATSIATRA AMBONY	192 798	31 855	16,5	45 078	23,4	38 310	19,9	33 978	17,6	43 577	22,6
AMORONI MANIA	158 778	25 663	16,2	26 602	16,8	28 385	17,9	34 349	21,6	43 779	27,6
VATOVAVY- FITOVINANY	202 716	92 791	45,8	45 097	22,2	36 283	17,9	16 964	8,4	11 581	5,7
IHOROMBE	62 874	5 717	9,1	9 240	14,7	19 117	30,4	17 708	28,2	11 092	17,6
ATSIMO-ATSINANANA	154 044	74 714	48,5	43 285	28,1	17 973	11,7	9 530	6,2	8 542	5,5
ATSINANANA	274 986	114 158	41,5	48 729	17,7	44 307	16,1	41 884	15,2	25 908	9,4
ANALANJIROFO	188 820	91 394	48,4	47 571	25,2	29 297	15,5	13 471	7,1	7 087	3,8
ALAOIRA-MANGORO	126 594	25 987	20,5	24 388	19,3	30 445	24,0	30 993	24,5	14 781	11,7
BOENY	154 350	11 920	7,7	17 413	11,3	33 876	21,9	54 009	35,0	37 132	24,1
SOFIA	164 106	58 674	35,8	30 631	18,7	27 638	16,8	18 125	11,0	29 038	17,7
BETSIBOKA	66 798	2 249	3,4	7 296	10,9	14 491	21,7	18 906	28,3	23 856	35,7
MELAKY	68 922	4 186	6,1	4 338	6,3	6 971	10,1	16 414	23,8	37 013	53,7
ATSIMO-ANDREFANA	209 610	55 901	26,7	40 166	19,2	55 930	26,7	34 505	16,5	23 108	11,0

	Effectif total	Plus pauvres		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus riches	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ANDROY	60 696	18 157	29,9	10 191	16,8	15 114	24,9	9 945	16,4	7 289	12,0
ANOSY	84 852	9 682	11,4	17 212	20,3	20 278	23,9	21 285	25,1	16 395	19,3
MENABE	132 534	39 360	29,7	44 064	33,2	23 586	17,8	17 126	12,9	8 398	6,3
DIANA	173 358	6 131	3,5	39 147	22,6	39 012	22,5	47 450	27,4	41 618	24,0
SAVA	194 076	26 256	13,5	53 784	27,7	54 361	28,0	38 599	19,9	21 076	10,9
Total	3 727 926	837 552	22,5	783 482	21,0	738 253	19,8	711 219	19,1	657 420	17,6

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 50: Proportion de ménages gérés par une femme selon les régions

	Ensemble des ménages	Ménages gérés par une femme	
		Effectif	Proportion
ANALAMANGA	552 168	77 034	14,0
VAKINANKARATRA	278 658	27 387	9,8
ITASY	141 174	15 875	11,2
BONGOLAVA	85 014	6 553	7,7
MAHATSIATRA AMBONY	192 798	27 354	14,2
AMORON'I MANIA	158 778	22 153	14,0
VATOVAVY-FITOVINANY	202 716	39 385	19,4
IHOROMBE	62 874	7 159	11,4
ATSIMO-ATSINANANA	154 044	39 123	25,4
ATSINANANA	274 986	60 471	22,0
ANALANJIROFO	188 820	27 872	14,8
ALAO TRA-MANGORO	126 594	28 133	22,2
BOENY	154 350	34 317	22,2
SOFIA	164 106	24 020	14,6
BETSIBOKA	66 798	4 852	7,3
MELAKY	68 922	3 070	4,5
ATSIMO-ANDREFANA	209 610	30 315	14,5
ANDROY	60 696	11 017	18,2
ANOSY	84 852	16 495	19,4
MENABE	132 534	29 972	22,6
DIANA	173 358	43 229	24,9
SAVA	194 076	29 547	15,2
Total	3 727 926	605 333	16,2

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 51: Effectif et proportion des ménages par type d'occupation du logement, par région

	Ensemble	Propriétaire		Copropriétaire		Occupation gratuite		Logement de fonction		Locataire		Autre statut d'occupation	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ANALAMANGA	552 168	341 602	61,9	23 134	4,2	67 025	12,1	5 115	0,9	115 292	20,9		
VAKINANKARATRA	278 658	243 953	87,5	5 471	2,0	17 628	6,3	1 805	0,6	9 801	3,5		
ITASY	141 174	117 210	83,0	5 754	4,1	13 545	9,6			4 665	3,3		
BONGOLAVA	85 014	69 507	81,8			8 184	9,6			7 323	8,6		
MAHATSIATRA AMBONY	192 798	145 844	75,6	6 123	3,2	16 425	8,5	747	0,4	22 928	11,9	731	0,4
AMORON'I MANIA	158 778	134 122	84,5	18 150	11,4	4 281	2,7	1 139	0,7	953	0,6	133	0,1
VATOVAVY-FITOVINANY	202 716	184 304	90,9	147	0,1	13 662	6,7	290	0,1	3 087	1,5	1 226	0,6
IHOROMBE	62 874	57 300	91,1			3 556	5,7			2 018	3,2		
ATSIMO-ATSINANANA	154 044	142 989	92,8			6 861	4,5	158	0,1	4 036	2,6		
ATSINANANA	274 986	232 451	84,5			11 282	4,1	1 021	0,4	30 232	11,0		
ANALANJIRO	188 820	168 272	89,1			10 391	5,5			9 056	4,8	1 101	0,6
ALAOTRA-MANGORO	126 594	90 402	71,4	1 394	1,1	20 336	16,1	543	0,4	13 919	11,0		
BOENY	154 350	107 287	69,5	1 471	1,0	12 028	7,8			30 078	19,5	3 486	2,3
SOFIA	164 106	135 736	82,7			8 277	5,0	2 294	1,4	17 799	10,8		
BETSIBOKA	66 798	55 227	82,7	7 740	11,6	3 126	4,7			705	1,1		
MELAKY	68 922	63 668	92,4			2 221	3,2	674	1,0	2 359	3,4		
ATSIMO-ANDREFANA	209 610	203 124	96,9			2 494	1,2	560	0,3	3 432	1,6		
ANDROY	60 696	58 933	97,1			1 763	2,9						
ANOSY	84 852	78 410	92,4	222	0,3	1 949	2,3	1 026	1,2	3 245	3,8		
MENABE	132 534	115 885	87,4			5 721	4,3	753	0,6	9 588	7,2	587	0,4
DIANA	173 358	145 149	83,7	671	0,4	2 296	1,3	411	0,2	24 831	14,3		
SAVA	194 076	183 025	94,3			2 565	1,3	2 833	1,5	4 468	2,3	1 185	0,6
Total	3 727 926	3 074 400	82,5	70 277	1,9	235 616	6,3	19 369	0,5	319 815	8,6	8 449	0,2

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 52: Proportion d'enfants de 5 à 17 ans, ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par sexe

Les deux sexes	Ensemble des enfants	Enfants actifs (7 derniers jours)		Ensemble des enfants douze derniers mois	Enfants actifs (12 derniers mois)	
		Effectif	Proportion		Effectif	Proportion
5 à 9 ans	2 902 726	391 871	13,5	2 902 726	543 773	18,7
10 à 14 ans	2 548 465	815 250	32,0	2 548 465	1 086 352	42,6
5 à 14 ans	5 451 191	1 207 121	45,5	5 451 191	1 630 125	61,3
15 à 17 ans	1 217 745	666 014	54,7	1 217 745	794 728	65,3
Total	6 668 936	1 873 135	28,1	6 668 936	2 424 853	36,4

Garçons	Ensemble des enfants	Enfants actifs		Ensemble des enfants	Enfants actifs	
		Effectif	Proportion		Effectif	Proportion
5 à 9 ans	1 446 442	219 994	15,2	1 446 442	289 082	20,0
10 à 14 ans	1 322 935	449 622	34,0	1 322 935	589 130	44,5
5 à 14 ans	2 769 377	669 616	49,2	2 769 377	878 212	64,5
15 à 17 ans	601 861	329 885	54,8	601 861	389 391	64,7
Total	3 371 238	999 501	29,6	3 371 238	1 267 603	37,6

Filles	Ensemble des enfants	Enfants actifs		Ensemble des enfants	Enfants actifs	
		Effectif	Proportion		Effectif	Proportion
5 à 9 ans	1 421 266	171 646	12,1	1 421 266	253 479	17,8
10 à 14 ans	1 187 766	359 771	30,3	1 187 766	490 223	41,3
5 à 14 ans	2 609 032	531 417	42,4	2 609 032	743 702	59,1
15 à 17 ans	589 967	328 390	55,7	589 967	396 432	67,2
Total	3 198 999	859 807	26,9	3 198 999	1 140 134	35,6

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 53: Proportion d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par région

	Ensemble des enfants	Enfants actifs (7 derniers jours)		Enfants actifs (12 derniers mois)	
		Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
ANALAMANGA	883 897	165 669	18,7	171 913	19,4
VAKINANKARATRA	602 688	330 119	54,8	331 757	55
ITASY	253 083	64 337	25,4	84 681	33,5
BONGOLAVA	133 868	22 350	16,7	22 608	16,9
MAHATSIATRA AMBONY	329 696	95 799	29,1	97 770	29,7
AMORONT MANIA	343 021	137 301	40	231 688	67,5
VATOVAVY-FITOVINANY	397 527	116 431	29,3	123 000	30,9
IHOROMBE	150 841	61 438	40,7	62 151	41,2
ATSIMO-ATSINANANA	262 447	85 934	32,7	97 548	37,2
ATSINANANA	503 234	50 168	10	58 944	11,7
ANALANJIROFO	407 792	50 635	12,4	279 246	68,5
ALAOTRA-MANGORO	210 887	51 303	24,3	74 627	35,4
BOENY	295 022	62 855	21,3	82 700	28
SOFIA	358 277	100 478	28	136 939	38,2
BETSIBOKA	158 557	78 187	49,3	122 478	77,2
MELAKY	107 151	50 470	47,1	69 184	64,6
ATSIMO-ANDREFANA	339 254	110 670	32,6	113 983	33,6
ANDROY	121 021	43 787	36,2	43 787	36,2
ANOSY	139 653	39 944	28,6	40 624	29,1
MENABE	155 092	39 635	25,6	39 635	25,6
DIANA	225 761	18 641	8,3	19 312	8,6
SAVA	290 167	96 984	33,4	120 278	41,5
Total	6 668 936	1 873 135	28,1	2 424 853	36,4

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 54: Proportion d'enfants de 5 à 14 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par région

	Ensemble des enfants	Enfants actifs (7 derniers jours)		Enfants actifs (12 derniers mois)	
		Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
ANALAMANGA	709 748	86 938	12,2	90 465	12,7
VAKINANKARATRA	498 629	244 568	49	246 206	49,4
ITASY	213 914	39 260	18,4	56 373	26,4
BONGOLAVA	116 190	10 720	9,2	10 720	9,2
MAHATSIATRA AMBONY	271 345	60 443	22,3	62 331	23
AMORON'I MANIA	294 300	118 030	40,1	184 996	62,9
VATOVAVY-FITOVINANY	334 648	77 616	23,2	83 662	25
IHOROMBE	127 463	39 996	31,4	40 709	31,9
ATSIMO-ATSINANANA	219 611	58 645	26,7	66 230	30,2
ATSINANANA	393 992	8 496	2,2	16 433	4,2
ANALANJIROFO	325 992	16 958	5,2	202 475	62,1
ALAO TRA-MANGORO	172 473	27 418	15,9	46 699	27,1
BOENY	241 030	36 031	14,9	50 053	20,8
SOFIA	292 175	67 816	23,2	93 736	32,1
BETSIBOKA	129 046	57 980	44,9	93 595	72,5
MELAKY	72 712	27 712	38,1	35 979	49,5
ATSIMO-ANDREFANA	281 758	86 614	30,7	89 927	31,9
ANDROY	106 326	31 151	29,3	31 151	29,3
ANOSY	114 241	24 176	21,2	24 784	21,7
MENABE	131 905	23 710	18	23 710	18
DIANA	189 173	4 515	2,4	5 186	2,7
SAVA	214 520	58 328	27,2	74 705	34,8
Total	5 451 191	1 207 121	22,1	1 630 125	29,9

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 55: Proportion d'enfants de 5 à 17 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par milieu de résidence

	Ensemble des enfants	Enfants actifs (7 derniers jours)		Enfants actifs (12 derniers mois)	
		Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Urbain	1 635 611	306 962	18,8	387 595	23,7
Rural	5 033 325	1 566 173	31,1	2 037 258	40,5
Total	6 668 936	1 873 135	28,1	2 424 853	36,4

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 56: Proportion d'enfants de 5 à 14 ans ayant travaillé au cours des sept derniers jours et des douze derniers mois, par milieu de résidence

	Ensemble des enfants	Enfants actifs (7 derniers jours)		Enfants actifs (12 derniers mois)	
		Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Urbain	1 308 633	184 219	14,1	18,5	1 308 633
Rural	4 142 558	1 022 902	24,7	33,5	4 142 558
Total	5 451 191	1 207 121	22,1	29,9	5 451 191

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 57: Répartition des enfants économiquement actifs par profession et milieu de résidence

Ensemble	Vendeurs et personnel de services destinés aux particuliers		Travailleurs qualifiés de l'agriculture et de la pêche		Artisans et ouvriers des métiers		Manœuvres, manutentionnaires et ouvriers non qualifiés		
	Effectif	Effectif %	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Ensemble	2 225 829	136 444	3,1	1 395 204	31,3	60 710	1,4	633 471	14,2
Urbain	362 891	62 548	8,6	191 845	26,4	12 295	1,7	96 203	13,3
Rural	1 862 938	73 896	2,0	1 203 359	32,3	48 415	1,3	537 268	14,4

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 58: Répartition des enfants actifs par secteur économique, selon le sexe et le groupe d'âge

Total	Groupe d'âges	Agriculture, pêche, sylviculture		Industries minières et extractives		Industries manufacturières		Construction		Commerce et restauration		Transport et communication		Autres secteurs	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Les deux sexes															
106994	Total	63 708	59,5	2 798	2,6	7 563	7,1	356	0,3	13 249	12,4	1 977	1,8	17 343	16,2
24861	5 à 9 ans	19 163	77,1			644	2,6			1 366	5,5			3 688	14,8
42019	10 à 14 ans	24 408	58,1			3 950	9,4			6 285	15	1 733	4,1	5 643	13,4
66880	5 à 14 ans	43 571	65,1			4 594	6,9			7 651	11,4	1 733	2,6	9 331	14,0
40114	15 à 17 ans	20 137	50,2	2 798	7	2 969	7,4	356	0,9	5 598	14	244	0,6	8 012	20,0
Garçons															
57284	Total	39 724	69,3	1 760	3,1	3 363	5,9	356	0,6	5 021	8,8	1 977	3,5	5 083	8,9

		Agriculture, pêche, sylviculture		Industries minières et extractives		Industries manufacturières		Construction		Commerce et restauration		Transport et communication		Autres secteurs	
Total	Groupe d'âges	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
14669	5 à 9 ans	12 321	84							1 366	9,3			982	6,7
22367	10 à 14 ans	15 378	68,8			1 548	6,9			1 722	7,7	1 733	7,7	1 986	8,9
37036	5 à 14 ans	27 699	74,8			1 548	4,2			3 088	8,3	1 733	4,7	2 968	8,0
20248	15 à 17 ans	12 025	59,4	1 760	8,7	1 815	9	356	1,8	1 933	9,5	244	1,2	2 115	10,4
Filles															
49710	Total	23 984	48,2	1 038	2,1	4 200	8,4			8 228	16,6			12 260	24,7
10192	5 à 9 ans	6 842	67,1			644	6,3							2 706	26,6
29844	5 à 14 ans	15 872	53,2			3 046	10,2			4 563	15,3			6 363	21,3
19652	10 à 14 ans	9 030	45,9			2 402	12,2			4 563	23,2			3 657	18,6

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 59: Comparaison des taux d'activité des enfants selon le type d'informateur: parents ou enfants.

	Réponse des enfants		
	Nombre d'enfants	Effectif Travailleurs	Taux d'activité (%)
Urbain	1 635 611	336 060	20,5
Rural	5 033 325	1 693 128	33,6
Total	6 668 936	2 029 188	30,4
	Réponse des parents		
	Nombre d'enfants	Effectif Travailleurs	Taux d'activité (%)
Urbain	1 635 611	306 962	18,8
Rural	5 033 325	1 566 173	31,1
Total	6 668 936	1 873 135	28,1

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007.

Tableau 60: Population des personnes de 5 ans et plus par groupe d'âge, niveau d'instruction atteint et sexe

Age/sexe	Total	Niveau d'instruction atteint													
		Aucun		Primaire				Secondaire				Tertiaire		Autres	
		Nombre du total du groupe d'âge	Pourcentage du total du groupe d'âge	Notions de primaire		Notions de secondaire		Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge
Total	15 617 916			4 457 554	28,5	4 898 777	31,4								
5-9 ans	2 902 726	1 260 062	43,4	1 571 774	54,1	69 852	2,4	1 038	0,0		0,0		0,0		0,0
10-14 ans	2 548 465	275 197	10,8	1 119 805	43,9	814 645	32,0	327 619	12,9	11 199	0,4		0,0		0,0
15-19 ans	2 017 914	428 832	21,3	390 452	19,3	490 226	24,3	472 692	23,4	215 900	10,7	19 812	1,0		0,0
20-24 ans	1 444 921	442 477	30,6	318 719	22,1	297 111	20,6	154 396	10,7	149 911	10,4	82 307	5,7		0,0
25-29 ans	1 194 493	349 074	29,2	268 370	22,5	287 043	24,0	122 291	10,2	102 868	8,6	64 847	5,4		0,0
30-34 ans	1 139 126	321 835	28,3	261 803	23,0	278 626	24,5	124 983	11,0	90 608	8,0	60 562	5,3	709	0,1
35-39 ans	1 063 916	276 794	26,0	194 765	18,3	261 670	24,6	148 221	13,9	124 069	11,7	58 397	5,5		0,0
40-44 ans	872 428	265 289	30,4	178 262	20,4	177 792	20,4	90 000	10,3	107 600	12,3	50 989	5,8	2 496	0,3
45-49 ans	797 164	216 441	27,2	193 146	24,2	191 610	24,0	62 156	7,8	84 143	10,6	48 740	6,1	928	0,1
50-54 ans	589 307	183 461	31,1	141 540	24,0	130 968	22,2	54 647	9,3	44 744	7,6	33 720	5,7	227	0,0
55-59 ans	364 461	114 098	31,3	89 960	24,7	81 977	22,5	29 105	8,0	28 110	7,7	21 211	5,8		0,0
60-64 ans	253 191	110 550	43,7	58 109	23,0	47 541	18,8	11 522	4,6	15 410	6,1	9 873	3,9	186	0,1
65 ans ou plus	429 804	213 444	49,7	112 072	26,1	56 644	13,2	12 231	2,8	27 200	6,3	8 213	1,9		0,0
Masculin	7 764 120	2 039 793	26,3	2 453 749	31,6	1 643 765	21,2	812 001	10,5	541 186	7,0	271 055	3,5	2 571	0,0
5-9 ans	1 464 026	633 754	43,3	801 930	54,8	27 406	1,9	936	0,1		0,0		0,0		0,0
10-14 ans	1 343 695	155 792	11,6	595 930	44,4	425 118	31,6	161 542	12,0	5 313	0,4		0,0		0,0
15-19 ans	987 551	194 975	19,7	199 480	20,2	249 802	25,3	229 813	23,3	104 749	10,6	8 732	0,9		0,0
20-24 ans	664 656	188 867	28,4	152 172	22,9	127 782	19,2	83 199	12,5	76 932	11,6	35 704	5,4		0,0
25-29 ans	540 297	141 397	26,2	130 860	24,2	133 132	24,6	51 404	9,5	52 906	9,8	30 598	5,7		0,0
30-34 ans	533 520	127 690	23,9	113 923	21,4	142 274	26,7	64 369	12,1	47 044	8,8	37 916	7,1	304	0,1
35-39 ans	510 483	115 922	22,7	79 833	15,6	132 944	26,0	73 383	14,4	71 217	14,0	37 184	7,3		0,0
40-44 ans	430 980	111 670	25,9	80 800	18,7	96 428	22,4	50 969	11,8	57 616	13,4	32 158	7,5	1 339	0,3

Age/sexe	Total	Niveau d'instruction atteint													
		Aucun		Notions de primaire		Primaire		Notions de secondaire		Secondaire		Tertiaire		Autres	
		Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge	Nombre	Pourcentage du total du groupe d'âge
45-49 ans	403 138	90 301	22,4	90 176	22,4	109 125	27,1	32 287	8,0	47 485	11,8	32 836	8,1	928	0,2
50-54 ans	315 202	82 117	26,1	67 923	21,5	81 482	25,9	31 501	10,0	28 871	9,2	23 308	7,4		0,0
55-59 ans	206 900	54 816	26,5	49 579	24,0	48 857	23,6	19 364	9,4	17 045	8,2	17 239	8,3		0,0
60-64 ans	137 228	51 423	37,5	28 527	20,8	31 320	22,8	7 669	5,6	9 865	7,2	8 424	6,1		0,0
65 ans ou plus	226 444	91 069	40,2	62 616	27,7	38 095	16,8	5 565	2,5	22 143	9,8	6 956	3,1		0,0
Féminin	7 853 796	2 417 761	30,8	2 445 028	31,1	1 541 940	19,6	798 900	10,2	460 576	5,9	187 616	2,4	1 975	0,0
5-9 ans	1 438 700	626 308	43,5	769 844	53,5	42 446	3,0	102	0,0		0,0		0,0		0,0
10-14 ans	1 204 770	119 405	9,9	523 875	43,5	389 527	32,3	166 077	13,8	5 886	0,5		0,0		0,0
15-19 ans	1 030 363	233 857	22,7	190 972	18,5	240 424	23,3	242 879	23,6	111 151	10,8	11 080	1,1		0,0
20-24 ans	780 265	253 610	32,5	166 547	21,3	169 329	21,7	71 197	9,1	72 979	9,4	46 603	6,0		0,0
25-29 ans	654 196	207 677	31,7	137 510	21,0	153 911	23,5	70 887	10,8	49 962	7,6	34 249	5,2		0,0
30-34 ans	605 606	194 145	32,1	147 880	24,4	136 352	22,5	60 614	10,0	43 564	7,2	22 646	3,7	405	0,1
35-39 ans	553 433	160 872	29,1	114 932	20,8	128 726	23,3	74 838	13,5	52 852	9,5	21 213	3,8		0,0
40-44 ans	441 448	153 619	34,8	97 462	22,1	81 364	18,4	39 031	8,8	49 984	11,3	18 831	4,3	1 157	0,3
45-49 ans	394 026	126 140	32,0	102 970	26,1	82 485	20,9	29 869	7,6	36 658	9,3	15 904	4,0		0,0
50-54 ans	274 105	101 344	37,0	73 617	26,9	49 486	18,1	23 146	8,4	15 873	5,8	10 412	3,8	227	0,1
55-59 ans	157 561	59 282	37,6	40 381	25,6	33 120	21,0	9 741	6,2	11 065	7,0	3 972	2,5		0,0
60-64 ans	115 963	59 127	51,0	29 582	25,5	16 221	14,0	3 853	3,3	5 545	4,8	1 449	1,2	186	0,2
65 ans ou plus	203 360	122 375	60,2	49 456	24,3	18 549	9,1	6 666	3,3	5 057	2,5	1 257	0,6		0,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 61: Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par rapport à l'ensemble des enfants et par nombre d'heures consacrées chaque semaine, région et zone de résidence

Région/Milieu	% des enfants astreints	Répartition des enfants astreints par nombre d'heures consacrées							
		1 à 7	8 à 14	15 à 21	22 à 28	29 à 35	36 à 42	Plus de 42	Total
Total	83,3	56,9	29,3	8,9	3,3	0,9	0,4	0,2	100,0
Région									
ANALAMANGA	73,5	70,3	19,9	6,9	2,1	0,4	0,3	0,1	100,0
VAKINANKARATRA	87,2	47,6	32,8	14,5	4,5	0,3	0,4	0,0	100,0
ITASY	83,0	68,2	21,7	4,4	3,0	0,4	1,9	0,6	100,0
BONGOLAVA	75,4	48,4	30,8	14,8	3,8	1,1	1,0	0,1	100,0
MAHATSIATRA AMBONY	79,6	48,1	30,8	14,3	3,6	1,9	0,9	0,4	100,0
AMORONI MANIA	94,7	62,5	34,7	1,8	1,1	0,0	0,0	0,0	100,0
VATOVAVY-FITOVINANY	85,4	62,0	27,9	7,1	1,9	1,1	0,1	0,0	100,0
IHOROMBE	72,0	39,6	39,1	13,3	6,5	1,4	0,0	0,0	100,0
ATSIMO-ATSINANANA	70,1	57,9	28,3	5,9	2,0	2,6	0,6	2,8	100,0
ATSINANANA	87,7	47,5	42,7	6,3	2,7	0,6	0,2	0,0	100,0
ANALANJIROFO	92,1	32,0	37,1	21,2	6,7	1,8	1,1	0,0	100,0
ALAO TRA-MANGORO	73,8	52,7	30,8	11,9	2,8	0,4	0,7	0,7	100,0
BOENY	88,5	58,5	25,7	11,6	3,1	1,0	0,0	0,0	100,0
SOFIA	85,0	69,5	20,3	2,8	4,4	1,4	1,1	0,6	100,0
BETSIBOKA	90,0	49,9	35,2	11,4	3,0	0,1	0,4	0,0	100,0
MELAKY	84,4	82,8	16,1	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
ATSIMO-ANDREFANA	87,6	38,0	42,3	10,6	6,6	1,5	0,3	0,7	100,0
ANDROY	63,4	56,6	28,2	10,4	4,4	0,0	0,4	0,0	100,0
ANOSY	83,6	47,9	31,2	13,9	3,7	2,9	0,1	0,3	100,0
MENABE	79,1	72,6	21,6	4,3	1,6	0,0	0,0	0,0	100,0
DIANA	87,4	66,0	23,8	6,9	3,1	0,0	0,2	0,0	100,0
SAVA	92,2	82,0	15,9	0,9	0,7	0,6	0,0	0,0	100,0
Milieu									
Urbain	77,7	58,5	28,8	9,0	2,6	0,7	0,3	0,1	100,0
Rural	85,1	56,4	29,5	8,9	3,5	0,9	0,5	0,3	100,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 62: Pourcentage d'enfants de 5 à 14 ans astreints à des activités ménagères par rapport à l'ensemble des enfants et par nombre d'heures consacrées chaque semaine, région et zone de résidence

Région/Milieu	% des enfants astreints	Répartition des enfants astreints par nombre d'heures consacrées								
		1 à 7	8 à 14	15 à 21	22 à 28	29 à 35	36 à 42	Plus de 42	Total	
Total	81,3	60,7	28,2	7,6	2,3	0,7	0,3	0,2	100,0	
Région										
ANALAMANGA	70,4	18,4	5,7	1,5	0,3	0,2	0,1	100,0	100,0	
VAKINANKARATRA	85,9	32,1	13,3	4,5	0,3	0,5	0,0	100,0	100,0	
ITASY	81,0	20,3	3,6	1,5	0,2	1,8	0,7	100,0	100,0	
BONGOLAVA	72,9	30,2	13,1	3,4	0,3	1,2	0,0	100,0	100,0	
MAHATSIATRA AMBONY	79,0	30,2	12,5	3,1	1,5	0,2	0,1	100,0	100,0	
AMORONI MANIA	93,9	31,3	1,3	0,5	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	
VATOVAVY-FITOVINANY	84,2	27,1	5,4	1,1	0,3	0,0	0,0	100,0	100,0	
IHOROMBE	68,2	39,4	12,1	1,3	0,5	0,0	0,0	100,0	100,0	
ATSIMO-ATSINANANA	68,1	26,5	4,2	1,8	1,9	0,0	2,5	100,0	100,0	
ATSINANANA	84,8	40,2	4,3	1,7	0,4	0,0	0,0	100,0	100,0	
ANALANJIROFO	90,9	39,3	16,3	4,9	1,2	0,7	0,0	100,0	100,0	
ALAOIRA-MANGORO	70,0	28,1	10,2	1,1	0,0	0,3	0,0	100,0	100,0	
BOENY	87,2	23,1	10,3	2,6	0,7	0,0	0,0	100,0	100,0	
SOFIA	82,3	19,0	2,9	2,7	1,2	1,2	0,1	100,0	100,0	
BETSIBOKA	88,9	34,7	9,2	1,8	0,0	0,4	0,0	100,0	100,0	
MELAKY	82,4	14,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	
ATSIMO-ANDREFANA	86,4	42,1	10,9	4,4	1,7	0,4	0,7	100,0	100,0	
ANDROY	61,8	28,3	8,1	3,7	0,0	0,2	0,0	100,0	100,0	
ANOSY	80,1	26,6	13,4	3,8	3,3	0,0	0,4	100,0	100,0	
MENABE	78,2	19,3	3,7	1,1	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	
DIANA	85,4	22,7	5,3	1,1	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	
SAVA	90,0	15,0	1,2	0,9	0,8	0,0	0,0	100,0	100,0	
Milieu										
Urbain	74,4	26,3	7,8	1,7	0,3	0,2	0,1	100,0	100,0	
Rural	83,4	28,8	7,6	2,5	0,8	0,4	0,2	100,0	100,0	

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 63: Nombre et pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans astreints à des activités ménagères par nombre d'heures consacrées chaque semaine, par zone de résidence (urbaine/rurale), sexe et groupe d'âge

Milieu/Âge/sexe	1 à 7	8 à 14	15 à 21	22 à 28	29 à 35	36 à 42	Plus de 42	Total
Zone urbaine								
Les deux sexes								
5 à 9 ans	74,4	20,4	4,0	0,6	0,3	0,2	0,2	100,0
10 à 14 ans	54,1	30,7	11,6	2,5	0,8	0,2	0,1	100,0
15 à 17 ans	39,7	35,4	15,2	7,0	1,7	0,8	0,2	100,0
Ensemble	57,3	28,5	10,0	2,9	0,8	0,3	0,1	100,0
Garçons								
5 à 9 ans	77,5	18,0	3,7	0,2	0,3	0,1	0,2	100,0
10 à 14 ans	55,7	31,0	10,5	1,5	1,3	0,0	0,0	100,0
15 à 17 ans	49,6	35,0	11,9	2,5	0,5	0,4	0,0	100,0
Ensemble	61,3	27,8	8,7	1,3	0,8	0,1	0,1	100,0
Filles								
5 à 9 ans	71,6	22,6	4,3	0,9	0,3	0,2	0,1	100,0
10 à 14 ans	52,7	30,5	12,7	3,4	0,3	0,3	0,1	100,0
15 à 17 ans	30,5	35,8	18,1	11,2	2,7	1,3	0,4	100,0
Ensemble	53,7	29,1	11,2	4,4	0,9	0,5	0,2	100,0
Zone rurale								
Les deux sexes								
5 à 9 ans	67,8	24,5	5,2	1,3	0,7	0,3	0,3	100,0
10 à 14 ans	53,4	31,5	9,9	3,7	0,8	0,5	0,1	100,0
15 à 17 ans	44,2	31,8	14,1	7,1	1,5	0,8	0,6	100,0
Ensemble	57,1	28,9	8,9	3,4	0,9	0,5	0,3	100,0
Garçons								
5 à 9 ans	70,2	23,6	3,8	1,2	0,5	0,5	0,2	100,0
10 à 14 ans	59,3	29,2	8,8	2,1	0,3	0,3	0,1	100,0
15 à 17 ans	54,6	29,7	11,0	3,7	0,6	0,3	0,1	100,0
Ensemble	62,4	27,3	7,4	2,1	0,5	0,4	0,1	100,0
Filles								
5 à 9 ans	65,5	25,4	6,6	1,3	0,9	0,0	0,4	100,0
10 à 14 ans	46,8	34,2	11,2	5,5	1,4	0,8	0,2	100,0
15 à 17 ans	33,7	33,9	17,2	10,4	2,3	1,3	1,0	100,0
Ensemble	51,7	30,6	10,5	4,8	1,4	0,6	0,4	100,0

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 64: Nombre médian d'heures consacrées chaque semaine par les enfants actifs de 5 à 17 ans scolarisés et non scolarisés par sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Age/sexe	Non Scolarisés		Scolarisés		Ensemble	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Les deux sexes						
5 à 9 ans	25,1	21	16,5	14	20,1	17
10 à 14 ans	35,7	36	16,7	12	24,9	23
15 à 17 ans	36,2	36	15,0	12	31,7	32
Ensemble	34,3	35	16,4	12	26,3	24
Garçons						
5 à 9 ans	27,3	24	16,7	15	21,7	18
10 à 14 ans	38,6	40	16,0	12	25,8	24
15 à 17 ans	37,5	36	14,4	9	32,2	33
Ensemble	36,1	36	15,9	12	27,1	24
Filles						
5 à 9 ans	21,5	18	16,3	14	18,2	14
10 à 14 ans	31,8	30	17,6	14	23,6	21
15 à 17 ans	35,0	35	15,7	12	31,2	30
Ensemble	32,2	31	16,9	13	25,4	24
Milieu						
Urbain	38,0	36	16,9	14	28,7	25
Rural	33,7	33	16,3	12	25,9	24
Ensemble	34,3	35	16,4	12	26,3	24

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 65: Nombre médian d'heures consacrées chaque semaine aux activités ménagères par les enfants de 5 à 17 ans a scolarisés et non scolarisés par sexe, groupe d'âge et zone de résidence (urbaine/rurale)

Age/sexe	Non Scolarisés		Scolarisés		Total	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Les deux sexes						
5 à 9 ans	8,6	7	8,4	7	8,5	7
10 à 14 ans	12,2	10	10,0	7	10,4	7
15 à 17 ans	13,3	12	11,2	9	12,2	9
Ensemble	11,1	7	9,6	7	10,0	7
Garçons						
5 à 9 ans	8,1	7	8,2	7	8,2	7
10 à 14 ans	10,4	7	9,3	7	9,5	7
15 à 17 ans	10,5	7	10,1	7	10,3	7
Ensemble	9,5	7	9,1	7	9,2	7
Filles						
5 à 9 ans	9,2	7	8,5	7	8,7	7
10 à 14 ans	14,1	13	10,6	7	11,3	8
15 à 17 ans	16,0	14	12,4	10	14,2	14
Ensemble	12,6	9	10,1	7	10,9	7
Milieu						
Urbain	11,5	7	9,5	7	10,0	7
Rural	11,0	7	9,6	7	10,1	7
Ensemble	11,1	7	9,6	7	10,0	7

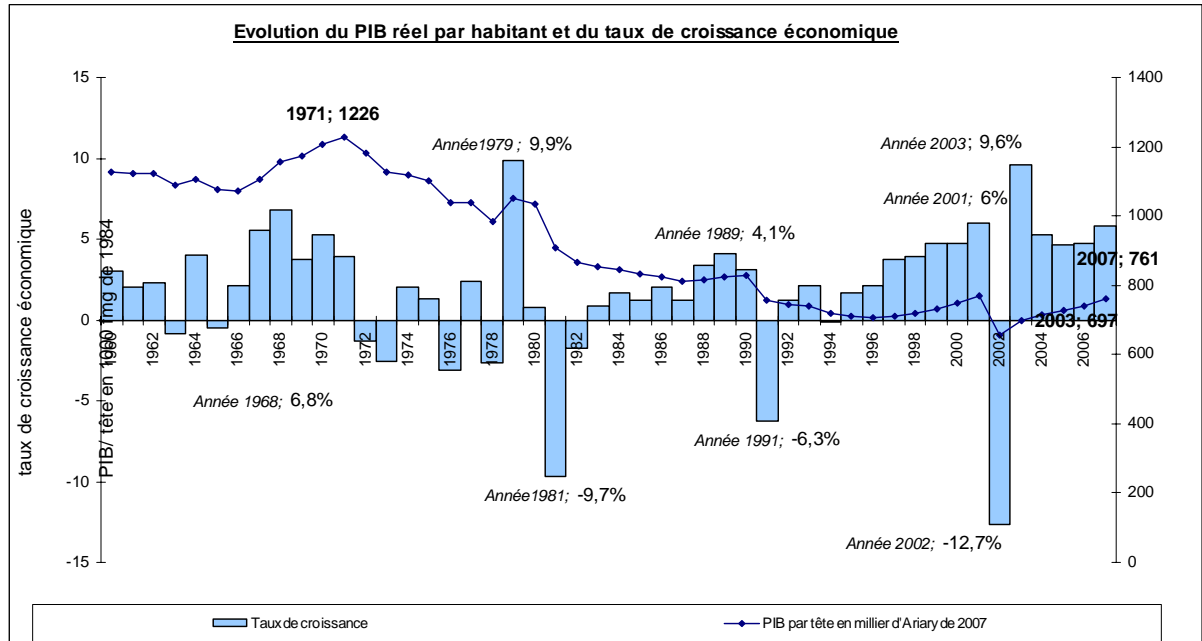
Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 66: Répartition des enfants de moins de 18 ans selon leurs activités par variable étudiée

		Non économiquement actif	Travail non dommageable	Travail dommageable	Total
Enfant du chef de ménage	Non	66,3	5,8	28,0	100,0
	Oui	73,2	4,9	21,9	100,0
Vit avec un seul parent	Non	72,5	4,8	22,8	100,0
	Oui	69,1	6,5	24,4	100,0
Aucun des parents	Non	73,2	4,9	21,9	100,0
	Oui	61,3	6,4	32,3	100,0
Vit avec les deux parents	Oui	65,9	6,5	27,6	100,0
	Non	74,2	4,5	21,3	100,0
Sexe	Garçon	73,3	5,5	21,2	100,0
	Fille	70,6	4,6	24,8	100,0
Perte d'un ou de 2 parents	Non	73,3	4,8	21,9	100,0
	Oui	60,8	7,2	32,1	100,0
Niveau d'instruction du parent	Aucun	64,8	6,4	28,9	100,0
	Primaire	69,8	5,4	24,9	100,0
	Secondaire	78,7	3,8	17,5	100,0
	Univ,	88,0	3,0	9,0	100,0
Sexe chef de ménage	Homme	69,2	6,3	24,5	100,0
	Femme	72,3	4,9	22,8	100,0
Actuellement scolarisé	Non	54,5	10,3	35,2	100,0
	Oui	81,1	2,3	16,6	100,0
A abandonné l'école	Non	78,1	2,9	19,0	100,0
	Oui	17,5	24,0	58,5	100,0
Secteur chef de ménage	Non agricole	83,0	3,5	13,6	100,0
	Agricole	67,6	5,7	26,7	100,0
Groupe d'âge	[5 - 10 ans[86,5	-	13,5	100,0
	[10 - 15 ans[68,0	-	32,0	100,0
	[15 - 18 ans[45,3	27,7	27,0	100,0
Ratio de dépendance	0%	49,6	26,5	23,9	100,0
]0 - 50%]	68,6	9,8	21,6	100,0
]50 - 100%]	71,6	6,2	22,1	100,0
]100 - 150%]	74,4	3,9	21,8	100,0
	Plus de 150%	73,8	1,5	24,8	100,0
Milieu	Rural	68,9	5,7	15,6	100,0
	Urbain	81,3	3,2	15,6	100,0
Ensemble		71,9	5,1	23,0	100,0

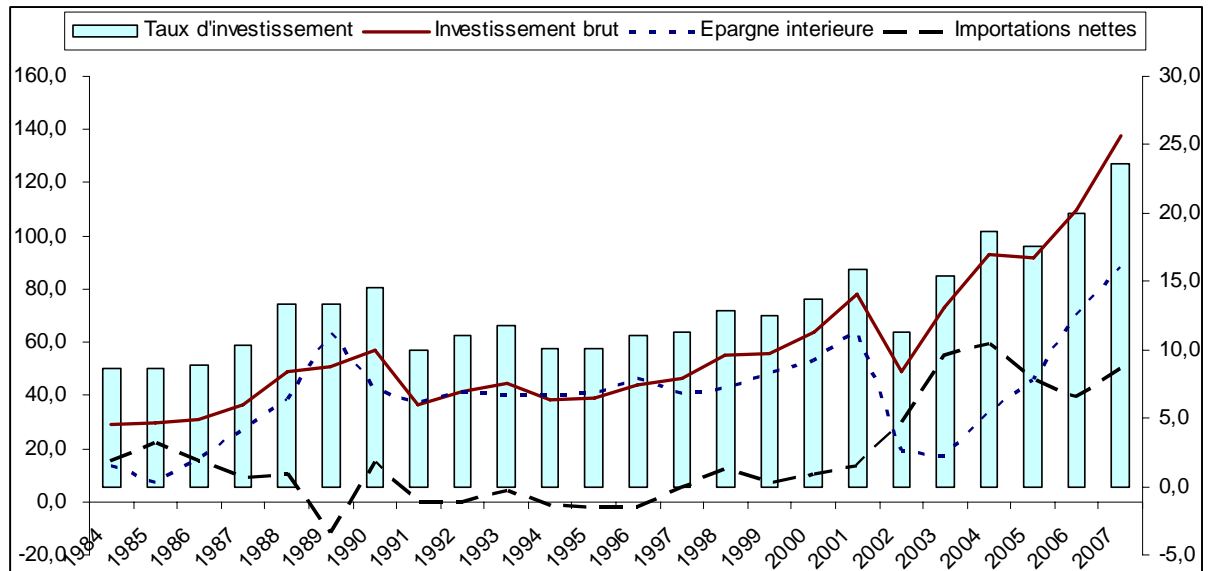
Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Graphique 10: Evolution du PIB réel par habitant et du taux de croissance entre 1960 et 2007



Source: INSTAT/DSY

Graphique 11: Evolution des importations nettes, du taux d'investissement, de l'investissement brut et de l'épargne intérieure entre 1960 et 2007



Source: INSTAT/DSY

Tableau 67: Evolution du taux d'inflation

Unité: en %

Période	1969-2007	1980-2007	1990-2007	2000-2007
Taux de Variation Annuelle Moyen	13,3	15,4	13,8	10,5
Période	1970-1980	1980-1990	1990-2000	2000-2007
Taux de Variation Annuelle Moyen	9,2	17,7	16,5	10,5

*Source: INSTAT/DSM***Tableau 68: Modèle logit en zone urbaine**

				Pseudo R2	0,270	
	Coef.	Std. err.	z	P>z	[95% Conf.	Interval]
Variabes concernant l'enfant						
- Sclarisé	-1.257	0.0892	-14.09	0.00	-1.431	-1.082
- Abandon	0.698	0.1319	5.29	0.00	0.440	0.957
- Fils ou fille du chef de ménage	-0.062	0.1537	-0.40	0.69	-0.363	0.240
- Mono parent	-0.076	0.1486	-0.51	0.61	-0.367	0.215
- Aucun parental	0.087	0.1952	0.44	0.66	-0.296	0.469
- Age	0.273	0.0119	22.93	0.00	0.249	0.296
- De sexe masculin	0.188	0.0687	2.74	0.01	0.054	0.323
- Avoir perdu au moins un parent biologique	0.122	0.1268	0.96	0.34	-0.127	0.370
Variabes concernant le ménage						
- Ratio de dépendance	0.039	0.0408	0.95	0.34	-0.041	0.119
- Dépense par tête des adultes	0.001	0.0009	0.88	0.38	-0.001	0.003
- Nombre total d'adultes (>=18 ans)	-0.115	0.0385	-2.99	0.00	-0.191	-0.040
- Nombre total d'enfants (<=17 ans)	-0.020	0.0206	-0.99	0.32	-0.061	0.020
Variabes concernant le chef de ménage						
- 1 si le niveau du parent est primaire	-0.129	0.0918	-1.41	0.16	-0.309	0.051
- 1 si le niveau du parent est secondaire	-0.319	0.1074	-2.97	0.00	-0.529	-0.108
- 1 si le niveau du parent est universitaire	-0.905	0.1827	-4.96	0.00	-1.263	-0.547
- Homme	0.246	0.1344	1.83	0.07	-0.018	0.509
- Secteur agricole	1.333	0.0888	15.00	0.00	1.159	1.507
- Ne travaille pas	-0.548	0.2393	-2.29	0.02	-1.017	-0.079
- Age	-0.010	0.0034	-2.80	0.01	-0.016	-0.003
Constante	-3.775	0.3052	-12.37	0.00	-4.373	-3.177

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 69: Modèle logit en milieu rural

	Log likelihood = -3734.1698				Pseudo R2	0,222
	Coef.	Std. Err.	z	P>z	[95% Conf.	Interval]
Variables concernant l'enfant						
-Scolarisé	-0.957	0.0702	-13.64	0.00	-1.095	-0.820
-Abandon	1.236	0.1212	10.19	0.00	0.998	1.473
- Fils ou fille du chef de ménage	-0.338	0.1329	-2.54	0.01	-0.598	-0.077
- Mono parent	-0.291	0.1363	-2.13	0.03	-0.558	-0.024
- Aucun parental	-0.071	0.1746	-0.41	0.68	-0.414	0.271
- Age	0.258	0.0099	26.16	0.00	0.239	0.277
- De sexe masculin	0.243	0.0578	4.21	0.00	0.130	0.356
- Avoir perdu au moins un parent biologique	0.203	0.1189	1.71	0.09	-0.030	0.436
Variables concernant le ménage						
- Ratio de dépendance	0.197	0.0360	5.46	0.00	0.126	0.267
- Dépense par tête des adultes	0.002	0.0007	2.01	0.05	0.000	0.003
- Nombre total d'adultes (>=18 ans)	0.026	0.0331	0.77	0.44	-0.039	0.090
- Nombre total d'enfants (<=17 ans)	-0.033	0.0174	-1.89	0.06	-0.067	0.001
Variables concernant le chef de ménage						
- 1 si le niveau du parent est primaire	-0.149	0.0736	-2.03	0.04	-0.293	-0.005
- 1 si le niveau du parent est secondaire	-0.365	0.0984	-3.71	0.00	-0.557	-0.172
- 1 si le niveau du parent est universitaire	-0.572	0.2254	-2.54	0.01	-1.013	-0.130
- Homme	-0.095	0.1243	-0.77	0.44	-0.339	0.148
- Secteur agricole	0.221	0.0906	2.44	0.02	0.044	0.399
- Ne travaille pas	-0.375	0.2828	-1.33	0.19	-0.929	0.179
- Age	-0.008	0.0031	-2.48	0.01	-0.014	-0.002
Constante	-2.757	0.2734	-10.09	0.00	-3.293	-2.222

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Tableau 70: Modèle multinomial

Log likelihood = -7800.4037				Pseudo R2	0.262		
	Coef.	Std. Err.	z	P>z	[95% Conf.]		
Non Dommageables							
Variabes concernant l'enfant							
- Scolarisé	-1.193	0.138	-8.62	0.00	-1.464	-0.921	
- Abandon	0.821	0.141	5.82	0.00	0.545	1.097	
- Fils ou fille du chef de ménage	0.016	0.231	0.07	0.94	-0.436	0.469	
- Monoparental	0.111	0.213	0.52	0.60	-0.307	0.529	
- Aucun parental	0.091	0.283	0.32	0.75	-0.464	0.646	
- Age	0.914	0.036	25.29	0.00	0.844	0.985	
- De sexe masculin	-0.085	0.095	-0.9	0.37	-0.270	0.101	
- Avoir perdu au moins d'un parent biologique	0.068	0.173	0.39	0.70	-0.271	0.406	
Variabes concernant le ménage							
- Ratio de dépendance	-0.477	0.104	-4.57	0.00	-0.681	-0.272	
- Dépense par tête des adultes	-0.005	0.002	-2.78	0.01	-0.008	-0.001	
- Nombre total d'adultes (>=18 ans)	-0.227	0.049	-4.65	0.00	-0.322	-0.131	
- Nombre total d'enfants (<=17 ans)	0.135	0.032	4.24	0.00	0.072	0.197	
Variabes concernant le chef de ménage							
- 1 si le niveau du parent est primaire	-0.116	0.126	-0.92	0.36	-0.364	0.132	
- 1 si le niveau du parent est secondaire	-0.391	0.160	-2.43	0.02	-0.705	-0.076	
- 1 si le niveau du parent est universitaire	-0.594	0.280	-2.12	0.03	-1.144	-0.045	
- Homme	0.152	0.191	0.79	0.43	-0.223	0.527	
- Secteur agricole	0.946	0.136	6.98	0.00	0.680	1.212	
- Ne travaille pas	-0.765	0.352	-2.17	0.03	-1.456	-0.074	
- Age	0.009	0.005	1.77	0.08	-0.001	0.019	
- Urbain	-0.356	0.100	-3.56	0.00	-0.552	-0.160	
Constante	-14.832	0.716	-20.7	0.00	-16.236	-13.427	
dommageables							
Variabes concernant l'enfant							
- Scolarisé	-0.971	0.056	-17.32	0.00	-1.080	-0.861	
- Abandon	1.046	0.090	11.64	0.00	0.870	1.222	
- Fils ou fille du chef de ménage	-0.233	0.101	-2.3	0.02	-0.431	-0.034	
- Monoparental	-0.226	0.101	-2.23	0.03	-0.424	-0.027	
- Aucun parental	-0.028	0.131	-0.21	0.83	-0.284	0.228	
- Age	0.214	0.008	27.44	0.00	0.199	0.229	
- De sexe masculin	0.261	0.045	5.8	0.00	0.173	0.350	
- Avoir perdu au moins d'un parent biologique	0.223	0.087	2.55	0.01	0.052	0.393	
Variabes concernant le ménage							
- Ratio de dépendance	0.177	0.027	6.67	0.00	0.125	0.229	
- Dépense par tête des adultes	0.001	0.001	2.31	0.02	0.000	0.003	
- Nombre total d'adultes (>=18 ans)	-0.022	0.026	-0.88	0.38	-0.072	0.028	
- Nombre total d'enfants (<=17 ans)	-0.034	0.014	-2.52	0.01	-0.061	-0.008	
Variabes concernant le chef de ménage							
- 1 si le niveau du parent est primaire	-0.175	0.058	-3.03	0.00	-0.288	-0.062	
- 1 si le niveau du parent est secondaire	-0.383	0.073	-5.23	0.00	-0.526	-0.239	
- 1 si le niveau du parent est universitaire	-0.962	0.146	-6.57	0.00	-1.249	-0.675	
- Homme	0.069	0.092	0.75	0.45	-0.111	0.248	
- Secteur agricole	0.835	0.066	12.68	0.00	0.706	0.964	
- Ne travaille pas	-0.478	0.182	-2.62	0.01	-0.835	-0.121	
- Age	-0.009	0.002	-3.73	0.00	-0.013	-0.004	
- Urbain	-0.314	0.048	-6.55	0.00	-0.408	-0.220	
Constante	-2.939	0.206	-14.24	0.00	-3.344	-2.535	

Source: INSTAT/DSM/ENTE 2007

Annexe 2: Définitions opérationnelles issues du questionnaire pour les principaux indicateurs du travail des enfants

En tenant compte du cadre juridique relatif au travail des enfants et de la structure du questionnaire de l'ENTE 2007 Madagascar, les définitions opérationnelles retenues sont les suivantes:

- **Enfants travailleurs (enfants économiquement actifs occupés):**

On utilise les critères classiques du BIT pour le ciblage des enfants travailleurs. Ce qui donne la définition opérationnelle suivante:

Dans la Partie I, section 3, sous section A du questionnaire (page 5), on dit qu'un enfant est actif (Actif = 1 (oui)) si C1 = 1 ou C2 = 1 à 14 ou C3 = 1.

- **Travaux dommageables ou travail à abolir:**

Les composantes du travail des enfants à abolir sont les suivantes avec leurs délimitations:

- Travaux dangereux (cf. infra pour la définition opérationnelle).
- Enfants actifs de 14 ans ou moins (Part II- sect3 du questionnaire, actif = 1 et Age<=14).
- Les enfants travailleurs de nuit (Partie III, section 2 du questionnaire; B11 = 2 i.e. travail de nuit).
- Enfants travailleurs dans les bars, discothèques, casinos, maisons de jeux (Part III- sect2 du questionnaire, Actif = 1 et branche (B7) = bar, disco, casinos, maison de jeux).
- Enfants domestiques (part I-sect1 du questionnaire, A2 = 15 i.e. lien de parenté avec chef de ménage=domestique ou Part III - sect. 2 du questionnaire, Actif=1 et Branche (B7)=employeur de domestique ou Part III - sect2 du questionnaire, Actif=1 et profession (B6) = aide ménagère, bonne, etc.).
- Enfants travailleurs de plus de 8 heures par jours ou 40 heures par semaine (Part III- sect. 2 du questionnaire, Actif=1 et durée travail (B8A à B10G) > 40 h par semaine).

- **Travaux dangereux:**

- Enfants travailleurs dans les mines/carrières (Part III - sect. 2 du questionnaire, Actif=1 et branche (B7)=mines, carrières).
- Enfants travaillant dans des conditions dangereuses (Part III - sect. 3 du questionnaire, B32=1 ou B33=1, ou..., ainsi de suite jusqu'à B45).

- **Pires formes de travail des enfants:**

L'ENTE 2007 Madagascar permet d'estimer trois pires formes de travail des enfants dont les définitions opérationnelles suivent:

- Travaux dangereux (cf. supra pour la définition opérationnelle).
- Enfants domestiques (cf. supra pour la définition opérationnelle).

- Traite des enfants liée à l'activité économique: De façon opérationnelle, est considéré comme victime de traite, un enfant;
 - ne vivant pas avec au moins un de ses parents biologiques;
 - exerce un travail dommageable (un travail à abolir); et/ou,
 - o est économiquement actif pour le compte d'autrui en compensation des dettes financières ou morales contractées par ses parents;
 - o dont le motif principal de sa séparation avec ses parents biologiques n'a pas été respecté;
 - o la personne intermédiaire au recrutement ou à son déménagement a reçu une contrepartie.

Annexe 3: Questionnaires

IDENTIFIANT SAISIE			
N. ZD		Nro. Ménage	

Numero du questionnaire	
-------------------------	--

REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana
 Ministère de l'Economie, du Plan, du Secteur Privé et du Commerce



INSTITUT
 NATIONAL
 DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE
 DIRECTION DES STATISTIQUES DES MENAGES

Questionnaire 2007

ENQUETE NATIONALE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS (ENTE 2007)

**A NE PAS DISTRIBUER SANS L'AUTORISATION DE LA DIRECTION
 DES STATISTIQUES DES MENAGES**

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

**Exécution conforme aux dispositions prévues par la loi N° 68-003 du 18 Juin 1968 sur les obligations et
 le secret en matière de statistique.**

IDENTIFIANT							
Région		District		Nro. de la ZD		Nro. Ménage	

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
SECTION 0:RENSEIGNEMENTS DE CONTROLE	1
PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)	
SECTION 1 : COMPOSITION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU MENAGE	2
SECTION 2 : EDUCATION DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 ANS ET PLUS	3
SECTION 3 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 ANS ET PLUS	
<i>Sous section A : Activité économique</i>	5
<i>Sous section B : Chômage</i>	8
<i>Sous section C : Activités ménagères</i>	9
SECTION 4 : PERCEPTION DES PARENTS/TUTEURS SUR LES ENFANTS TRAVAILLEURS AGES DE 5 A 17 ANS	10
SECTION 5 : STATUT D'ACTIVITE HABITUEL PENDANT LES 12 DERNIERS MOIS DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE DE 5 ANS ET PLUS	11
PARTIE II : CARACTERISTIQUES DU MENAGE (Adressé au membre le mieux informé du ménage)	
SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT ET DU MENAGE	13
SECTION II : STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DU MENAGE	15
PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)	
SECTION 1 : EDUCATION DE TOUS LES ENFANTS DE 5 A 17 ANS	18
SECTION 2 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 A 17 ANS	20
SECTION 3 : QUESTIONS DE SECURITE ET DE SANTE DE TOUS LES ENFANTS DE 5 A 17 ANS	23
SECTION 4 : ACTIVITES MENAGERES DE TOUS LES ENFANTS DE 5 A 17 ANS	25

Page 0

SECTION 0:RENSEIGNEMENTS DE CONTROLE

A. Renseignements sur la collecte

1.-	Contrôleur	NOM:							CODE		
2.-	Enquêteur	NOM:							CODE:		
3.-	Date de l'enquête	JJ/MM/AA			/			/	0	7	
4.-	Heure de début et fin de l'enquête	HH-MM / HH-MM			-		/		-		
5.-	Date de correction sur terrain	JJ/MM/AA			/			/	0	7	
6.-	Date du contrôle final sur terrain	JJ/MM/AA			/			/	0	7	

B. Identification du ménage

7.-	Région	NOM:							CODE			
8.-	District	NOM:							CODE:			
9.-	Zone	NOM:							CODE			
10.-	Milieu	1. Grand centre urbain	2. Centre urbain secondaire	3. Rural							CODE	
11.-	Numéro du ménage											
12.-	Le ménage a été:											
	1. Tiré de l'échantillon initial			2. Remplacé suite à une longue absence du ménage								
	3. Remplacé suite à un refus			4. Remplacé suite à un autre motif			CODE					
13.-	Nom du chef de ménage											
14.-	Adresse du chef de ménage											
15.-	Nombre d'enfants de 5 à 17 ans dans le ménage											
16.-	CODE GPS:											
		S										
		E										

Visites de l'enquêteur			
	17	18	19
	1ère	2ème	Finale
Date	/ / / /	/ / / /	/ / / /
Enquêteur			
Résultat			

Codes Résultat

1. Completé
2. Aucun repondant compétent
3. Reporté
4. Refusé
5. Autres

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)
SECTION 1 : COMPOSITION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU MENAGE

Numéro de série du membre du ménage	Veuillez donner le nom complet des personnes qui font partie de ce ménage, en commençant par le chef du ménage? <i>(Un ménage est défini comme un groupe de personnes qui vivent ensemble dans la même maison ou la même concession prenant le repas ensemble et reconnaissant l'autorité d'un individu appelé chef de ménage)</i>	Quel est le lien de parenté avec le chef de ménage 01 CHEF DE MÉNAGE (CM) 02 CONJOINT(E) DU CM 03 FILS, FILLE, BEAU FILS, BELLE FILLE 04 PÈRE, MÈRE 05 PETIT FILS, PETITE FILLE 06 GRAND-PÈRE, GRAND-MÈRE 07 FRÈRE, SŒUR 08 ONCLE, TANTE 09 NEUVEU, NIÈCE 10 COUSIN, COUSINE 11 BEAU-FRÈRE, BELLE SŒUR 12 BEAU PÈRE, BELLE MÈRE 13 AUTRES PARENTS 14 PERSONNE NON APPARENTÉE 15 DOMESTIQUE	Quel est le sexe de (NOM)? 1 Masculin 2 Féminin	Date de naissance (jj/mm/an) NSP:98/99/99	Quel âge avait (NOM) à son dernier anniversaire (en nombre d'années révolues)	Inscrire "1" si la personne a entre 5-17 ans, "0" sinon	Quel est le statut matrimonial actuel de (NOM)? <i>(pour ceux qui ont 13 ans et plus)</i> 1 MARIÉ(E) LÉGALEMENT 2 MARIÉ(E) COUTUMIÈREMENT MONOGAME 3 MARIÉ(E) COUTUMIÈREMENT POLYGAME 4 UNION LIBRE MONOGAME 5 UNION LIBRE POLYGAME 6 DIVORCÉ(E) 7 SÉPARÉ(E) 8 VEUF(VE) 9 CÉLIBATAIRE	Quelle religion Pratiquez- vous ? 01 EKAR 02 ANGLICAN 03 FJKM 04 FLM 05 ADVENTISTE 06 JESOSY MAMONJY 07 AUTRES CHRETIENS 08 TEMOIN DE JEHOVAH 09 TRADITIONNELLE 10 MUSULMAN 11 HINDOU 12 SANS RELIGION 13 ATHEE 14 AUTRES RELIGIONS	A quel groupe ethnique appartenez-vous ? 01 AMTAKARANA 13 FRANTSAY 02 AMTAMBAHOAKA 14 KARANA 03 AMTANDROY 15 KÔMÔRIANA 04 AMTANOSY 16 MAHAFALY 05 ANTEFASY 17 MERINA 06 ANTEMORO 18 SAKALAYA 07 ANTESAKA 19 SIHANAKA 08 ARABO 20 SINGA 09 BARA 21 TAMALA 10 BETSILEO 22 TSIHIMETRY 11 BETSIMISARAKA 23 VEZO 12 BEZANOZANO 24 AUTRES	Pour tous les enfants âgés de moins de 18 ans			
										La mère biologique de (NOM) est-elle toujours en vie ?	La mère biologique de (NOM) vit actuellement dans ce ménage?	Le père biologique de (NOM) est-elle toujours en vie ?	Le père biologique de (NOM) vit actuellement dans ce ménage?
N	A1	A2	A3	A4A	A4B	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12
01													
02													
03													
04													
05													
06													
07													
08													
09													
10													
11													
12													
13													
14													
15													

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)
SECTION 2 : EDUCATION DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 ANS ET PLUS

Numéro de série du membre du ménage	(NOM) peut-il/elle lire et écrire avec compréhension ?	(NOM) va-t-il/elle actuellement à l'école?	A quelle distance de cette habitation se trouve l'école de (NOM) ?	Quel moyen de transport (NOM) utilise-t-il/elle le plus souvent pour aller à l'école ?	Quelle est la durée de déplacement pour aller à l'école (En minutes)	Quelle est la dernière classe achevée avec succès de (NOM)	Quel diplôme prépare-t-il/elle cette année	(NOM) a t-il/elle déjà fréquenté l'école?	Quel est la dernière classe achevée avec succès par (NOM)	Quel est le plus haut diplôme obtenu par (NOM)
	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non > B8	1. Moins de 0.5 km 2. 0.5 - 3 km 3. 3 -10 km 4. Plus de 10km	1. A Pied 2. Vélo 3. Moto/ 4. Bus/voliture 5. Autre		00 Aucune 01 PRÉSCOLAIRE OU CP1 02 T1 OU CP2 03 T2 OU CE1 04 T3 OU CE2 05 T4 OU CM1 06 T5 OU CM2 07 T6 OU SIXIÈME 08 T7 OU CINQUIÈME 09 T8 OU QUATRIÈME	10 T3 OU TROISIÈME 11 T10 OU SECONDE 12 T11 OU PREMIÈRE 13 T12 OU TERMINALE 14 U1 15 U2 16 U3 17 U4 18 U5 OU PLUS 19 FORMATION PROFESSIONNELLE	00 AUCUNE 01 CEPE 02 BEPC 03 CAP 04 BAE 05 BT 06 BAC 07 DEU OU ÉQUIVALENT BAC+2 08 LICENCE OU ÉQUIVALENT BAC+3 09 MAÎTRISE OU ÉQUIVALENT BAC+4 10 DEA OU ÉQUIVALENT BAC+5 11 DOCTORAT (Aller à C1)	1. Oui 2. Non > B12	00 Aucune 01 PRÉSCOLAIRE OU CP1 02 T1 OU CP2 03 T2 OU CE1 04 T3 OU CE2 05 T4 OU CM1 06 T5 OU CM2 07 T6 OU SIXIÈME 08 T7 OU CINQUIÈME 09 T8 OU QUATRIÈME
	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8	B9	B10
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										
11										
12										
13										
14										
15										

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)
SECTION 2 : EDUCATION DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 ANS ET PLUS (Suite)

Numero de série du membre du ménage	Quelle est la raison principale pour laquelle (NOM) a quitté l'école	Quelle est/était la raison principale pour laquelle (NOM) n'a jamais été scolarisé(e)?
	1. Etudes terminées (si B10 > 06) 2. Trop âgé 3. Handicap/maladie 4. Ecole trop éloignée 5. Ne peut pas payer les frais de scolarité 6. Refus de la famille 7. Mauvaises performances/pas intéressé par les études 8. Education considérée comme inutile 9. Insécurité à l'école 10. Apprendre un métier 11. Travailler en tant que salarié ou non salarié dans une entreprise ou ferme familiale 12. Aider dans les tâches ménagères à la maison 13. Tomber enceinte, mariage 14. Autre (aller à Partie C1)	1. Trop jeune 2. Handicap/maladie 3. Ecole trop éloignée 4. Ne peut pas payer pour les frais de scolarité 5. Famille ne permet pas la scolarisation 6. Pas intéressé(e) par les études 7. Education considérée comme inutile 8. Insécurité à l'école 9. Apprendre un métier 10. Travailler en tant que salarié(e) ou non salarié(e) dans une entreprise ou ferme familiale 11. Aider dans les tâches ménagères à la maison 12. Autres
	B11	B12
01	<input type="text"/>	<input type="text"/>
02	<input type="text"/>	<input type="text"/>
03	<input type="text"/>	<input type="text"/>
04	<input type="text"/>	<input type="text"/>
05	<input type="text"/>	<input type="text"/>
06	<input type="text"/>	<input type="text"/>
07	<input type="text"/>	<input type="text"/>
08	<input type="text"/>	<input type="text"/>
09	<input type="text"/>	<input type="text"/>
10	<input type="text"/>	<input type="text"/>
11	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13	<input type="text"/>	<input type="text"/>
14	<input type="text"/>	<input type="text"/>
15	<input type="text"/>	<input type="text"/>

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)

SECTION 3 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 ANS ET PLUS

Sous section A : Activité économique

Numéro de série du membre du ménage	(NOM) a-t-il/elle travaillé au moins une heure pendant la semaine dernière?	Pendant la semaine dernière, (NOM) a-t-il/elle mené l'une des activités économiques suivantes? (Lire chacune des questions suivantes jusqu'à la première réponse affirmative et encerclez cette réponse) 1. Cultiver ou récolter des produits agricoles destinés à la vente/autoconsommation 2. Pêcher des poissons, des fruits de mer destinés à la vente/autoconsommation 3. Activités minières 4. Préparer la nourriture, des vêtements ou des travaux d'artisanat destinés à la vente 5. Vendre des articles, journaux, boissons, nourriture ou des produits agricoles 6. Laver, repasser, nettoyer des vêtements et autres activités domestiques pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature 7. Réparer des outils ou appareils pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature 8. Lavage de voitures ou cirage de chaussures pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature 9. Transport de marchandises pour la vente ou le stockage ou autres activités liées au transport de marchandises pour la vente 10. Construction, réparation, entretien de bâtiments ou de maisons pour quelqu'un d'autre 11. Aller chercher l'eau/le bois 12. Servir la nourriture/boisson dans un café/restaurant/bar 13. Garder des animaux domestiques (boeufs, volailles, etc.) 14. Autres 15. Aucune activité de ces genres	Même si (NOM) n'a pas travaillé pendant la semaine dernière, a-t-il/elle un travail, une activité ou une entreprise dont il/elle s'est temporairement absenté(e)?	Décrire l'occupation/la tâche principale qu'accomplissait (NOM), par exemple: porter les briques, pétrir la farine, récolter le maïs, etc.	CODE A compléter par le contrôleur	Décrire brièvement l'activité principale, c'est-à-dire les biens produits et les services rendus au lieu de travail de (NOM)	CODE A compléter par le contrôleur
	1. Oui > C4 2. Non	Si 7 à 14 > C4	1. Oui 2. Non > D1				
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7
01							
02							
03							
04							
05							
06							
07							
08							
09							
10							
11							
12							
13							
14							
15							

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)

SECTION 3 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 ANS ET PLUS (SUITE)

Sous section A : Activité économique

Numero de série du membre du ménage	Où (NOM) exerçait -il/elle son travail principal? 1. A son domicile familial.... 2. Au domicile de l'employeur 3. Bureau formel 4. Usine 5. Plantations, ferme, jardin 6. Construction 7. Site d'exploitation de carrières 8. Magasin/marché/kiosque 9. Différents endroits mobiles 10. Dans la rue 11. Rivière, lac, etc.	Au cours de la semaine dernière, lequel de ces éléments décrit le mieux la situation de travail de (NOM)? (Lire les réponses suivantes) 1. Employé permanent durée indéterminée 2. Employé temporaire durée déterminée 3. Travailleur à son propre compte (travail indépendant sans employés).. 4. Employeur (travail indépendant avec employés) 5. Membre de coopératives de producteurs 6. Travailleur familial non rémunéré Si C9=6 >> C12	Quel est en moyenne le revenu mensuel en espèces du travail principal de (NOM)? (en millier Ariary)	Quelles prestations (NOM) a-t-il/elle reçues de son travail principal? (Lire chacune des questions suivantes et noter les deux principales réponses) 1. Aucune 2. Soins médicaux 3. Aide aux frais d'éducation 4. Logement gratuit 5. Nourriture 6. Congés payés 7. Vêtement 8. Transport 9. Autre 10. Non concerné (si C9=3 ou 4)	Pendant la semaine dernière, combien d'heures (NOM) a-t-il/elle travaillé pour l'activité principale?							
					LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
					C12A	C12B	C12C	C12D	C12E	C12F	C12G	
	C8	C9	C10	C11A	C11B	C12A	C12B	C12C	C12D	C12E	C12F	C12G
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												
08												
09												
10												
11												
12												
13												
14												
15												

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)

SECTION 3 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES

Partie A : Activité économique

Numéro de série du membre du ménage	(NOM) a-t-il/elle fait un autre travail (secondaire) pendant la semaine dernière? 1. Oui 2. Non	Pendant la semaine dernière, combien d'heures (NOM) a-t-il/elle travaillé pour l'activité secondaire?							Quel âge (NOM) avait-il/elle lorsqu'il/elle a commencé à travailler pour la première fois? (employé permanent, employé temporaire, employeur, travailleur à son propre compte, travailleur familial non rémunéré) (en âge révolue)
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
		C13	C14A	C14B	C14C	C14D	C14E	C14F	
01									
02									
03									
04									
05									
06									
07									
08									
09									
10									
11									
12									
13									
14									
15									

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)

SECTION 3 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 ANS ET PLUS

Sous section B : Chômage

Numéro de série du ménage	Quand est-ce que (NOM) a cherché du travail pour la dernière fois?	Par quels moyens (NOM) a-t-il/elle recherché du travail pendant les 4 dernières semaines?	(NOM) a-t-il/elle voulu travailler pendant les 4 dernières semaines?	Quelle est la raison principale pour laquelle (NOM) n'a pas recherché du travail au cours des 4 dernières semaines	Si un emploi est disponible, (NOM) pourrait-il commencer à travailler dans	Depuis combien de temps (NOM) est-il/elle sans travail et recherche-t-il/elle du travail?	Quelle est la raison principale pour laquelle (NOM) n'était pas disponible ou ne voulait pas travailler pendant les 4 dernières semaines?
	1. moins d'une semaine 2. moins de 15 jours 3. moins d'un mois 4. plus d'un mois > D4 5. jamais > D4	1. A demandé à des amis/parents 2. S'est inscrit(e) dans un bureau d'emploi/une agence de travail 3. Annonce dans les journaux 4. A posé sa candidature directement au près d'un/d'employeur(s) 5. Recherché un terrain/de l'équipement, le financement pour monter sa propre e/se 6. Autre 7. Aucune démarche	1. Oui 2. Non (aller à D5)	1. Engagé à un travail actuellement >> Sous section C 2. A un travail saisonnier 3. Pas d'emploi disponible / perdu espoir 4. Ne sait pas où chercher du travail 5. Va à l'école ou suit une formation 6. Est engagé(e) dans les tâches ménagères 7. Retraité(e)/niveau de vie satisfaisant 8. Incapable de travailler (maladie, handicap) 9. Refus du chef de ménage 10. Qualification insuffisante 11. Autres	1. Immédiatement 2. moins d'une semaine 3. moins de 15 jours 4. moins d'un mois 5. plus d'un mois	1. Moins d'un mois 2. 1-3 mois 3. 4-6 mois 4. 7-12 mois 5. 13 -24 mois. 6. Plus de 2 ans.	1. En a déjà trouvé et commencera bientôt 2. A un travail saisonnier 3. Pas d'emploi disponible / perdu espoir de trouver un emploi 4. Ne sait pas où chercher du travail 5. Va à l'école ou suit une formation 6. Est engagé(e) dans les tâches ménagères 7. Retraité(e)/niveau de vie satisfaisant 8. Incapable de travailler (maladie, handicap) 9. Autre
	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7
01							
02							
03							
04							
05							
06							
07							
08							
09							
10							
11							
12							
13							
14							
15							

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)

SECTION 3 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 ANS ET PLUS

Sous section C : Activités ménagères

Numéro de série du membre du ménage	Pendant la semaine dernière, (NOM) a-t-il/elle accompli la tâche ménagère suivante dans son propre ménage?								Pendant la semaine dernière, combien d'heures par jour (NOM) a-t-il/elle consacré aux tâches ménagères?						
	1 Oui 2 Non														
	Cuisine	Faire les courses pour le ménage	Nettoyer les ustensiles	Faire la lessive	Garder des enfants/personnes âgées/malades	Autres tâches ménagères similaires	Corvée d'eau	Corvée de bois	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
E1A	E1B	E1C	E1D	E1E	E1F	E1G	E1H	E2A	E2B	E2C	E2D	E2E	E2F	E2G	
01															
02															
03															
04															
05															
06															
07															
08															
09															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)

SECTION 4 : PERCEPTION DES PARENTS/TUTEURS SUR LES ENFANTS TRAVAILLEURS AGES DE 5 A 17 ANS

Concerner uniquement les enfants âgés de 5 à 17 (A5 = 1) ans qui travaillent (C1=OUI, C2=1 à 14 ou C3=OUI)

Numéro de série du membre du ménage	Que voudriez-vous que (NOM) fasse en ce moment? (Lire les options)	(NOM) a-t-il/elle des problèmes à cause de son travail?	Quel problème (NOM) a-t-il/elle à cause de son travail?	Quel problème (NOM) a-t-il/elle à cause de son travail?	Quel est la raison pour la quelle (NOM) travaille?	Quel est la raison pour la quelle (NOM) travaille?
	1. Uniquement travailler pour un revenu 2. Aider dans l'entreprise familiale 3. Aider dans les tâches ménagères 4. Aller à l'école uniquement. 5. Aller à l'école et aider dans l'entreprise familiale 6. Aller à l'école et aider dans les tâches ménagères 7. Aller à l'école et travailler pour un revenu 8. Autre	1. Oui 2. Non > F5	Problème Principal 1. Blessures, maladies, mauvaise santé 2. Mauvais résultats scolaires 3. Abus physiques 4. Abus émotionnels 5. Abus sexuels 6. Fatigue 7. Pas de temps pour jouer 8. Pas de temps pour aller à l'école	Autres Problèmes 1. Blessures, maladies, mauvaise santé 2. Mauvais résultats scolaires 3. Abus physiques 4. Abus émotionnels 5. Abus sexuels 6. Fatigue 7. Pas de temps pour jouer 8. Pas de temps pour aller à l'école	Raison principale 1. Pour compléter le revenu familial 2. Pour aider à payer la dette familiale 3. Pour aider dans l'entreprise familiale 4. Pour apprendre un métier 5. Education considérée par le parent comme inutile 6. Ecole trop éloignée 7. Ne peut pas payer les frais de scolarité 8. Enfants pas intéressée par les études 9. Pour remplacer temporairement quelqu'un qui ne peut pas travailler	Autre raison 1. Pour compléter le revenu familial 2. Pour aider à payer la dette familiale 3. Pour aider dans l'entreprise familiale 4. Pour apprendre un métier 5. Education considérée par le parent comme inutile 6. Ecole trop éloignée 7. Ne peut pas payer les frais de scolarité 8. Enfants pas intéressée par les études 9. Pour remplacer temporairement quelqu'un qui ne peut pas travailler
	F1	F2	F3	F4	F5	F6
01	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
02	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
03	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
04	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
05	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
06	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
07	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
08	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
09	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
10	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
11	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
14	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
15	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)

SECTION 5 : STATUT D'ACTIVITE HABITUEL PENDANT LES 12 DERNIERS MOIS DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE DE 5 ANS ET PLUS







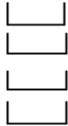
Numero de série du membre du ménage	(NOM) a-t-elle travaillé à un moment pendant ces 12 derniers mois?	A un certain moment pendant les 12 derniers mois (NOM) a-t-il/elle mené l'une des activités économiques suivantes ? (Lire chacune des questions suivantes jusqu'à la première réponse affirmative et encercler cette réponse) 1. Cultiver ou récolter des produits agricoles destinés à la vente/autococonsommation 2. Pêcher des poissons, des fruits de mer destinés à la vente/autococonsommation 3. Activités minières 4. Préparer la nourriture, des vêtements ou des travaux d'artisanat destinés à la vente 5. Vendre des articles, journaux, boissons, nourriture ou des produits agricoles 6. Laver, repasser, nettoyer des vêtements et autres activités domestiques pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature 7. Réparer des outils ou appareils pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature 8. Lavage de voitures ou cirage de chaussures pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature 9. Transport de marchandises pour la vente ou le stockage ou autres activités liées au transport de marchandises pour la vente 10. Construction, réparation, entretien de bâtiments ou de maisons pour quelqu'un d'autre 11. Aller chercher l'eau/le bois 12. Servir la nourriture/boisson dans un café/restaurant/bar 13. Garder des animaux domestiques (bœufs, volailles, etc.) 14. Autres 15. Aucune activité de ces genres > H1	Décrire l'occupation/tâche principale qu'accomplissait (NOM) pendant les 12 derniers mois, par exemple: porter les briques, pétrir la farine, récolter le maïs, etc.	CODE A compléter par le contrôleur	Décrire brièvement l'activité principale, c'est-à-dire les biens produits et les services rendus au lieu de travail de (NOM).	CODE A compléter par le contrôleur
	G1	G2	G3	G4	G5	G6
01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
05	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
06	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

PARTIE I : QUESTIONNAIRE ADULTE (adressé au membre le plus informé du ménage)

SECTION 5 : STATUT D'ACTIVITE HABITUEL PENDANT LES 12 DERNIERS MOIS DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE DE 5 ANS ET PLUS (SUITE)

Numéro de série du membre du ménage	Pour chacun des 12 derniers mois, (NOM) a-t-il/elle eu un travail												Au cours des 12 derniers mois, lequel de ces éléments décrit le mieux la situation de travail de (NOM)? (Lire les réponses suivantes)	Quel membre du ménage fournit les informations sur l'individu? (inscrire le numéro de série de A1)
	1. tout le mois, 2. une partie du mois 3. pas du tout													
	(activités que ce soit à titre principal ou à titre secondaire)													
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE		
	G7A	G7B	G7C	G7D	G7E	G7F	G7G	G7H	G7I	G7J	G7K	G7L	G8	H1
01														
02														
03														
04														
05														
06														
07														
08														
09														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

PARTIE II : CARACTERISTIQUES DU MENAGE (Adressé au membre le mieux informé du ménage)
SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT ET DU MENAGE

<p>A1.- Dans quel type d'habitation vit le ménage</p> <p>1 APPARTEMENT 2 STUDIO 3 CHAMBRE 4 MAISON INDIVIDUELLE DE TYPE TRADITIONNEL 5 VILLA DE TYPE MODERNE 6 AUTRES</p>													
<p>A2.- Quel est le statut d'occupation de cette habitation ?</p> <p>1 PROPRIETAIRE 2 COPROPRIÉTAIRE 3 LOGE GRATUITEMENT 4 SUBVENTIONNE PAR L'EMPLOYEUR 5 LOCATAIRE 6 AUTRE</p>													
<p>A3.- Combien de pièces le ménage occupe-t-il ?</p> <p style="text-align: right;">NOMBRE:</p>													
<p>A4. Quelle est la surface totale de votre habitation</p> <p>1. moins de 20 m² 2. 20 - 39 m² 3. 40 - 69 m² 4. 70 - 99 m² 5. plus de 100 m²</p>													
<p>A5.- Quel est le principal matériau de construction des murs extérieurs ?</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>01 ECORCE, FEUILLE, TIGE</td> <td>06 TÔLE ONDULÉE</td> </tr> <tr> <td>02 TERRE BATTUE, TORCHIS</td> <td>07 FÛT, BIDON</td> </tr> <tr> <td>03 PLANCHE</td> <td>08 PIERRE</td> </tr> <tr> <td>04 CONTREPLAQUÉ</td> <td>09 BRIQUE</td> </tr> <tr> <td>05 ISOREL</td> <td>10 PARPAING, CIMENT, BÉTON, FIBRO-CIMENT</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">11 AUTRE</td> </tr> </table>	01 ECORCE, FEUILLE, TIGE	06 TÔLE ONDULÉE	02 TERRE BATTUE, TORCHIS	07 FÛT, BIDON	03 PLANCHE	08 PIERRE	04 CONTREPLAQUÉ	09 BRIQUE	05 ISOREL	10 PARPAING, CIMENT, BÉTON, FIBRO-CIMENT	11 AUTRE		
01 ECORCE, FEUILLE, TIGE	06 TÔLE ONDULÉE												
02 TERRE BATTUE, TORCHIS	07 FÛT, BIDON												
03 PLANCHE	08 PIERRE												
04 CONTREPLAQUÉ	09 BRIQUE												
05 ISOREL	10 PARPAING, CIMENT, BÉTON, FIBRO-CIMENT												
11 AUTRE													
<p>A6. Le ménage dispose-t-il d'aménagements pour la cuisine ?</p> <p>1. Oui 2. Non</p> <p>A A l'intérieur de la maison et exclusive B A l'intérieur de la maison et partagée C A l'extérieur de la maison et exclusive D A l'extérieur de la maison et partagée</p>													
<p>A7. Le ménage dispose-t-il d'aménagements pour la salle de bains?</p> <p>1. Oui 2. Non</p> <p>A A l'intérieur de la maison et exclusive B A l'intérieur de la maison et partagée C A l'extérieur de la maison et exclusive D A l'extérieur de la maison et partagée</p>													

<p>A8. Le ménage dispose-t-il de ces aménagements pour la toilette ?</p> <p>1. Oui 2. Non</p> <p>A A l'intérieur de la maison et exclusive B A l'intérieur de la maison et partagée C A l'extérieur de la maison et exclusive D A l'extérieur de la maison et partagée</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> </p>														
<p>A9. Quelle est la principale source d'énergie pour la cuisine?</p> <p>1. Bois 2. Charbon 3. Pétrole 4. Gaz 5. Electricité 6. Solaire 7. Autre</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> </p>														
<p>A10. Quelle est la principale source d'énergie pour l'éclairage?</p> <p>1. Electricité 2. Générateur 3. Pétrole lampant 4. Bougie 5. Autre</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> </p>														
<p>A11.- La principale source d'approvisionnement en eau à boire du ménage</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>01 PLOMBERIE INTERIEUR</td> <td>08 PUIITS AVEC POMPE</td> </tr> <tr> <td>02 ROBINET INTERIEUR</td> <td>09 PUIITS SANS POMPE RECOUVERTS (PROTEGE)</td> </tr> <tr> <td>03 ROBINET PRIVE EXTERIEUR</td> <td>10 PUIITS SANS POMPE NON RECOUVERTS (ARTESIENS)</td> </tr> <tr> <td>04 EAU DE PLUIE</td> <td>11 SOURCE PROTEGEE OU COUVERTE</td> </tr> <tr> <td>05 VENDEUR D'EAU</td> <td>12 SOURCE NON PROTEGEE</td> </tr> <tr> <td>06 SERVICE CAMION CITERNE</td> <td>13 RIVIERE, LAC, MARE</td> </tr> <tr> <td>07 ROBINET PUBLIC</td> <td>14 AUTRES</td> </tr> </table>	01 PLOMBERIE INTERIEUR	08 PUIITS AVEC POMPE	02 ROBINET INTERIEUR	09 PUIITS SANS POMPE RECOUVERTS (PROTEGE)	03 ROBINET PRIVE EXTERIEUR	10 PUIITS SANS POMPE NON RECOUVERTS (ARTESIENS)	04 EAU DE PLUIE	11 SOURCE PROTEGEE OU COUVERTE	05 VENDEUR D'EAU	12 SOURCE NON PROTEGEE	06 SERVICE CAMION CITERNE	13 RIVIERE, LAC, MARE	07 ROBINET PUBLIC	14 AUTRES	<p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> </p>
01 PLOMBERIE INTERIEUR	08 PUIITS AVEC POMPE														
02 ROBINET INTERIEUR	09 PUIITS SANS POMPE RECOUVERTS (PROTEGE)														
03 ROBINET PRIVE EXTERIEUR	10 PUIITS SANS POMPE NON RECOUVERTS (ARTESIENS)														
04 EAU DE PLUIE	11 SOURCE PROTEGEE OU COUVERTE														
05 VENDEUR D'EAU	12 SOURCE NON PROTEGEE														
06 SERVICE CAMION CITERNE	13 RIVIERE, LAC, MARE														
07 ROBINET PUBLIC	14 AUTRES														
<p>A12. Le ménage a-t-il déménagé d'un district à l'autre?</p> <p>1. Oui 2. Non >> B1 (Section 2)</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> </p>														
<p>A13. Quel était le dernier lieu de résidence? (Nom du District)</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="text"/> </p>														
<p>A14. Code district</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="text"/> </p>														
<p>A15. En quelle année le ménage a-t-il déménagé dans le lieu de résidence actuel ?</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="text"/> </p>														
<p>A16. Quelle était la raison principale pour laquelle le ménage a déménagé dans le lieu de résidence actuel ?</p> <p>1. Mutation professionnelle 2. A trouvé un travail 3. Pour chercher du travail 4. Pour chercher une terre plus fertile pour l'agriculture 5. Etudes/Formation 6. Autre</p>	<p style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> </p>														

<p>B6. Le ménage a-t-il été confronté à l'un des problèmes (à l'échelle nationale/communautaire) suivants pendant les 12 derniers mois?</p> <p style="text-align: center;">1 Oui 2 Non</p> <p>A Sécheresse ou inondation</p> <p>B Cyclone</p> <p>C Faillite d'une entreprise familiale;perte de débouché</p> <p>D Incendie de forêt</p> <p>E Epidémies</p> <p>F Cessation d'activités due au facteur économique</p> <p>G Chute des prix agricoles</p> <p>H Inflation des prix des biens et des services</p> <p>I Protestations publiques</p> <p>J Autre : _____ à préciser)</p> <p>K Aucun</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>B7. Le ménage a-t-il été confronté à une chute du revenu due aux problèmes (spécifiques au ménage) suivants pendant les 12 derniers mois?</p> <p style="text-align: center;">1 Oui 2 Non</p> <p>A Perte d'emploi d'un membre du ménage</p> <p>B Faillite d'une entreprise familiale;perte de débouché</p> <p>C Maladie/accident grave d'un membre actif du ménage</p> <p>D Décès d'un membre actif du ménage</p> <p>E Abandon conjugal</p> <p>F Incendie dans la maison/propriété/entreprise</p> <p>G Acte criminel commis par un membre du ménage</p> <p>H Conflit de terre</p> <p>I Perte d'une aide en espèces ou en nature</p> <p>J Chute des prix des biens/services produits par l'entreprise familiale</p> <p>K Perte de récolte</p> <p>L Autre: _____ (à préciser)</p> <p>M Aucun</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>B8. Par quels moyens le ménage a-t-il pu surmonter ces difficultés? (Réponses multiples)</p> <p style="text-align: center;">1 Oui 2 Non</p> <p>A Non applicable (si B6=K et aucun B7=M)</p> <p>B Aide des agences gouvernementales</p> <p>C Aide des ONG/des organisations religieuses/des organisations communautaires locales</p> <p>D Retrait des enfants de l'école faute de moyens financiers</p> <p>E Heures de travail additionnelles par l'enfant</p> <p>F Vente des biens, propriétés/utilisation de l'épargne</p> <p>G Réduction des dépenses familiales</p> <p>H Pas d'impact sérieux</p> <p>I Autre: _____ (à préciser)</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>B9. Un des membres de votre ménage a-t-il obtenu un emprunt pendant les 12 derniers mois ?</p> <p>1 Oui 2 Non > B16</p>	<input type="checkbox"/>
<p>B10. Quelle était la principale utilisation de cet emprunt ?</p> <p>1 Couvrir les dépenses essentielles du ménage (alimentation, scolarité des enfants, etc) 2 Acheter un véhicule (vélo, moto, voiture) pour les membres du ménage 3 Achat/amélioration/réparation/construction de logement 4 Pour couvrir les dépenses de santé des membres du ménage (trais d'hôpital, de médecin ou de médicament) 5 Pour couvrir les dépenses liées aux cérémonies rituelles: naissance, enterrement, mariage 6 Pour monter/augmenter sa propre affaire 7 Rembourser les dettes antérieures 8 Autre</p>	<input type="checkbox"/>
<p>B11. Qui a accordé ce prêt?</p> <p>1 Banque 2 Organisme de micro-crédit/finance 3 Employeur/Propriétaire 4 Fournisseurs/clients 5 Prêteur sur gage, usuriers 6 Famille/Parent/Ami 7 Autre</p>	<input type="checkbox"/>
<p>B12. Le prêt est-il déjà remboursé?</p> <p>1 Oui 2 Non 3 Pas de remboursement > B16</p>	<input type="checkbox"/>
<p>B13. Comment la dette sera-t-elle (a-t-elle été) remboursée?</p> <p>1 En espèces, en empruntant d'argent à quelqu'un d'autre 2 En espèces, en vendant certains biens 3 En espèces, en obtenant un revenu d'un travail 4 Un membre adulte du ménage va travailler pour le créancier 5 Un enfant du ménage va travailler pour le créancier 6 En nature</p>	<input type="checkbox"/>
<p>B14. Certains enfants ont-ils été retirés de l'école pour rembourser le prêt?</p> <p>1 Oui 2 Non > B16</p>	<input type="checkbox"/>
<p>B15. Une fois que votre situation s'est améliorée, vous allez remettre ces enfants à l'école?</p> <p>1 Oui 2 Non</p>	<input type="checkbox"/>
<p>B16. Quelle est la somme des dépenses mensuelles moyennes du ménage? <i>(En milliers d'Ariary)</i> <i>(Cette question doit être enregistrée comme dépenses effectuées au niveau du ménage)</i></p>	<input type="text"/>
<p>B17. Quel est le revenu mensuel moyen du ménage? <i>(En milliers d'Ariary)</i></p>	<input type="text"/>

PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)
SECTION 1 : EDUCATION DE TOUS LES ENFANTS DE 5 A 17 ANS

Nom de l'enfant	Numero de l'enfant dans le ménage	Age	Pouvez vous lire et écrire avec compréhension?	Allez vous actuellement à l'école?	Quelle est la dernière classe achevée avec succès	Quel diplôme préparez-vous cette année ?	A quel âge avez-vous commencé l'école? <i>(Age en nombre d'années révolues)</i>	Avez-vous manqué des jours d'école pendant la semaine dernière?	Combien de jours d'école avez-vous manqué la semaine dernière? <i>(en nombre de jours)</i>	Quelle est la raison principale pour laquelle vous avez manqué des jours d'école la semaine dernière?
			1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non > A10	00 Aucune 01 PRÉSCOLAIRE OU CP1 02 T1 OU CP2 03 T2 OU CE1 04 T3 OU CE2 05 T4 OU CM1 06 T5 OU CM2 07 T6 OU SIXIÈME 08 T7 OU CINQUIÈME 09 T8 OU QUATRIÈME	10 T9 OUTROISIÈME 11 T10 OU SECONDE 12 T11 OU PREMIÈRE 13 T12 OU TERMINALE 14 U1 15 U2 16 U3 17 U4 18 U5 OU PLUS 19 FORMATION PROFESSIONNELLE	00 AUCUNE 01 CEPE 02 BEPC 03 CAP 04 BAE 05 BT 06 BAC 07 DEU OU ÉQUIVALENT BAC+2 08 LICENCE OU ÉQUIVALENT BAC+3 09 MAÎTRISE OU ÉQUIVALENT BAC+4 10 DEA OU ÉQUIVALENT BAC+5 11 DOCTORAT	1. Oui 2. Non > A12	1. Période de vacances scolaires 2. Enseignant absent 3. Mauvais temps 4. Aider dans l'entreprise familiale 5. Aider dans les tâches ménagère à la maison 6. Travailler en dehors de l'entreprise familiale 7. Maladie/Blessure/Handicap 8. Autre	
Nom	N	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)
SECTION 1 : EDUCATION DE TOUS LES ENFANTS DE 5 A 17 ANS (Suite)

Numero de l'enfant dans le ménage	Avez-vous déjà fréquenté l'école 1 Oui > 2 Non	Quelle est/était la raison principale pour laquelle (NOM) n'a jamais été scolarisé(e)? 1. Trop jeune 2. Handicap/maladie 3. Ecole trop éloigné 4. Ne peut pas payer pour les frais de scolarité 5. Famille ne permet pas la scolarisation 6. Pas intéressé(e) dans les études 7. Education considérée comme inutile 8. Insécurité à l'école 9. Apprendre un métier 10. Travailler en tant que salarié(e) ou non salarié(e) dans une entreprise ou ferme familiale 11. Aider dans les tâches ménagères à la maison 12. Autre <i>(aller à A17)</i>	Quelle est la dernière classe achevée avec succès ? 00 Aucune 01 PRÉSCOLAIRE OU CP1 02 T1 OU CP2 03 T2 OU CE1 04 T3 OU CE2 05 T4 OU CM1 06 T5 OU CM2 07 T6 OU SIXIÈME 08 T7 OU CINQUIÈME 09 T8 OU QUATRIÈME	10 T9 OU TROISIÈME 11 T10 OU SECONDE 12 T11 OU PREMIÈRE 13 T12 OU TERMINALE 14 U1 15 U2 16 U3 17 U4 18 U5 OU PLUS 19 FORMATION PROFESSIONNELLE	Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu 00 AUCUNE 01 CEPE 02 BEPC 03 CAP 04 BAE 05 BT 06 BAC 07 DEU OU BAC+2 08 LICENCE OU ÉQUIVALENT BAC 09 MAÎTRISE OU ÉQUIVALENT BAC 10 DEA OU ÉQUIVALENT BAC-5 11 DOCTORAT	A quel âge avez-vous commencé l'école? <i>(Age en nombre d'années révolues)</i>	A quel âge avez-vous quitté l'école? <i>(Age en nombre d'années révolues.)</i>	Quelle est/était la raison principale pour laquelle (NOM) a quitté l'école? 1. Etudes terminées (si C10=4) 2. Trop âgé 3. Handicap/maladie 4. Ecole trop éloignée 5. Ne peut pas payer les frais de scolarité 6. Refus de la famille 7. Mauvaises performances/pas intéressé 8. Education considérée comme inutile 9. Insécurité à l'école 10. Apprendre un métier 11. Travailler en tant que salarié ou non salarié(e) dans une entreprise ou ferme familiale 12. Aider dans les tâches ménagères 13. Tomber enceinte, mariage 14. Autre	Avez-vous déjà suivi une formation à métier? <i>(Réponses multiples)</i>		Décrire le sujet de la principale formation citée en A17A	CODE FORMATION PAR LE CONTROLEUR
									1. Aucune > B1 2. Apprentissage formel 3. Apprentissage informel 4. Autre	A17A		
X0	A10	A11	A12	A13	A14	A15	A16	A17A	A17B	A18	A19	

PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)

SECTION 2 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 A 17 ANS

Numéro de l'enfant dans le ménage	(NOM) a-t-il/elle travaillé au moins une heure pendant la semaine dernière? (Comme employé permanent, employé temporaire, employeur, travailleur à son propre compte)	Pendant la semaine dernière. (NOM) a-t-il/elle mené l'une des activités économiques suivantes? (Lire chacune des questions suivantes jusqu'à la première réponse affirmative et encerclez cette réponse)	Même si (NOM) n'a pas travaillé pendant la semaine dernière, a-t-il/elle un travail, une activité ou une entreprise	Décrire l'occupation/la tâche principale qu'accomplissait (NOM), par exemple: porter les briques, pétrir la farine, récolter le maïs, etc. "Principal" renvoie à l'occupation/la tâche à laquelle (NOM) a consacré le plus de temps au cours de la semaine de référence.	CODE A COMPLETER PAR LE CONTROLEUR	Décrire brièvement l'activité principale, c'est-à-dire les biens produits et les services rendus au lieu de travail de (NOM)	CODE A COMPLETER PAR LE CONTROLEUR
	1. Oui > B4 2. Non	1. Cultiver ou récolter des produits agricoles destinés à la vente/autoconsommation 2. Pêcher des poissons, des fruits de mer destinés à la vente/autoconsommation 3. Activités minières 4. Préparer la nourriture, des vêtements ou des travaux d'artisanat destinés à la vente 5. Vendre des articles, journaux, boissons, nourriture ou des produits agricoles 6. Laver, repasser, nettoyer des vêtements et autres activités domestiques pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature 7. Réparer des outils ou appareils pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature 8. Lavage de voitures ou cirage de chaussures pour quelqu'un contre paiement en espèces ou en nature 9. Transport de marchandises pour la vente ou le stockage ou autres activités liées au transport de marchandises pour la vente 10. Construction, réparation, entretien de bâtiments ou de maisons pour quelqu'un d'autre 11. Aller chercher l'eau/le bois 12. Servir la nourriture/boisson dans un café/restaurant/bar 13. Garder des animaux domestiques (bovins, volailles, etc.) 14. Autres 15. Aucune activité de ces genres	Si 1 à 14 > B4 1. Oui 2. Non > C1				
X1	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)

SECTION 2 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 A 17 ANS

Numéro de l'enfant dans le ménage	Pendant la semaine dernière, combien d'heures (NOM) a-t-il/elle travaillé pour votre activité principale?							Avez-vous fait un autre travail (secondaire) pendant la semaine dernière? 1 Oui 2 Non	Pendant la semaine dernière, combien d'heures (NOM) a-t-il/elle travaillé pour votre activité secondaire?							Pendant la semaine dernière quand avez-vous principalement mené ces activités? <u>Pour TOUS les enfants:</u> 1. Pendant la journée (entre 6:00 et 18:00) 2. Pendant la soirée (après 18:00). 3. Pendant la journée et la soirée à plein temps 4. Week-end	Pendant la semaine dernière quand avez-vous principalement mené ces activités? <u>UNIQUEMENT</u> pour les enfants qui vont à l'école (si B2=Oui) ou (A3=Oui) 1. Après l'école. 2. Avant l'école. 3. Avant et après l'école 4. Week-end
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		
X2	B8A	B8B	B8C	B8D	B8E	B8F	B8G	B9	B10A	B10B	B10C	B10D	B10E	B10F	B10G	B11	B12

PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)

SECTION 2 : STATUT D'ACTIVITE DU MOMENT PENDANT LA SEMAINE DE REFERENCE DE TOUS LES MEMBRES DU MENAGE AGES DE 5 A 17 ANS (Suite)

Numéro de l'enfant dans le ménage	Où exercez-vous votre travail principal?	Au cours de la semaine dernière, lequel de ces éléments décrit le mieux votre situation de travail ? (Lire les réponses suivantes)	Comment êtes-vous payé(e)?	Quel montant avez-vous perçu pour la dernière période de paie ? (Faire le lien avec B15)	Quelles prestations avez-vous reçues de votre travail principal? (Lire chacune des questions suivantes et noter les deux principales réponses)		Quel est en moyenne le revenu mensuel en espèces de votre travail principal ? (En milliers Ariary)	Que faites-vous avec vos revenus? (Réponses multiples)		Quelle est la raison principale pour laquelle vous travaillez?	Avez-vous cherché du travail pendant la semaine dernière?
	1. A son domicile familial.... 2. Au domicile de l'employeur 3. Bureau formel 4. Usine 5. Plantations, ferme, jardin 6. Chantier de construction 7. Site d'exploitation de carrières 8. Magasin/marché/kiosque 9. Différents endroits mobiles 10. Dans la rue 11. Rivière, lac, etc.	1. Employé permanent (durée indéterminée) 2. Employé temporaire (durée déterminée) 3. Travailleur à son propre compte (travail indépendant sans employés)... 4. Employeur (travail indépendant avec salariés) 5. Membre de coopératives de producteurs 6. Travailleur familial non rémunéré	1. A l'unité... 2. A l'heure. 3. Par jour. 4. Par semaine 5. Par mois. 6. Autre	(En milliers Ariary)	1. Aucune 2. Soins médicaux 3. Aide aux frais d'éducation 4. Logement gratuit 5. Nourriture 6. Congés payés 7. Vêtement 8. Transport 9. Autre 10. Non applicable si B14= 3 ou 4	B17 A	B17 B	B18	B19A	B19B	B20
X3	B13	B14	B15	B16	B17 A	B17 B	B18	B19A	B19B	B20	B21

PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)
SECTION 3 : QUESTIONS DE SECURITE ET DE SANTE DE TOUS LES ENFANTS DE 5 A 17 ANS

Numéro de l'enfant dans le ménage	Avez-vous été blessé(e) ou êtes-vous tombé(e) malade à cause de votre travail pendant les 12 derniers mois?	Avez-vous souffert de maux de dos/ douleurs aux muscles à cause de votre travail pendant les 12 derniers mois?	Avez-vous souffert de blessure /coupure profondes à cause de votre travail pendant les 12 derniers mois?	Avez-vous souffert problème respiratoire à cause de votre travail pendant les 12 derniers mois?	Avez-vous souffert de problème de vision à cause de votre travail pendant les 12 derniers mois?	Avez-vous souffert de lésion corporelle à cause de votre travail pendant les 12 derniers mois?	Avez-vous souffert d'autre maladie ou fatigue à cause de votre travail pendant les 12 derniers mois?	Quelle était la gravité de la maladie/ blessure mentionnée?	Décrire l'occupation/la tâche que vous accomplissiez quand vous avez été blessé(e) ou vous êtes tombé(e) malade.	CODE D'ACTIVITE A USAGE OFFICIEL	Portez-vous des charges lourdes à votre travail?	Utilisez-vous des machines/ équipements lourds à votre travail?	Quelle genre de machine utilisez vous? <i>(Mettre le nom ou décrire)</i>	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à la poussière, fumée, vapeur, gaz ?
	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Invalidité permanente 2. Interdit de travail pour toujours 3. Arrêt de travail temporaire 4. Changement de travail 5. Arrêt temporaire de l'école 6. Interdit d'école pour toujours 7. Pas grave 8. Non concerné >B32 (B22 à B28=2)			1. Oui 2. Non.	1. Oui 2. Non		1. Oui 2. Non
X4	B22	B23	B24	B25	B26	B27	B28	B29	B30	B31	B32	B33	B34	B35
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>

PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)

SECTION 3 : QUESTIONS DE SECURITE ET DE SANTE DE TOUS LES ENFANTS DE 5 A 17 ANS (Suite)

Numéro de l'enfant dans le ménage	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à des bruits assourdisants ?	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à des températures extrêmes ou à l'humidité ?	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à des outils dangereux (coupteaux, etc. ?	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) au travail souterrain ?	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) au travail en altitude?	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à un mauvais éclairage?	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à une ventilation insuffisante?	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à des produits chimiques ou toxiques (pesticides, colles etc?	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à des produits explosifs?	Dans le cadre de votre travail, êtes-vous exposé(e) à d'autres éléments dangereux ou nocifs?
	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non	1. Oui 2. Non
X5	B36	B37	B38	B39	B40	B41	B42	B43	B44	B45
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)
SECTION 4 : ACTIVITES MENAGERES DE TOUS LES ENFANTS DE 5 A 17 ANS

Numero de l'enfant dans le ménage	Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli la tâche ménagère comme la cuisine?	Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli la tâche ménagère comme faire les courses pour les ménages	Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli la tâche ménagère comme nettoyer les ustensiles/ maison?	Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli la tâche ménagère comme faire la lessive?	Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli la tâche ménagère comme la corvée d'eau ou de bois	Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli la tâche ménagère comme garde des enfants / personnes âgées : malades?	Pendant la semaine dernière, avez-vous accompli d'autres tâches ménagères similaires?	Pendant la semaine dernière, combien d'heures par jour avez-vous consacré aux tâches ménagères						
	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
X6	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8A	C8B	C8C	C8D	C8E	C8F	C8G
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

PARTIE III: QUESTIONNAIRE ENFANTS (Adressé à chaque enfant âgé de 5 à 17 ans dans le ménage)
SECTION 4 : ACTIVITES MENAGERES DE TOUS LES ENFANTS DE 5 A 17 ANS (Suite)

Numéro de l'enfant dans le ménage	Pourquoi accomplissez-vous des tâches ménagères?	Pendant la semaine dernière quand avez-vous principalement mené ces activités?	Pendant la semaine dernière quand avez-vous principalement mené ces activités?	L'enfant a-t-il été assisté par une personne adulte?	Ecrire le numéro du série du membre du ménage qui assiste l'enfant pendant l'interview
	1. Pour aider ma famille 2. Pour apprendre à faire des tâches ménagères 3. N'ai rien d'autre à faire	<u>Pour TOUS les enfants:</u> 1. Pendant la journée (entre 6:00 et 18:00) 2. Pendant la soirée (après 18:00) 3. Pendant la journée et la soirée à plein temps 4. Week-end	<u>UNIQUEMENT pour les enfants qui vont à l'école (si C2=OUI):</u> 1. Après l'école 2. Avant l'école 3. Avant et après l'école 4. Week-end	1. Oui 2. Non>>ps	
X7	C9	C10	C11	D1	D2
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

MODULE SUR LA TRAITE DES ENFANTS (Adressée à TOUS les enfants âgés de 5 à 17 ans)

Transférer le numéro de l'enfant âgé de 5-17 ans de la Partie I: Questionnaire Ménage (No de Série en A1)	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	Passer à la question	
Nom de l'enfant	→				Enfants âgés de 5-9 ans	10 ans et plus
D1A: LIEU DE NAISSANCE: Dans quel Fivondronana / District êtes-vous né? (Inscrire le code du strict)	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		
D1B: LIEU DE NAISSANCE: Dans quelle Commune êtes-vous né? (Ecrire le nom de la Commune).	_____	_____	_____	_____		
D2: DUREE DANS LA RESIDENCE ACTUELLE: Depuis combien de temps vivez-vous ici de façon continue? (en mois) 000. Moins d'1 mois 999. Ne sait pas	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		
D3A: LIEU DE RESIDENCE ANTERIEURE: Dans quel Fivondronana / District étiez-vous avant de vous installer ici ? (Il s'agit du dernier Fivondronana / District où la personne a passé au moins 6 mois de façon continue) (inscrire le code du district)	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		
D3B: LIEU DE RESIDENCE ANTERIEURE: Dans quelle Commune étiez-vous avant de vous installer ici ? (Il s'agit de la dernière Commune où la personne a passé au moins 6 mois de façon continue) (Ecrire le nom de la Commune).	_____	_____	_____	_____		
D4: FILTRE: Enquêteur, vérifier si aucun parent biologique dans le ménage. 1. Oui, aucun parent biologique..... 2. Non, un ou deux parents biologiques.....	1 2	1 2	1 2	1 2	→ Fin	
D5: Avec qui êtes-vous venu(e) ici, dans ce ménage? 1 Père/Mère 2 Oncle/Tante 3 Grand Parent 4 Frère/Soeur 5 Non parent 6 Autre parent 7 Seul 8 Autre	_	_	_	_		
Préciser						
D6: Quel moyen de déplacement (NOM) a utilisé pour venir ici ? 1.Car/Voiture 2.Avion 3. A pied 4.A pied et en voiture 5.Train 6. Bateau/Pirogue 8. Autre	_	_	_	_		
Préciser						

D7: Que faisiez-vous avant d'arriver dans ce ménage ? 1. Elève uniquement 2. Travailler et étudier 3. Travailler uniquement 4. Ni travailler ni étudier 5. Tâches ménagères au sein de son propre ménage 6. Autre						
Préciser						
D8A: Dans quel Fivondronana / District habitent vos parents biologiques ? (incrire le code du district) (999 si l'enfant NSP)	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _		
D8B: Dans quelle Commune habitent vos parents biologiques ? (Ecrire le nom de la Commune) (Inscrire XXX si l'enfant NSP).	_____	_____	_____	_____		
D9A: Décrire l'occupation principale du père biologique.	_____	_____	_____	_____		
D9B: Code profession/metier (à compléter par le contrôleur)	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _		
D10A: Décrire l'occupation principale de la mère biologique.	_____	_____	_____	_____		
D10B: Code profession/metier (à compléter par le contrôleur)	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _		
D11A: Décrire l'activité principale effectuée sur le lieu de travail du père biologique.	_____	_____	_____	_____		
D11B: Code activités (à compléter par le contrôleur)	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _		
D12A: Décrire l'activité principale effectuée sur le lieu de travail de la mère biologique.	_____	_____	_____	_____		
D12B: Code activités (à compléter par le contrôleur)	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _		
D13: Quel est le motif principal qui vous a poussé à venir vous installer ici? 1. Pour que je puisse manger à ma faim et vivre mieux (besoins essentiels); 2. Pour que j'aie à l'école 3. Pour que j'apprenne un métier; 4. Pour que je travaille et gagne de l'argent pour moi-même; 5. Pour que je travaille et gagne de l'argent pour d'autres personnes; 6. Pour soulager le ménage de la charge que je représentais; 7. Pour aider aux travaux domestiques dans le ménage d'accueil; 8. Pour aider dans ses activités économiques le ménage d'accueil; 9. Mon père et/ou ma mère est décédé(e); 10. J'étais maltraité (violence physique / psychologique) 11. Compensation de dette financière des parents 12. Compensation de dette morale des parents 13. NSP	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		
D14: Ce motif principal est-il respecté lorsque vous êtes effectivement installé ici ? 1.Oui 2.Non	_	_	_	_		

D15: Est-ce que de l'argent ou autre cadeau a été donné à la personne qui vous a amené dans ce ménage ? 1.Oui 2.Non 8. Ne sais pas	_ _	_ _	_ _	_ _		
D16: Qu'est-ce qui est donné en contre partie de votre travail dans ce ménage? 1. ARGENT SEUL 2. BIEN NATURE 3. ARGENT+ BIEN NATURE 4. RIEN 5. NE SAIT PAS 6. AUTRE	_ _	_ _	_ _	_ _		Si 4 ou 5 → Fin
Préciser.....						
D17: Quelle est la fréquence et le montant (en milliers d'Ariary) de ce qui vous est donné ? FREQUENCE: 1. MOIS; 2. TRIMESTRE; 3. SEMESTRE ...4. ANNEE MONTANT (en milliers d'Ariary) (NB: Si BIEN NATURE, il faut aider l'enquêté à estimer sa valeur en Ariary)	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _		
D18: Qui reçoit cet argent? 1. PERE/MERE 2. ONCLE/TANTE 3. GRAND PARENT 4. FRERE/SOEUR 5. NON PARENT 6. MOI MEME 8. AUTRE	_ _	_ _	_ _	_ _		
(PRECISER)						
D19: A quoi sert cet argent? (réponses multiples) a. Donne le tout/une partie à mes parents/tuteurs..... b. Paie les frais de scolarité..... c. Achète des biens pour l'école..... d. Achète des biens pour le ménage..... e. Achète des biens pour moi-même..... f. Epargne. g. NSP..... h. Autre	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7 8		
(Préciser)						
D20: Que souhaiteriez vous le plus dans l'avenir ? 1. Emigrer pour travailler. 2. Travailler tout en restant dans le ménage. 3. Emigrer pour apprendre un métier. 4. Apprendre un métier tout en restant dans le ménage. 5. Changer de ménage pour une meilleure condition de vie.	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _		

6. Emigrer pour pouvoir aller à l'école uniquement. 7. Aller à l'école uniquement en restant dans le ménage. 8. Emigrer pour aller à l'école tout en travaillant. 9. Rester dans le ménage et aller à l'école tout en travaillant. 10. Être tout simplement indépendant. 11. Autre. 12. NSP.						
(Préciser)						
D21: (Si l'enfant n'habite pas avec ses parents biologiques); Combien de fois avez vous rendu visite à vos parents biologiques pendant les 12 derniers mois ?	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _		